VOLUME IV—No. 284 MONTREAL, VENDREDI 5 DECEMBRE, 1913 UN SOU LE NUMERO

ABONNEMENTS :

*Édition Quotidienne :*

CANADA ET ETATS-UNIS . . . . . . $3.00
UNION POSTALE. . . . . . . . . . . . $6.00

*Édition Hebdomadaire :*

CANADA. . . . . . . . . . . . . . . . $1.00
ETATS-UNIS . . . . . . . . . . . . . $1.50
UNION POSTALE. . . . . . . . . . . $2.00

# LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

Rédaction et Administration : 71a R[illegible] T-JACQUES [illegible] L.

TÉLÉPHONE[illegible]
ADMINIST[illegible] Main 7461
RÉDACTION Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

Couture, abbé L. J. 1 Mai 15 CAPELTON Co. Sherbrooke SHER. DIST.

## LES OPINIONS DE GARNEAU

On trouvera ailleurs une longue lettre de M. Hector Garneau, que les exigences du journal quotidien nous ont empêché de publier plus tôt.

Je n'ai pas l'intention de suivre M. Garneau dans le dédale d'érudition où ses loisirs lui permettent de s'égarer.

La connaissance des auteurs et des critiques est fort utile — pourvu qu'elle n'altère pas le critérium des opinions et des croyances. Brunetière, que M. Garneau cite volontiers, a pu prêcher parfois la tolérance des opinions; ce qui ne l'empêcha point d'être assez exclusif. M. Lemaître ne se fit pas faute de lui reprocher souvent la rigueur dogmatique de ses jugements.

M. Garneau cite l'opinion de Brunetière, sur Renan "styliste". Il aurait dû compléter sa citation en reproduisant le jugement du même Brunetière sur "l'homme" et son oeuvre. Le contraste indiquerait la différence qui marque, dans l'esprit d'un homme de forte pensée, l'appréciation du talent de l'écrivain et le jugement sur la valeur morale de l'homme.

"Il faut être *avec* ou *contre* Renan" — concluait le critique apparemment préféré de M. Garneau. "Il est l'auteur de la *Vie de Jésus*. Si cela veut dire que le labeur de sa vie ne s'est employé qu'à essayer d'expulser le christianisme de l'histoire et Dieu de la nature; qu'il a travesti la vérité quand il a dit le contraire; et que sa "religion", comme celle des Grecs, n'est que l'adoration de la volupté... il faut enfin le *savoir*, et le *dire*, et *se prononcer quand on l'a dit*."

* * *

Pareillement, pour Voltaire. Il faut être *avec* ou *contre* Voltaire.

Tout ce que M. Garneau pourra recueillir d'opinions favorables à Voltaire n'empêchera pas les honnêtes gens, à l'esprit simpliste, de conclure que Voltaire fut avant tout une fripouille, un mauvais patriote et un flatteur de préjugés. La mode tournant à la *sensibilité* et à la tolérance du mal, il s'empressa de se poser en défenseur de la liberté, en plaidant la cause de gens plus ou moins intéressants. La même servilité lui fit applaudir la persécution et la suppression des Jésuites, qui avaient assurément rendu autant de services à la France et à la civilisation moderne que Calas ou Sirven. Seulement, Calas était à la mode et les Jésuites ne l'étaient pas. La même bassesse de nature le fit ployer l'échine devant Frédéric de Prusse et Catherine de Russie. Si sa patrie ou la Pologne avaient eu le dessus, il aurait été archi-patriote et *poloniste* ardent.

Que pense M. Garneau de la *tolérance* d'un homme qui souhaitait pieusement qu'on étranglât "le dernier jésuite avec les boyaux du dernier janséniste" ou qu'on envoyât "chaque jésuite dans le fond de la mer, avec un janséniste au cou"?

Flagorneur de la tyrannie, de la force brutale et de l'intolérance partout et chaque fois qu'il y trouvait profit pour sa bourse et sa vanité, il se réjouissait de l'écrasement de la Pologne par son amie Catherine de Russie. "L'apôtre de la tolérance" applaudissait cyniquement aux opérations des cosaques chargés par l'impératrice philosophe et gourgandine de "*prêcher la tolérance la baïonnette au bout du fusil*."

Au risque de me faire traiter de "sophiste" par M. Hector Garneau au nom de M. Brunetière, je ne puis me résoudre à voir dans ce vieux singe le prototype de la tolérance.

Quels qu'aient été le talent d'écrivain de Voltaire et la valeur, fort discutable, de ses recherches historiques, M. Garneau ne fera croire à personne qu'il puisse être l'inspirateur d'un historien catholique et patriote — ce que son aïeul a été.

* * *

Quant au gallicanisme de F.-X. Garneau, son petit-fils a tort de croire que j'ai voulu jeter le moindre doute sur l'intégrité de la foi de son aïeul. Les gallicans étaient, pour la plupart, d'excellents catholiques, à maints égards.

On ne saurait dire, par exemple, qu'ils fussent des prédicants et des pratiquants de tolérance et de liberté. Le gallicanisme était, avant tout, une doctrine d'autorité, d'asservissement et d'intolérance. Les rois qui l'inventèrent et le mirent en pratique furent les plus dominateurs et les moins tolérants des souverains français. L'Université de Paris, la Sorbonne et les parlements qui l'enseignèrent et en imposèrent les maximes ne combattaient pas "l'intolérance" des papes. Ils furent plus rigoureux que Rome dans la répression de l'hérésie et la persécution des hérésiarques.

Philippe le Bel, qui fit souffleter Boniface VIII, fit brûler Jacques Clément et les Templiers. Louis XIV, qui fit proclamer par un épiscopat servile les "maximes" de 1682, révoqua l'Edit de Nantes.

Napoléon I, qui voulait faire du clergé la police des consciences et l'instrument de sa domination morale, tenta de ressusciter le gallicanisme dans toute son intégrite.

* * *

M. Garneau confond évidemment le gallicanisme avec le libéralisme.

Son aïeul, comme plusieurs catholiques de son temps, élevés à l'ancienne école de Saint-Sulpice, étaient gallican et non libéral. Papineau, au contraire, surtout après son intimité avec Lamennais, qui fut l'adversaire implacable du gallicanisme, versa dans le libéralisme doctrinal.

A certains égards, cette erreur était peut-être plus dangereuse que l'autre. Elle était assurément plus éloignée de la doctrine catholique. Chose certaine, les deux doctrines étaient radicalement différentes, en principe et dans leur application.

Du point de vue purement national, la tradition gallicane offrait aux conquérants du Canada une arme plus redoutable que les doctrines d'affranchissement moral et politique.

Ni Brunetière, ni M. Faguet, ni M. Bourgeois, ni M. Hector Garneau lui-même, ne me persuaderont que si M. de Frontenac ou M. d'Argenson avaient créé au Canada un état de choses qui eût permis à Craig ou à lord Amherst d'enrégimenter le clergé canadien, la liberté religieuse et nationale des Canadiens-français en serait plus avancée aujourd'hui.

Les citations de M. Garneau ne prouvent pas davantage que Richelieu eut tort de ne pas transplanter au Canada la semence des préjugés et des haines religieuses qui ensanglantaient l'Europe.

C'est là la question, et toute la question, quant à la valeur des opinions de Garneau. Et M. Hector Garneau n'en souffle pas mot.

Je ne sais trop ce qu'il veut dire quand il parle de "préjugés, d'étroitesses, d'intolérances, de doctrines de haine". Veut-il insinuer qu'on est "préjugé, étroit, intolérant et haineux", du moment qu'on ne partage pas les opinions de son grand-père? Ce serait par trop intolérant.

La tolérance n'est pas l'absence de convictions personnelles, qui permet de n'avoir d'autre opinion que le salmigondis d'idées disparates qu'on peut emprunter à tout le monde. Elle consiste, me semble-t-il, à rendre hommage aux qualités d'autrui, sans rien sacrifier de ce qu'on croit être la vérité.

C'est ce que nous avons fait à l'endroit de Garneau, dont nous ne partageons pas les opinions à plusieurs égards, mais dont nous admirons la bonne volonté, le patriotisme et la studieuse persévérance.

Henri BOURASSA.

## LA PUBLICITE ET LES JOURNAUX

UNE IMPORTANTE DECLARATION DE M. McNAB

On avait annoncé que l'étude du projet Lavergne sur la publicité et les journaux serait ajournée pour permettre aux propriétaires et directeurs des publications intéressées de donner leur avis sur le sujet. Nous ne savons trop pourquoi on est revenu sur cette décision ; mais nous regrettons fort ce changement d'attitude. Les déclarations publiées ce matin par M. McNab, dans le *Daily Mail*, prouvent que la séance eût été fort intéressante.

Le directeur du *Daily Mail* dit — et ce sont les paroles qu'il se proposait, affirme-t-il, d'adresser à la commission : — "Le *Daily Mail* considère la publication des listes d'actionnaires et d'obligataires des compagnies qui éditent les journaux comme très désirable et favorable à l'intérêt public. Il n'y a aucun doute qu'à l'heure actuelle, dans cette province, *les obligations de plusieurs journaux très répandues sont possédées par des compagnies de chemins de fer et autres compagnies d'utilité publique*, qui sont constamment en instances auprès des autorités municipales, législatives et parlementaires, pour en obtenir des privilèges et des droits, au bénéfice desquels on réclame et on obtient trop souvent appui et plaidoyers spéciaux de la part des journaux. Il peut arriver en même temps que les projets proposés soient évidemment et totalement contraires à l'intérêt public. J'affirme que l'examen immédiat, sous serment, des directeurs et employés (*officials*) de plusieurs journaux de Montréal confirmeraient absolument cette assertion."

Si l'affirmation est exacte, si plusieurs journaux sont sous la dépendance médiate ou immédiate d'hommes ou de compagnies qui ont constamment besoin des faveurs des pouvoirs publics — pouvoirs dont l'attitude peut être influencée par ces journaux, — n'est-il pas utile, n'est-il pas nécessaire que le public le sache, pour apprécier à leur juste valeur les plaidoyers des journaux ?

Et la déclaration de M. McNab ne confirme-t-elle pas ce que nous disions hier et ne montre-t-elle pas tout l'intérêt que les journaux — ceux du moins qui n'ont rien à cacher — ont à faire accepter le principe du projet Lavergne ?

Le jour où ce principe sera inscrit dans nos lois, tout le monde saura exactement à quoi s'en tenir, tandis que, à l'heure actuelle, l'opinion peut attribuer à *tous* les journaux, et de la façon la plus injuste, certaines caractéristiques qui n'appartiennent qu'à quelques-uns.

M. Gouin a parlé de l'injustice dont pourraient souffrir certains actionnaires, si le changement de programme du journal et la publicité donnée à leurs souscriptions les obligeaient à vendre leurs actions. C'est là un cas exceptionnel et qui ne saurait prévaloir contre l'intérêt général et supérieur de la population.

On affirme que M. Lavergne présentera de nouveau son projet de loi, afin d'obtenir une expression d'opinion de l'Assemblée législative. Quelle que soit l'attitude de la Chambre, on peut être assuré que la chose n'en restera pas là. Il faudra que la proposition soit faite un jour ou l'autre au parlement fédéral, et l'on ne voit pas comment M. Borden, qui réclamait hautement la publicité des souscriptions électorales, pourra s'y objecter.

Car, quelle différence y a-t-il entre la propagande accidentelle faite au cours d'une élection et la propagande quotidienne faite par les journaux tout le long de l'année ? S'il importe au bien général, comme le disait M. Borden, que le public connaisse la liste des souscripteurs électoraux, n'est-il pas aussi important qu'il sache qui soutient et dirige la propagande qui prépare les campagnes électorales ?

Omer HEROUX.

*BILLET DU SOIR.*

## DE L'ALLAIS

*Oui, franchement, j'ai cru avoir découvert une page inédite de l'impayable et feu Alphonse Allais; ma joie fut de courte durée, mais elle revint aussitôt quand j'appris que l'auteur du chef-d'oeuvre joyeux était un compatriote.*

*Jamais, je n'ai vu de pièce plus spirituellement ironique; pour en goûter tout le sel il faut vous dire que le morceau — c'est un discours prononcé à de récentes agapes intimes — s'adressait à l'honorable Louis Coderre.*

*En voici les passages les plus savoureux*

"Enfant du peuple, né sur les rives du Richelieu, vous avez respiré dans votre jeunesse l'air pur de la campagne qui forme les *tempéraments énergiques et courageux*, et bu ce soleil des champs qui donne au coeur une chaleur si vive et toujours nouvelle.

"De même que, autrefois, simple soldat dans la grande armée conservatrice, vous combattiez vaillamment et n'avez jamais connu la *défaillance*.

"Vous avez été appelé à la haute direction du parti conservateur à Montréal à une *heure difficile et solennelle de son histoire, mais la difficulté* de la tâche ne vous a pas effrayé.

"Dans votre patriotisme, vous avez cru qu'il était de votre devoir de représenter les intérêts de cette Province dans le Conseil de l'Etat et, sans crainte, vous avez accepté de les défendre.

"Votre arrivée aux honneurs a été rapide, mais vous n'avez laissé en arrière de vous ni amertumes, ni jalousies; dans la vie, vous avez passé sur votre chemin, combattant avec ardeur les difficultés et les obstacles, mais vous n'avez jamais blessé personne et n'avez jamais jeté par terre un ami ou un compagnon pour satisfaire une ambition; au contraire, vous avez semé sur votre passage, à côté et en arrière de vous, les *fleurs de l'amitié* et de la loyauté, dont l'odeur et le parfum ont séduit et gagné le coeur de nombreux amis et admirateurs.

"La politique a ses charmes et ses attraits, mais elle a aussi ses difficultés et ses *déboires*."

*C'est savoureux, n'est-ce pas? Les "fleurs de l'amitié" est un trait de génie! Peut-on en effet faire allusion avec plus de finesse au cher Emile?... Et les déboires!*

*C'est à mettre dans le livre d'or de nos auteurs gais.*

Max. SOREL.

## POUR UNE BONNE OEUVRE

Comme on le sait déjà, les Syriens du rite grec catholique auront en l'église Saint-Jacques, le dimanche 14 décembre, une grand'messe chantée selon la liturgie de saint Jean Chrysostôme. M. le curé de Saint-Jacques a bien voulu leur prêter son église et le produit de la vente des places et de la quête, ainsi que des contributions qu'on voudra bien leur envoyer, sera consacré à l'édification d'une église et d'un presbytère.

Nous ne saurions donc trop engager nos compatriotes à se rendre en foule à Saint-Jacques ce jour-là, car le but que se proposent les Syriens est digne de tout l'aide qu'on pourra leur donner.

Les Syriens schismatiques ont deux églises : la cathédrale Saint-Nicolas, rue Notre-Dame, et un autre temple, rue Vitré ; les Grecs ont leur église rue Saint-Laurent. Mais les Syriens catholiques n'ont pas d'église à eux. Ils se réunissaient autrefois dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié ; aujourd'hui, le clergé de Saint-Jacques leur donne l'hospitalité à Notre-Dame de Lourdes.

On conçoit donc aisément que nos frères du rite grec aient l'ambition bien légitime d'avoir leur propre église. Laissés à leurs propres ressources, ils sont trop peu nombreux pour faire beaucoup plus qu'ils n'ont fait jusqu'ici ; si nous nous unissons à eux, ils peuvent espérer voir leur rêve se réaliser.

La cérémonie sera très intéressante. Dans quelques jours nous publierons probablement la liturgie de la messe selon les canons de saint Jean Chrysostôme ; pour aujourd'hui nous nous contenterons de donner quelques renseignements intéressants.

Les églises grecques, qu'elles soient catholiques ou schismatiques, diffèrent surtout des nôtres par l'iconostase. C'est une cloison qui sépare l'autel des fidèles et qui a trois portes sur lesquelles sont peintes les icônes, ou images du Christ et de la Vierge. Ces portes sont fermées pendant le sacrifice de la messe, mais s'ouvrent à certains moments.

Il n'y a pas d'élévation de l'hostie et du calice, telle que nous l'avons dans le rite romain. "La nôtre a été introduite, dit une note de la Liturgie, dans la messe latine au moyen-âge, à la suite des erreurs de Béranger sur la présence réelle. Ces erreurs n'ont jamais pénétré en Orient et par suite on n'a pas senti le besoin d'y présenter spécialement les espèces consacrées à l'adoration des fidèles."

Le vêtement du prêtre mérite qu'on le décrive. Il n'y a pas d'amict ni cordon. Le prêtre porte l'aube, l'étole droite, la ceinture, les surmanches, l'*hypogonation* et la chasuble.

L'aube ressemble à la nôtre. L'étole, plus longue que les nôtres, ne se croise pas sur la poitrine, mais retombe droite en deux pans qui se touchent. La ceinture, qui remplace le cordon, est de même étoffe et de même couleur que le reste de l'ornement. Les deux surmanches sont des manchettes qui remplacent le manipule du prêtre romain. L'*hypogonation* est porté dans l'Eglise latine, par le pape seul, lorsqu'il officie pontificalement. C'est un carré rigide de même couleur que l'ornement, garni de glands et qui pend au bout d'un long ruban passé en sautoir ; dans l'Eglise grecque catholique, les curés ont seuls droit à l'*hypogonation*. Enfin la chasuble n'est pas échancrée aux épaules, comme la chasuble latine. C'est un manteau rond percé au milieu d'un trou pour y passer la tête. Ce modèle était aux premiers siècles de l'Eglise celui de l'église occidentale et c'est en souvenir de cette forme qu'aujourd'hui encore le diacre et le sous-diacre romains soulèvent les bords de la chasuble par exemple quand l'officiant encense l'autel.

Ces quelques détails intéresseront sûrement nos lecteurs et nous avons cru bon de les leur donner.

Fred. PELLETIER.

## LETTRE DE QUÉBEC

### LES COMPAGNIES MUTUELLES

Québec, 4. — On a soumis aujourd'hui le rapport sur les sociétés de secours mutuels faisant affaires dans la province de Québec. Vingt-une ont leur siège d'affaires hors la province et soixante-dix dans la province. Parmi ces dernières il y en a quelques-unes dont le champ d'action se limite aux employés de certains établissements: la librairie Beauchemin, Goodwin's limited, Dominion Express Men, Montreal Butchers, retraite de la police de Montréal, des employés du tramway, les pompiers, de la United Shoe Company.

Le tableau comparatif des affaires des compagnies extra provinciales dans la province depuis quatre ans, montre qu'elles ont environ 70 millions d'assurance en vigueur ici, soit une augmentation de six millions environ depuis quatre ans.

Ces sociétés provinciales ont à peu près le même montant d'assurance en vigueur. La Société des Artisans vient en tête avec 32 millions, puis l'Alliance Nationale avec 20 millions, l'Union Saint-Joseph Saint-Hyacinthe avec 6 millions, l'Union Saint-Pierre de Montréal avec 2 millions, etc.

L'actif de la société des Artisans et celui de l'Alliance Nationale ont augmenté de six cent mille piastres chacun depuis quatre ans. La société des Artisans Canadiens-français a payé l'an dernier $263,587 pour décès, $3,250 pour incapacité et $148,094.81 pour maladie et accidents. L'Alliance Nationale a payé $144,054.05 pour décès, $4,000 pour incapacité, $27,031.07 pour maladie et accidents, $4,500 pour pension aux vieillards.

A l'assemblée on a surtout étudié la législation privée.

Un seul bill, celui de la fabrique Saint-Clément de Viauville, a provoqué la discussion. MM. Prévost et Lavergne se sont opposés aux amendements faits par la commission de législation privée qui permettent, disent-ils, à la fabrique d'emprunter à son gré sur billet, ce qui serait un précédent dangereux. En fait, la fabrique a eu de l'argent sur billet des paroissiens, en attendant l'amélioration du marché financier. Le bill a été amendé.

On a retranché du bill de Maisonneuve le paragraphe 5 qui exigeait une résidence de douze mois dans la municipalité pour réclamer de celle-ci les frais d'entretien d'un aliéné à l'asile, et le paragraphe 6 exigeant une résidence de six mois pour que la ville fût responsable des frais d'internement à une école d'industrie.

* * *

M. Lavergne voulait savoir combien d'immigrants se sont établis dans la province de Québec, l'an dernier, mais le ministre n'a pu lui dire autre chose que ce que dit son rapport à savoir que 16,696 immigrants sont débarqués ici, "avec l'intention de s'y établir".

A M. Morin, l'on a répondu: que 42 titres ont été remis aux colons de son comté du 15 mai 1912 au 15 mai 1913; que du 15 mai 1912 à ce jour 100 lots ont été accordés; que la classification des terres dans L'Islet n'est pas encore terminée et que l'été dernier, ce comté a eu $370 pour chemins de colonisation.

Jean DUMONT.

(Voir en page 7 la routine de la Chambre).

## UN CADEAU DE FETE

*On se demande parfois quel cadeau faire à un parent ou à un ami. L'un des plus pratiques — et l'expérience a été faite dans d'autres pays — c'est l'envoi d'un journal qui, tous les jours de l'année, rappelle au destinataire le souvenir de son ami.*

*Pour $3.00 l'administration du* Devoir *servira le journal, édition quotidienne, à tous ceux qu'on voudra bien lui indiquer. Pour $1.00, elle fera le service du journal pendant toute la session fédérale, qui promet d'être extrêmement intéressante et où le* Devoir *sera représenté par M. Georges Pelletier.*

*Nous enverrons à l'abonné une note lui disant à la demande de qui, et dans quelles conditions, l'envoi est fait.*

*Qu'on se le dise !*

## ATTENTION !...

LE BILL DE SAINT-MICHEL DE LAVAL.

*"Défiez-vous des petits bills"*, disait un jour à M. Jean Prévost son ancien collègue, M. Gouin. On pourrait également dire aux bonnes gens de Montréal: "Défiez-vous des projets de loi qui intéressent vos voisins. Vous ne savez jamais quelles surprises ils peuvent vous réserver!"

Prenez, par exemple, le projet No 120, *"concernant le village de Saint-Michel de Laval"* et qui allègue simplement, dans son préambule, que cette municipalité *"désire construire un système d'égouts et un système d'aqueduc, faire des trottoirs, du macadam et des pavages permanents, d'élargir et redresser les chemins appelés "Côte Saint-Michel" et "Montée Saint-Michel", dans les limites de son territoire, et que pour ces fins, il lui faut encourir des dépenses considérables."*

Vous ne vous douteriez point que ce modeste projet de loi touche à la question du Tramway et, pourtant, lisez-le avec quelque attention et vous trouverez au paragraphe "10" que *"le Conseil pourra par règlements"* faire toutes les conventions qu'il jugera convenables pour *"l'éclairage de la municipalité, la construction et l'exploitation dans les limites de son territoire d'un service de tramways électriques"* et qu'"*il pourra, nonobstant les dispositions de l'article 479, paragraphes 6 et 7 du Code municipal, accorder à toutes telles corporations, sociétés ou personnes un privilège exclusif et une exemption de taxes municipales, pour une période n'excédant pas cinquante ans. L'article 481 du Code municipal ne s'appliquera pas à tels règlements.*"

Si vous vous référez au Code municipal, vous constaterez que les articles qu'on élague sont précisément ceux qui interdisent au Conseil municipal d'accorder aux Tramways une franchise exclusive *de plus de dix ans* et une exemption de taxes *de plus de vingt-cinq ans* et qui exigent que toute franchise de ce genre soit approuvée par la majorité, en nombre et en valeur, des propriétaires et par le lieutenant-gouverneur en conseil. En d'autres termes, on répète là, sur une moindre échelle, le coup qui a permis de soustraire la Compagnie des Tramways de Montréal à la loi du Referendum.

Et comme les intérêts de Saint-Michel de Laval sont tellement liés à ceux de Montréal qu'un article spécial du projet de loi prévoit qu'il pourra y avoir entente entre les deux municipalités pour l'entretien des chemins, la jonction et la mise en commun des systèmes d'éclairage, d'égouts, d'aqueduc et autres services publics, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour voir à quoi pourrait servir ce petit article "10".

Nous avons chance de nous réveiller un bon matin avec une nouvelle franchise accordée aux Tramways, sur simple règlement du conseil municipal, avec privilège exclusif pour cinquante ans, et qui gêne d'autant l'action de la ville de Montréal.

Attention donc aux petits comme aux gros bills!

O. H.

## L'HISTOIRE ET LES COLLEGES

Nous publions dans une autre page une intéressante lettre de M. l'abbé Dubois, de Sainte-Thérèse, sur l'enseignement de l'histoire dans les collèges.

## LES SUFFRAGETTES INCENDIAIRES

(Service de la Presse Associée)

Glasgow, Ecosse, 5. — Un incendie a détruit aujourd'hui la maison Kelly, un des plus beaux édifices de Wemyss Bay, banlieue de Glasgow. On croit que ce sont les suffragettes qui ont mis le feu car on a trouvé une quantité considérable de littérature suffragiste sur les lieux du désastre.

## A PROPOS DES "OPINIONS DE GARNEAU"

A M. le Directeur du *Devoir*,

Vous m'avez fait l'honneur de consacrer deux articles à la nouvelle édition de l'*Histoire du Canada*. Le sérieux et l'intérêt de votre effort, votre grande bienveillance parfois et, à tout prendre, votre geste sympathique, appellent mes meilleurs remerciements. Je m'aperçois, pourtant, que certains passages et quelques expressions n'ont guère été compris. Et mon *Introduction*, où j'avais mis tout autant de conscience et de sincérité que de piété filiale, cause, parait-il, les plus fâcheux malentendus.

Aussi bien l'héritage intellectuel, dont vous parlez trop aimablement, je l'ai accepté sans bénéfice d'inventaire, malgré mon insuffisance. Il s'y rencontrait des souvenirs que je n'évoque point sans émotion et des enseignements chers. Il s'y trouvait aussi des façons personnelles de penser et de sentir, des jugements sur les hommes et des vues d'ensemble sur les choses du passé, des admirations et des goûts et davantage des convictions politiques et des croyances religieuses que je tiens à respecter. J'ai tenté, en quelques pages, d'en faire la genèse et de décrire la mentalité de l'historien. Mais je le vois bien, mes précisions étaient incomplètes et je n'ai pas parlé clair.

Ainsi quand je mets que mon aïeul admirait Voltaire — encore que ses préférences fussent pour d'autres — j'en donne les raisons principales. Certes, je n'entends point qu'il admirait sans réserves, sans contrôle, toutes les parties de son oeuvre ni chaque moment de son vaste effort. Bien au contraire. Garneau prenait chez lui ce qui ajoute à nos connaissances ou y projette plus de clarté ; il s'en tenait à ce qu'il apporte de précieux, d'original, d'introuvable ailleurs, de particulier à lui, et d'incontestable. Peut-on, vraiment, lui en faire grief ? Et ignore-t-on qu'il y a plusieurs hommes en Voltaire ? Il y a le professeur d'irréligion qui aimait ricaner des choses les plus sacrées et qui jugeait le christianisme bon seulement pour la "canaille". Il y a l'adulateur de Frédéric II qui le félicitait, après Rossbach, d'avoir vu ce que l'on sait ; il y a, hélas ! le triste Français qui osait célébrer par un banquet suivi de feu d'artifice, la prise de Québec. A coup sûr, ce Voltaire-là est proprement méprisable. Mais, par ailleurs, il y a le Voltaire écrivain, tant vanté par Taine et par M. Emile Faguet, dont Brunetière disait "qu'il a achevé le triomphe de la prose française". (*Histoire de la littérature française classique*, III, 1912, 502). Et, j'ai hâte d'y venir, il y a le Voltaire historien. Il vaut qu'on s'y arrête. Et pour mieux l'apprécier, allons aux juges compétents. Voici d'abord ce qu'en écrit un savant professeur d'histoire de l'Université de Paris et historien lui-même, M. Emile Bourgeois:

"Ce n'est pas seulement la forme de l'histoire que Voltaire a retrouvée : c'est la méthode. En faisant table rase des méthodes anciennes, il a eu le mérite d'introduire et de pratiquer des habitudes scientifiques qui devaient être singulièrement fécondes : la recherche et la critique des sources." (*Histoire de la langue et de la littérature françaises*, publiée sous la direction de Petit de Julleville, Paris, VI, 1898, 534. — V. aussi l'édition du *Siècle de Louis XIV*, par M. Bourgeois, et son *Introduction*, Paris, 1906.)

Un autre historien de renom, M. Alfred Rébelliau, dit au sujet du *Siècle de Louis XIV* : "L'ouvrage de Voltaire a une valeur historique de premier ordre... Ce qu'il importe de ne point oublier, c'est le respect pour la vérité, la conscience, le soin assidu, le scrupule minutieux que Voltaire apporta le plus souvent dans la recherche, dans le choix et dans l'emploi des matériaux de son histoire." (*Introduction* au *Siècle de Louis XIV*, Paris, 1894, XX, XXX. — Voir sur les "mensonges" de Voltaire, ibid. XXX, n. 2.)

De même, M. Emile Faguet estime que "le *Siècle de Louis XIV* et *Charles XII* et *Pierre le Grand* sont des oeuvres de conscience, d'exactitude et de grand talent" ; et que "le tableau de l'Europe depuis le XVe siècle dans l'*Essai sur les moeurs* est un chef-d'oeuvre, et que les récits du *Siècle de Louis XIV* et de *Charles XII* sont incomparables de vivacité, de verve et de lumière". (*Dix-huitième siècle*, 1901, 266, 267).

Et Brunetière, auquel il faut toujours recourir, déclare également : "...Au XVIIIe siècle, avec Montesquieu, c'est bien lui (Voltaire) qui a constitué, telles à peu près que nous les entendons aujourd'hui, les règles générales de l'art d'écrire l'histoire... Le *Siècle de Louis XIV* est le premier ouvrage qui ait tiré tout à fait hors de pair Voltaire historien." (*Histoire de la litt. franç. classique*, III, 276, 284). Et encore : "On peut dire de l'*Essai sur les moeurs*, qu'il a fondé la critique historique, en soumettant, presque pour la première fois, le témoignage des hommes au contrôle de la raison pure. Voltaire a vraiment su le premier combien la vérité est délicate, combien elle subit d'altérations en s'éloignant de sa source, combien d'intérêts les témoins qui la rapportent ont généralement à la fausser, et de quelle défiance on doit s'armer quand on veut écrire l'histoire." (Ibid. 291).

Au reste, en parlant de la tolérance de Voltaire, j'écartais, dans ma pensée, le point de vue philosophique. Je songeais seulement à la noble et courageuse attitude de l'écrivain et du citoyen dans les affaires Calas, Sirven et La Barre. Ici encore, j'en appelle à l'autorité de l'illustre Brunetière. "Si l'on en croyait l'abbé Maynard, dit-il, Voltaire, l'apôtre de la tolérance, aurait été le plus intolérant des hommes... Mais on ne peut raisonner plus sophistiquement. Mais tout cela n'a guère affaire avec la question proprement dite de la tolérance... Ce que Voltaire a prétendu enseigner, c'est que, protestants ou Juifs, nous sommes tous des hommes ; que la vie humaine a droit au respect de tous : que les magistrats n'ont été institués que pour veiller à notre sécurité matérielle."

(Suite à la 2e page)

## TRAIT D'HONNETETE

Les autorités du département de l'aqueduc nous communiquent le trait suivant :

"George Anderson, un ouvrier domicilié au No 346, 4ème avenue, Rosemont, trouvait hier, en descendant de tramway, coin Iberville et Mont-Royal, un porte-monnaie contenant cinq piastres et une fiche de reconnaissance aux initiales du département de l'aqueduc. M. Anderson se rendit à ce dernier endroit pour connaître le nom du propriétaire, et l'ayant appris, alla remettre à M. Gagnon, de Rosemont, le porte-monnaie trouvé."

En ce temps de crise financière et de cherté de la vie, ce trait d'honnêteté vaut peut-être la peine d'être relaté.

## LA RENAISSANCE EN ESPAGNE

Ce soir, à 8 hrs 15, dans la Salle Laval, conférence de M. le professeur Laval, conférence de M. le professeur Lagacé, sur la Renaissance en Espagne. Le conférencier traitera tout spécialement de l'œuvre de Velasquez.

## L'ENQUETE EST SUFFISANTE

L'échevin Poissant proposera, à la prochaine séance du conseil municipal, de limiter l'enquête sur les achats de terrains aux choses qui seront spécialement signalées au tribunal.

Parmi les raisons qui seront données à l'appui de cette motion, les principales sont qu'il y a assez de faits pour démontrer que la méthode suivie pour les expropriations est inefficace et que l'enquête a déjà coûté des sommes énormes.

## DANS DU VITRIOL

TERRIBLE ACCIDENT AUX USINES EDDY.

(De notre correspondant)

Ottawa, 5 — Un accident semblable à celui arrivé la semaine dernière est arrivé hier soir aux usines Eddy. Un ouvrier du nom d'Earl Gondie, qui transportait un vase rempli de vitriol, a fait un faux pas et est tombé. Le liquide l'a complètement inondé, le brûlant affreusement à la figure, aux mains et par tout le corps. Il a été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur. Les médecins espèrent le sauver.

***DEMAIN : Les enquêtes du "Devoir" — Le coût de la vie, par M. Henri Bourassa.***

# LETTRE DE BELGIQUE

## La discussion de la loi scolaire. — L'anticléricalisme au Congo. — La lutte religieuse en Belgique.

(Pour le *Devoir*)

17 novembre 1913.

La rentrée officielle des Chambres, qui a eu lieu le deuxième mardi de novembre, a passé cette année presque inaperçue. C'est que depuis trois semaines déjà la Chambre était rentrée. Ces trois semaines ont été employées à la discussion du projet scolaire présenté par le Gouvernement, et les débats ne sont pas terminés.

Jusqu'ici, si de part et d'autre de remarquables discours ont été prononcés, on doit avouer que les orateurs ont plutôt traité de questions de principe que développer des arguments pour ou contre la loi.

L'opposition a exalté la thèse de l'école laïque, MM. Hymans et Vandervelde surtout ont employé toutes les ressources de leur éloquence à défendre cette théorie anticléricale.

A droite, MM .Woeste et Poulet, ministre des Sciences, ont défendu avec vigueur l'enseignement religieux et la liberté garantie par la loi de choisir une école où l'enseignement soit conforme aux convictions du père de famille.

Le débat continuera sans doute sans apporter de nouveaux éléments à la solution du problème. La droite tout entière votera pour le projet, la gauche tout entière votera contre.

Les libéraux et les socialistes se rendent bien compte de l'issue inévitable de tout leur déploiement d'éloquence. Aussi ont-ils essayé d'empêcher le vote de la loi en suscitant dans le pays un mouvement d'opposition capable d'arrêter le gouvernement dans ses desseins. Mais rien ne bouge. Il y a bien ça et là des manifestations, des réunions plus ou moins enthousiastes, toutefois le peuple n'est pas galvanisé comme les anticléricaux s'y attendaient, et c'est avec une froide indifférence que l'immense majorité des Belges voient se dérouler les péripéties de la lutte.

D'ailleurs, l'entente manque entre les deux camps de l'opposition. Les socialistes affirment que, cette fois, ils attendront que les libéraux paient de leurs personnes et descendent dans la rue pour les suivre. Et comme les libéraux ne sont pas disposés à risquer leur peau dans cette affaire, on peut être certain que tout se passera paisiblement.

Les politiciens sentent d'ailleurs qu'ils énervent leur autorité par ces continuels recours aux mouvements populaires, et il est regrettable de voir cette menace se préciser à chaque question où le désaccord s'accentue entre le gouvernement et ses adversaires. La Révolution ne peut devenir une arme ordinaire que l'on maniera ainsi à toute occasion.

* * *

Après le vote du projet scolaire, la Chambre s'occupera des pensions ouvrières et des budgets.

Le budget du Congo sera particulièrement discuté. On comprend que l'administration de cette colonie ne soit pas une sinécure pour un gouvernement. Le Congo a un territoire qui vaut 80 fois celui de la Belgique. La civilisation y rencontre des difficultés sans nombre et malheureusement les querelles religieuses divisent là-bas les Belges qui s'occupent de colonisation.

Ce qui paraîtra inouï, c'est le résultat de la comparaison faite par Mgr Augouard, évêque du Congo français, entre la situation de notre colonie et celle des colonies françaises au point de vue religieux.

L'évêque français estime que les missionnaires rencontrent au Congo belge plus de difficultés et de tracasseries de la part de l'administration, qu'ils sont moins soutenus dans leur oeuvre que les missionnaires des colonies françaises.

Je vous ai parlé des polémiques suscitées par les déclarations de certains missionnaires. Le ministre des colonies prend la défense de ses subordonnés et prétend qu'il n'existe pas de conjuration maçonnique au Congo. Pour le moment les discussions semblent se calmer. Toutefois il y a là une question qui n'a pas reçu sa solution définitive.

* * *

Le *Devoir a* publié récemment un compte rendu du Congrès pour la défense de la foi tenu à Namur en septembre dernier. C'est avec infiniment de raison que l'auteur de cet article signale le fait que la "catholique" Belgique n'est pas aussi catholique qu'on le croirait tout d'abord. Oui, il est bien vrai que la campagne anticléricale est menée ici avec une vigueur extraordinaire, et qu'ils sont nombreux et puissants les ennemis de l'Eglise et les apôtres de la Libre-pensée.

Ce qui fait la force du parti catholique en Belgique c'est l'existence d'une élite de chrétiens convaincus et désintéressés. Les propagandistes et les hommes d'oeuvres sont nombreux et d'une persévérance à toute épreuve. Mgr l'archevêque de Montréal, dans une recente lettre pastorale, n'a-t-il pas évoqué les succès de l'oeuvre des retraites fermées en Belgique ? C'est là en effet que se forme cette pléiade d'apôtres, dont l'unique ambition est de faire régner le Christ dans la société, de le faire revivre dans le coeur des ouvriers si nombreux qui l'ont abandonné pour se mettre à la remorque des meneurs socialistes.

Les oeuvres catholiques ne redoutent pas de s'afficher comme nettement cléricales. Pourquoi d'ailleurs chercher à se faire illusion : la question religieuse est ici comme partout et plus que partout à la base des divisions politiques.

Nous en avons une preuve toute récente dans les débats de la Chambre. On a traité, au fond, la question religieuse dans l'enseignement ; les attaques des uns ont été la répétition des séculaires objections dirigées contre l'Eglise ; la défense des autres était l'apologie de la religion catholique et de son influence morale.

Le cri de ralliement de la gauche est toujours la vieille formule "A bas la calotte". Pourquoi la devise de la droite ne serait elle pas "Vive la religion" ?

Il est regrettable sans doute de voir la politique dévier ainsi de son but véritable, mais cette situation n'est pas le fait de ceux qui entendent qu'on respecte leurs croyances. C'est bien plutôt aux défenseurs de la pensée libre qui ne donnent la liberté qu'à leurs adeptes, que nous devons nous en prendre.

G. M.

# A PROPOS DES OPINIONS DE GARNEAU

(Suite de la 1re page)

(*Hist. de la litt. franç. classique*, III, 459-467. — Lire aussi là-dessus H. Sée, "Les idées politiques de Voltaire", *Revue historique*, juillet-août 1908, 255-293). Est-ce que, d'ailleurs, M. Rebelliau n'a pas parlé du "libéralisme historique" de Bossuet? (*Bossuet, historien du protestantisme*, 3e édit., Paris, 1909, 466).

Pour ce qui regarde les "tendances gallicanes" de Garneau, il faut faire attention à leur fonds intime et ne pas en mutiler le sens véritable. Loin de contrarier les influences religieuses et l'esprit chrétien, elles en portaient le signe et l'empreinte profonde. Jusqu'à son dernier jour, ai-je écrit, en effet, mon aïeul demeura catholique pratiquant. C'est dire que son libéralisme était exclusivement politique. Mais sa foi, unie étroitement à son patriotisme, allait se rafraîchir et se fortifier aux sources de France. Par là, il se rattachait aux traditions de la mère-patrie et aux racines ancestrales. Et c'est au siècle le plus français à la fois et le plus catholique qui fut jamais, au siècle de Bourdaloue, de Bossuet, de Fénelon, au siècle de Corneille et de Boileau, de Pascal et de Racine, qu'il demandait son inspiration. C'est de l'Eglise de France qu'il prenait conseil. On va voir qu'il n'eût pas à s'en repentir puisque, aussi bien, ses croyances en furent plus rassurées. "Si le clergé français, dit M. Louis Madelin, était sans cesse amené à *s'opposer* à Rome, il présenta, d'autre part, ce caractère qu'il n'admit pas un instant, pendant huit siècles de gallicanisme jaloux, qu'on s'en pût peu ou prou *séparer*. Voilà peut-être le trait qu'on n'a pas encore assez mis en relief : l'Eglise de France fut imperturbablement gallicane, mais imperturbablement aussi catholique." (*France et Rome*, Paris, 1913, 11).

Et maintenant, élargissons le débat et prenons la question par un autre aspect Depuis quand, je le demande, est-il interdit, en littérature, d'opérer des choix, de chercher le beau à côté du médiocre, d'exercer son goût, d'avoir des prédilections ? Depuis quand est-il défendu d'admirer le talent, malgré "ses verrues et ses taches", et de suivre les envolées du génie encore que, souvent, il défaille? Pour pratiquer un écrivain, faut-il donc l'accepter tout entier? Et, dans son oeuvre, ne peut-on s'attacher aux endroits supérieurs, aux conceptions saines et fortes, aux idées hautes, aux sentiments vrais, et doit-on se dérober à l'art achevé de la forme, à ce qui a chance d'être éternel?

Lorsque, par exemple, Brunetière appelle Calvin le "théologien de la Providence" ; qu'il lui attribue sa part "dans le magnifique développement de l'éloquence de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon"; et qu'il proclame son *Institution chrétienne* "un des grands monuments de l'histoire de la prose française" (*Discours de combat*, 2e série, 128, 153, 155), en est-il moins catholique pour cela ? Et quand il écrit à propos de Renan : "De l'écrivain, ou du styliste, oh ! de l'écrivain, il n'y a que merveilles à dire, et je ne sais si le siècle qui vient de finir en aura connu de plus grand" (*Cinq lettres sur Ernest Renan*, Paris, 1904, 12), est-il suspect de dilettantisme, fait-il une profession d'incrédulité ?

Quand, il y a quelques années, on célébrait la fondation de l'Université de Genève, et que le comte d'Haussonville y prononçait un discours, au nom de l'Académie française, abdiquait-il ainsi ses croyances?

Et M. Etienne Lamy, en louant ici, à Montréal, "les magnifiques vertus des protestants", en s'excusant à l'avance de les contrister s'il s'en trouvait dans l'auditoire, abjurait-il sa religion, était-il diminué aux yeux de l'Eglise ?

Et nous-mêmes, catholiques pareillement, qui saluons très bas le génie de Pasteur, serions-nous empêchés, par cela, de nous incliner devant le génie de Berthelot ?

Ah! combien mon aïeul réprouvait les préjugés, les étroitesses, les intolérances, et toutes les doctrines de haine. Comme il eût applaudi à cette belle parole de Brunetière, qu'on ne se lasse point de citer : "Si nous voulons que l'on respecte la liberté de notre conscience, il nous faut commencer par respecter celle des autres."

Cordialement à vous,

Hector GARNEAU.

Ce 1er décembre 1913.

# COURTES DEPÊCHES

### MARIAGE PRINCIER.

Londres, 5.—Le 6 janvier prochain, aura lieu le mariage de Lady Elizabeth Northcote, fille cadette du comte et de la comtesse de Iddesleigh, avec M. Randolph Bruce, de Windermere, Colombie-Anglaise. M. Bruce est un Anglais qui, très pauvre, vint au Canada, où il fit une fortune considérable.

### SIR NEWTON MOORE.

Londres, 5. — Sir Newton Moore, agent général de l'Australie Ouest, part aujourd'hui pour le Commonwealth et sera là à Noël. Il espère revenir en mars prochain et visitera le Canada à son retour.

### LES BANDITS ASSASSINS.

Winnipeg, 5.—Le meurtrier de H. M. Arnold, gérant de la Banque de Montréal à Plum Coulee, a été retracé, et on espère s'en emparer sous peu.

William Dyck, conducteur de lautomobile est retenu en prison.

Ce qu'il a dit jusqu'à présent est un tissu de contradictions.

Wagner, le plus jeune commis, rapporte que l'été dernier, John Krafenchoke lui avait dit qu'il serait facile de voler la banque mais que cela devrait se faire dans le jour.

La somme volée est d'environ $4,200.

### CE VOL AU MARLBOROUGH HOUSE.

Londres, 5. — La police continue ses recherches dans l'affaire du vol de bijoux à la Marlborough Mansion. Les bijoux volés n'appartenaient pas au duc de Connaught mais étaient des cadeaux du duc à son aide de camp, le capitaine Grant. Son Altesse avait donné ces joyaux pendant son voyage dans le Sud-Africain. Le vol fut commis alors que le capitaine était absent de la ville.

### L'AFFAIRE DE JOHANNESBURG

Londres, 5. — La commission chargée d'enquêter sur les troubles récents de Witwaterstand vient d'exonérer de tout blâme les fonctionnaires militaires et civils de Johannesburg accusés de ne pas avoir déployé la force nécessaire pour réprimer la bagarre. Le rapport de la commission déclare que les accusations sont sans fondement.

### COMPLOT DE FORÇATS

Edmonton, 4. — On a découvert aujourd'hui, un complot pour faire sauter le pénitencier d'Alberta. Vingt-et-un bâtons de dynamite ont été trouvés enfouis dans un fourré.

La dynamite avait été soigneusement enfermée dans une boite de carton, pour ne pas éveiller l'alarme des passants, la boite avait été soigneusement cachée dans un taillis, tout près de la carrière de la prison.

Les prisonniers étaient occupés à couper des branches pour confectionner les balais, quand l'un d'eux découvrit la boîte; le dangereux colis a été apporté à la prison.

### TERRIBLE AGONIE.

Windsor, Ont., 4.—Alexandre Rhéaume, 28 ans, est mort hier, d'une attaque de tétanos. Il y a trois semaines, Rhéaume se coupa légèrement le pouce avec un canif. Il se fit de linfection, et le malheureux tomba gravement malade. Les médecins diagnostiquèrent un empoisonnement général, qui se termina par une terrible attaque de tétanos. Les derniers moments du moribond furent épouvantables. Il fallut trois hommes pour le tenir au lit.

### L'IMPORTATION D'ARMES

Dublin, 4. — Les journaux déclarent qu'une proclamation sera publiée dans un jour ou deux défendant l'importation des armes en Irlande. M. Birrell, secrétaire pour l'Irlande, confère avec le lord-lieutenant, et on croit que le gouvernement prendra cette première mesure contre les projets de révolte d'Edward Carson.

On dit que l'expédition de fusils et baïonnettes à Belfast a augmenté considérablement depuis quelques semaines.

### LA Y. M. C. A.

Londres 5.—Officiers et membres de la Y. C. M. A., se sont réunis, hier soir, rans un banquet auquel assistait Lord Kinnaird. Celui-ci a prononcé une allocution, faisant l'éloge de cette campagne entreprise aux Etats-Unis pour prélever $4,000,000. Il souhaite que cet exemple soit suivi en Europe. Le pasteur Wardlaw Thompson, du Canada, était au nombre des invités.

### NOUVEAU SERVICE OCEANIQUE.

Christ Church, N. Y., 5.—Lors de l'ouverture du canal de Panama, la compagnie de navigation Nouvelle-Zélande, inaugura un service régulier entre la Nouvelle-Zélande et les ports à l'ouest de l'Amérique.

**Le "BULLETIN DE LA FERME" donne des renseignements sur toutes les questions agricoles. Très intéressant pour le cultivateur. Pour informations, s'adresser à 1230 rue Saint-Valier, Québec.**

# DECES D'UNE RELIGIEUSE

Le 2 décembre courant s'éteignait pieusement, à Hochelaga, au milieu de ses compagnes dévouées, la Révérende Sœur Antonia des RR. SS. des SS. NN. de J.-M. (Marie-Anne Brousseau). Pendant seize ans cette humble religieuse, avec un dévouement que surpassa seule sa piété éclairée, s'est dépensée au service des âmes dans le pénible mais bienfaisant ministère de l'éducation chrétienne. Comme tant d'autres admirables émules d'Eulalie Durocher, elle a passé, inconnue, en faisant le bien. Dieu ait son âme !

Son service, chanté par M. l'Abbé Chartier, a eu lieu à Hochelaga, le 4 décembre, dans la chapelle de sa Communauté. Assistaient au service, M. et Mme Louis Brousseau, père et mère de la défunte ; le Rév. J.-B. Brousseau, C.S.V., son frère ; Mlle Letitia Brousseau, sa sœur ; Mme J.-B. Gervais, sa tante ; Mlles Mina Brousseau, Alberta Lefrançois et H. Brousseau, ses cousines.

Etaient aussi présents, le R. P. J.-A. Roy, C.S.V., visiteur-provincial ; le R. J.-O. Lussier, C.S.V., directeur de l'Académie Saint-Jean-Baptiste; les RR. C.S.V. ; A. Pelletier, J. Laferrière, A. Desrochers, C. Tessier, A. Gonneville, J.-H. Roy, S. Olivier, J. Lemire, J. De la Salle, J. Patry, E. Legault, A. Larivière, N. Desjardins, L. Robert et un bon nombre d'élèves de l'Académie Saint-Jean-Baptiste.

Une délégation de religieuses et d'élèves représentait le Couvent de Contrecœur où la défunte exerçait le professorat quand la maladie l'a terrassée, le 16 mai dernier.

# CONDOLEANCES

A une assemblée extraordinaire du Chœur de Saint-Jacques, tenue hier soir, il a été décidé à l'unanimité de transmettre à Mme Edouard Barolet et à ses trois enfants l'expression de la plus profonde sympathie du Chœur pour la perte qu'ils viennent de subir dans la personne de leur mari et père.

Il a aussi été décidé que cette expression de sympathie serait envoyée à M. Arthur Laurendeau, maître de chapelle, et aux membres du Chœur de la Cathédrale, à M. R. O. Pelletier, organiste de la Cathédrale, ainsi qu'aux journaux.

Le secrétaire,

(Signé) J. A. JUNEAU.


Les Thés " Salada " sont si bons qu'ils ne peuvent être surpassés

# "SALADA"

Chaque paquet porte la marque de fabrique, enregistrée par le gouvernement.

NOIR OU VERT NATUREL | LES IMITATIONS ABONDENT ; DONC, SOYEZ SUR VOS GARDES.


# LES INONDATIONS

## VINGT-QUATRE VICTIMES ET $2,000,000 DE PERTES

### Tel est le bilan des trois derniers jours d'inondation au Texas. — Plusieurs villes du pays inondées.

Dallas. Texas, 4. — L'inondation du Texas Centre a changé de direction, ce soir, et se dirige vers le Sud, s'écartant de Hearne vers Richmond, où l'inondation de la rivière Brazos continue de faire de grands dommages et a causé quelques pertes de vies. En même temps, l'inondation s'est atténuée lorsque la pluie, qui a tombé pendant trois jours sur tout le pays, a cessé; le niveau des rivières baisse tranquillement.

Jusqu'ici, l'inondation a fait déborder cinq rivières, au nord et à l'ouest du Texas.

Le nombre total des morts, ce soir, était de vingt-quatre. On évalue à un ou deux millions les dommages causés à la propriété; les villes de Waco et de San Antonio sont celles qui ont le plus souffert. A San Antonio, les dommages s'élèvent à un quart de million.

Lorsque l'eau a commencé de se retirer, cet après-midi, on a placé des soldats pour garder les demeures désertes.

A Hearne, plusieurs nègres se sont noyés. Le Brazos a débordé si subitement qu'un grand nombre de chevaux et de mulets ont été engloutis.

Plusieurs centaines de Mexicains et de nègres se sont enfuis de Valley Junction vers Hearne, lorsque l'eau commença à culbuter les digues de coton.

La digue de Brazos, qui a vingt-sept milles de long, résiste bien, mais l'eau n'a plus que trois pieds pour déborder.

Le Collège d'Agriculture de l'Etat rapporte que des milles de terrains de ferme voisins du Brazos sont submergés.

A Richmond, on a envoyé des secours aux victimes du Brazos, pour les aider à évacuer les terrains bas qui bordent la rivière.

Austin, Waco, Cameron et plusieurs autres petites villes sont isolées depuis deux jours.

Kernon Hayes, facteur rural, qu'on croyait perdu à Hillsboro, hier, a été retardé de vingt-quatre heures par la crue des eaux.

Le nombre des victimes sur les différents points se divise comme suit: à Beton 5, à Brownwood 1, à Dallas 1, à Grand Prairie 1, à High Bank 2, à Austin 3, à Hearne 7, à Waco 2.

# POURQUOI IL NE VEUT PAS DU FRANÇAIS

### C'EST UNE QUESTION DE RELIGION!

Nous lisons dans le "Saint-Thomas Daily Times", du 28 novembre :

(Traduction)

Au directeur du "Times",

Monsieur,

Hier soir, chez les ingénieurs, j'ai écouté un discours fait par M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir de Montréal, et je ne puis comprendre qu'un homme qui a des opinions telles et si connues, ait été invité à prendre la parole à Saint-Thomas. Il est vrai qu'il est habile et qu'il a montré son habileté en se faisant applaudir plusieurs fois. Parler les deux langues a semblé très plausible à la majorité, mais tous ceux qui ont un peu de cerveau pouvaient facilement voir que ce n'est pas là qu'est la question. Nous savons tous que l'homme qui peut parler deux langues possède un avantage sur celui qui n'en peut parler qu'une. Ceci s'applique à une nation aussi bien qu'aux individus, mais la raison pour laquelle le Canada s'oppose à la langue française est simplement parce que c'est une affaire de religion.

Dans son discours, M. Bourassa s'est fortement opposé à l'immigration des Autrichiens, des Polonais des Danois et des Suédois, disant que le Canadien-français leur est de beaucoup supérieur et qu'il est un loyal sujet britannique. Je crois que lorsqu'une question si importante est posée devant un auditoire on devrait donner la chance de répondre. La majorité du peuple des Iles Britanniques et du Canada a décidé que nous vivons sous un gouvernement protestant. "Enseignez la langue française", "développez le catholicisme romain du type français", puis lisez l'histoire et examinez l'état actuel de tous les pays de la terre, et vous verrez où la liberté de penser finit réellement.

(Signé) FAULT-FINDER.

Saint-Thomas, 28 novembre.

Note de la Rédaction du "Times": —Nous aurions préféré que l'auteur de cette lettre, qui est un citoyen connu, eût signé de son nom ce qu'il écrit, mais nous lui donnons une place parce qu'elle représente une phase de l'opinion courante. L'auteur laisse cependant percer une faiblesse quand il exprime l'opinion que M. Bourassa n'aurait pas dû être invité à prendre la parole à Saint-Thomas. Nous ne pensions pas qu'il y avait dans cette ville un homme qui refuserait à un citoyen le droit britannique de la liberté de parole.

Quoique le peuple d'Ontario ne puisse pas accepter les idées de M. Bourassa sur certaines questions, on ne peut nier qu'il les exprime d'une manière ouverte et virile ; il a donc droit à ce qu'on l'écoute loyalement. Et on l'a écouté loyalement jeudi soir au Canadian Club.

# M. J. H. ROBERTS ET LA LANGUE FRANÇAISE

M. J. H. Roberts écrivait dans le "Sunday Herald", samedi dernier:

"Une autres espèce de fâcheux que je dois mentionner, c'est l'homme qui "ne se soucie pas des Français". Je puis sans doute tenir cas de la morgue et de la hauteur des "British-born". Mais est-ce que les Français ne sont pas nos concitoyens ? Pourquoi ne s'en pas soucier alors ? Ce sont de meilleurs Canadiens que la plupart d'entre nous. Ce sont eux qui nous ont gardé un Canada libre. Nous serions peut-être sous le talon de Downing Street aujourd'hui, si nous n'avions eu nos compatriotes canadiens-français, au lieu de quoi nous sommes libres autonomes. Et mon expérience m'a prouvé que les Français ont un sentiment très profond pour l'Anglais. Ils admirent les qualités qu'il a et qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Ils rient de sa stupidité renversante, mais ils admirent sa tenacité de dogue dont la stupidité n'est que la manifestation de surface. Ils trouvent qu'il a la gaieté un peu triste, mais ils aiment qu'il s'amuse quand même. Ils ont eu une très haute idée de l'habileté commerciale des Anglais et sont extrêmement loyaux envers la Couronne, mais par-dessus tout ils ont l'amour de la liberté démocratique qui maintiendra l'indépendance du Canada à tout prix. Sachant cela, mes lecteurs comprendront que je sois ennuyé par l'individu qui ne se donne pas la peine de connaître et de comprendre les Français, se moque de leur religion, ridiculise leur langue et rit de leur race. Le Canada est assez grand pour les deux races."

# LA QUESTION MEXICAINE

Cesse de préoccuper l'univers, mais ceux qui veulent des chaussures durables, élégantes et à prix raisonnables, se préoccupent d'une seule chose, c'est de les acheter chez Thomas Dussault, le bottier des élégants et des économes intelligents, 281 rue Sainte-Catherine Est. r

# JUGEMENTS EN COUR D'APPEL

Québec, 4. — O. Fréchette, conducteur du C.P.R. qui s'est fait couper une jambe dans un accident de chemin de fer à St-Vincent de Paul, en janvier dernier, et qui avait obtenu $15,000 de dommages, devra accepter $11,200 et payer les frais, ou entreprendre un nouveau procès.

Tel est le jugement rendu en appel, ce matin. Le juge Cross s'est déclaré dissident.

Un autre jugement important a été rendu dans la cause de la L. L. H. & P. Co., contre la Dorchester Electric Company.

L'appel a été maintenu avec dépens. Les appelants avaient pris une action en dommages au montant de $25,000, contre la nouvelle compagnie.

Le juge Lemieux avait renvoyé l'action, la Cour d'Appel a cassé ce jugement.

# SUICIDE D'UNE FEMME

(De notre correspondant)

Ottawa, 4. — Mme Ferdinand Lauzon, 35 avenue Carruthers, s'est noyée à la baie Lazy dans un moment d'aliénation mentale. Elle laisse neuf enfants.

# CENT MILLIONS

Si le Pacifique Canadien a décidé de prendre une assurance contre l'incendie d'un chiffre tel que jamais le monde n'en ait vu de pareil, c'est que, dans tous les bureaux des principaux employés se trouvent les ameublements sans rivaux de la maison Langevin & L'Archevêque, 161 rue Saint-Denis. r.

# DOUBLE CHANCE

S'il vous plait, un coup d'épaule, à un compatriote pur sang. Vous serez payés et grassement payés. Je veux et puis fournir aux districts de Joliette et de Montréal d'abord, ailleurs, ensuite, la force électrique, à dix piastres par force, cheval vapeur, et la lumière électrique à une piastre et demie par lumière de seize chandelles. Mais, il faut un peu d'argent, c'est compris.

Les banques persistent à dire qu'il n'y a pas d'argent. Je m'adresse directement au peuple du Canada, par la voix des journaux, sachant par expérience qu'il a le coeur à la bonne place, et qu'il ne reste jamais insensible à un appel digne de lui.

Etant notaire pratiquant, secrétaire-trésorier de deux municipalités scolaires, courtier en assurance, industriel, membre du service civil du Canada, forestier Catholique et membre de l'Alliance Nationale.

Et, de plus, ayant été cultivateur authentique, commis-marchand, gérant de banque, membre du service civil provincial, délégué à l'exposition universelle de Chicago, en 1893, membre du Parlement de Québec, élève du collège de l'Assomption, et du Grand Séminaire de Montréal, je demande à chacun de mes anciens et actuels compagnons d'armes, et à toute personne et société quelconque de me prêter pour deux ans, une à cinq piastres, suivant capacité, et à date de l'échéance chacun de mes dits créanciers recevra le double de ce qu'il m'aura prêté, et ainsi aura contribué à une excellente oeuvre économique et nationale.

Ecrivez-moi votre nom et votre adresse correctement et adressez à J. B. TREFFLE RICHARD, notaire, à l'Epiphanie, comté de l'Assomption, Canada.


# CARTES PROFESSIONNELLES

### AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

Tél. Bell Main 1973.—Adresse télégraphique Codes : Western Un. Univ. Ed. "Yrrab" Montréal

**LEOPOLD BARRY LL.B.**
Avocat et Procureur
Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques Chambre 44.—Montréal

Boîte Postale 356. — Adresse télégraphique "Nahac, Montréal". Tél. Main 1250-1251. Codes : Liebers. West. Un

**C. H. CAHAN, C. R.**
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques.

**ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.L.**
Avocat
54 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Désery, Hochelaga. Tél. Bell. LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, LLD., C.R., Camille Tessier, LL.B.

**PATTERSON & LAVERY**
AVOCATS-PROCUREURS
SUITE 111 180 ST-JACQUES
Tél. Bell Main 3960 Cable Wilpon
W. Patterson, C. R., Salluste Lavery, B.C.L. M. Lavery a son bureau du soir, 1 Saint-Thomas, Longueuil

Résidence : Est 5973.

**ANATOLE VANIER, B. A., L L. B.**
AVOCAT
Tél. Main 213. Chambre 53.
97, rue Saint-Jacques.

Résidence : 180, Jeanne-Mance Tél. Est 5973

**GUY VANIER, B. A., L L. L.**
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques, Chambre 76, Tél. Main 2632.

### NOTAIRES

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêt sur hypothèque, achats de créances.

**G. A. NORMANDIN**
NOTAIRE,
205 Saint-Jacques. Tel. Main 8161

### MEDECINS

Diplomé en hygiène Pub.
Dr J. N. CHAUSSE
SPECIALITE : Voies urinaires, maladies de la peau Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis, 4826, 1353 Ave. Delorimier, coin Mont-Royal.

**Dr M. LEMOYNE**
257 SHERBROOKE EST
(Près Saint-Denis)
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4550.

### DENTISTES

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549, 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

### INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

**De GASPE BEAUBIEN**
Ingénieur-Conseil, Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

### ARCHITECTES

LAFRENIERE, J. L. D.—A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures. 271 Saint-Denis. Tél. Est 887. 523 Lafontaine, Maisonneuve. Tél. LaSalle 1856.


Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée). Henri Bourassa, directeutr-gérant.


# PETITES ANNONCES

## SITUATIONS VACANTES

### APPRENTIS DEMANDES

Apprentis barbiers demandés, système moderne, quelques semaines suffisent, cours du soir si désiré, position assurée; seule institution canadienne-française en Amérique. S'adresser Moler Barber College, 62D Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

### AGENTS

Voici un article nouveau et qui se vend facilement: un magnifique crucifix lumineux, qui absorbe la lumière durant le jour et qui, la nuit, fait ressortir clairement la figure de notre Sauveur dans la pièce la plus sombre. Faites venir des détails gratuits aujourd'hui. Fisher, Ford Mfg Co., 31 rue Queen, Toronto Ouest, Ont.

### AGENT DEMANDE

Nous avons en mains la proposition la plus avantageuse pour tout homme sérieux et actif, désirant se faire un bon salaire. Pas d'immeuble ni de vente de marchandises; nous préparons nous-mêmes l'ouvrage. Une visite à nos bureaux vous convaincra de la valeur de la proposition que nous offrons. American Financial & Promoting Co., 71a St-Jacques, Montréal. Les agents de la ville de Québec et environs pourront s'adresser dimanche et lundi prochain entre 2 et 4 p.m., au No 15½ St-Réal, Québec.

## A LOUER

### A LOUER

Grand magasin, bureau, hangar et cave, sur la Place d'Youville, près rue St Pierre. S'adresser à J. B. Trudel, 38 Place d'Youville. Tél. Main 5570.

## A VENDRE

### A VENDRE

Fournaise Tortue No 3, neuve, et une sleigh. Vendra bon marché. S'adresser: 1127 Cadieux.

### A VENDRE

Moulin à scie, 2 pouvoirs d'eau, 150 forces, à 100 pieds du C.P.R. (siding), égal niveau, 100 acres de terre, 2 maisons. Pour renseignements, s'adresser à Casier Postal No 51, Saint-Jovite, Québec.

### A VENDRE

Un engin à vapeur type Corlis, système le plus économique, 30 forces, avec bouilloire de 50 forces, en excellente condition, et pouvant porter 100 livres de pression, à vendre à bas prix. Ces appareils peuvent être vus chez MM. Casavant Frères, facteurs d'orgues à Saint-Hyacinthe.

A vendre aussi un moteur à gaz ou à gazoline, de 5 forces, en bonne conditions. Pour information s'adresser

### VIEUX LIVRES A VENDRE

L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome, 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 avant J.-C. à l'an 420 de J.-C. en 15 volumes. S'adresser à 681 avenue Papineau.

## DIVERS

### ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

### CARTES

Venez voir notre stock de cartes de Noël et Nouvel An offert à réduction. Oka Sign Co., 409 Cadieux. Est 3484.

### SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No 182 rue Sanguinet.


# LES PECHERIES

Ottawa, 5. — Le professeur E. E. Prince, commissaire des pêcheries canadiennes, et un présentant américain, tiendront dans quelques semaines, une conférence, en cette ville, à propos du traité international des pêcheries entre le Canada et les Etats-Unis.

La North America Fish and Game Protection Association, tiendra également un congrès à Ottawa, ce mois-ci.


# CARTES D'AFFAIRES

**ACHILLE DAVID**
Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710. Résidence, Tél. Est 2782.

**RODOLPHE BEDARD**
Expert-comptable et auditeur. Systématiste consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON A
*LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES*
Angle Carmel et St-Denis. Tél. St-Louis 2149. Bon service et courtoisie.

## HOTELS

J. A. Tanguay, prop.
*HOTEL RIENDEAU*
Le Rendez-vous des Canadiens-Français,
58-60 Place Jacques-Cartier, Montréa

l'Hotel des Voyageurs
*LE ROYAL GEORGE*
9 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hôtel de Ville), Québec, Chambres $1.00 à $2.00. Plans européens et américains.
J. O. OCTEAU, Prop.

VICTORIA HOTEL
Québec
E. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: $2.50 à $3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. $2.00 par jour.

# DOMINION COAL CO.

LIMITED
MINEURS ET EXPEDITEURS de Charbon Dominion pour Vapeur

Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)
Pour renseignements s'adresser aux
BUREAUX DE VENTE
112 rue Saint-Jacques - - - - - - Montréal
Téléphone Main 401


# Cité de Maisonneuve

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Secrétaire-Trésorier de la Cité de Maisonneuve, que le rôle de perception des taxes foncières, tant municipales que scolaires pour l'année commençant le premier mai 1913 et se terminant le 30 avril 1914, a été complété et qu'il est déposé à mon bureau, à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son dit bureau, dans les vingt jours de cette date, sans autre avis.

Un escompte de cinq uour cent sur le montant de ces taxes sera accordé à toute personne qui en effectuera le paiement dans les quinze jours de cette date

Donné à Maisonneuve ce premier jour de décembre mil neuf cent treize.

(Signé) M. C. ECREMENT,
Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

# CHARING CROSS INDUSTRIAL COMPANY, LIMITED

### ASSEMBLEE GENERALE.

Avis vous est donné que, en conformité au règlement adopté, l'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le dix-septième jour de décembre 1913, à 3 heures p.m. au bureau principal de la compagnie, 90 rue Notre-Dame Est à Montréal, pour recevoir le rapport des opérations de l'année écoulée, procéder à l'élection des directeurs et délibérer sur toutes questions se rapportant à l'administration des affaires de cette compagnie.

Par ordre de la Direction.

C. BEAUCHAMP,
Secrétaire.

Montréal, le 3 décembre 1913.

# L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS NOS COLLEGES

## Lettre de M. l'abbé Emile Dubois, de Sainte-Thérèse

Séminaire de Sainte-Thérèse,
30 novembre 1913.

Monsieur Henri Bourassa,
Directeur du *Devoir*,
Montréal.

Cher Monsieur,

Les articles des abbés Groulx, Gélinas et Chartier vous ont renseigné suffisamment, je crois, sur les efforts qui se font actuellement dans nos collèges pour l'éducation du patriotisme par l'enseignement de l'histoire de notre pays. Inutile donc de revenir sur ce sujet; je ne ferais que vous répéter pour notre maison ce qu'on vous a dit d'une façon si claire et si précise pour d'autres. Je voudrais cependant vous faire connaître ce qu'on a fait, autrefois, à Sainte-Thérèse à ce même point de vue.

J'ai feuilleté avec soin les vieux cahiers d'honneur de Rhétorique ainsi que les archives de nos sociétés, (Académie Saint-Charles, Société Ducharme,) et je vous transmets les résultats de mon enquête, en y joignant trois conclusions. Mon enquête commencera à l'année 1901 pour se terminer en 1881. Il m'a été impossible, malheureusement, de remonter plus haut que l'année 1881 — date de l'incendie de notre séminaire et de la destruction complète de tous nos vieux papiers.

J'ouvre d'abord les cahiers de l'Académie, société littéraire. Dans ces vingt ans, plus de 180 travaux y ont été transcrits; sur ce nombre 70 traitaient de choses canadiennes — récits de bataille — éloges de nos grands hommes — études sur la vie et les moeurs des anciens Canadiens, etc. Si l'on tient compte que, soustraction faite des sujets canadiens, sur les 110 travaux qui restent, près de la moitié—exactement 51 — sont des chroniques écolières, on remarque sans tarder que les petits académiciens d'autrefois, guidés par des directeurs patriotes comme les abbés A. Nantel et Sylvio Corbeil, ne négligeaient pas l'histoire de leur pays.

A l'Académie on a présenté encore, dans ce même laps de temps, 7 rapports sur les anglicismes, rapports très longs et très documentés.

Ouvrons maintenant les cahiers d'honneur de Rhétorique. De 1881 à 1901, près de 500 compositions ont été jugées dignes de passer à la postérité térésienne. Sur ce nombre, 130 sont tirées de l'histoire du Canada. C'est Jacques-Cartier qui harangue ses compagnons en face de la croix qu'il vient de planter en Gaspésie; c'est Maisonneuve, c'est Champlain qui font connaître en France la situation précaire de la colonie pour demander un prompt secours; c'est Dollard exhortant ses braves à vendre chèrement leur vie; c'est Frontenac faisant connaître les volontés du roi aux Canadiens réunis en Etats-Généraux; plus loin, c'est l'éloge de Mgr de Laval, celui de Montcalm et de Salaberry; ce sont surtout et assez fréquemment Papineau, Lafontaine revendiquant nos droits; c'est l'Acte d'Union étudié en lui-même et dans ses résultats; c'est le grand problème enfin de l'établissement des colons et de l'exode des nôtres vers les Etats-Unis, étudié à fond, surtout pendant les années 1882-83-85.

Cent trente compositions sur les choses du Canada sur un total de 500, vous me direz peut-être, c'est bien peu. Mais il faut tenir compte encore ici, que, sur les 370 sujets qui ne sont pas canadiens, près de la moitié, exactement 173, nous font connaître des faits de la vie collégiale et pourraient à la rigueur être comptés parmi les sujets canadiens.

J'arrive enfin aux archives de la Société Ducharme. De 1881 à 1901, 320 sujets servirent de thème à des joutes oratoires. Sur ce nombre, 170 étaient tirés de l'histoire universelle, 106 de l'histoire du Canada et 42 étaient des amplifications oratoires sur des sujets divers. A cette société, on étudiait à fond les actes d'un Jacques Cartier, d'un Champlain, d'un Mgr de Laval, d'un Montcalm. On mettait en lumière surtout, nos grandes figures politiques, Bédard, Morin, Papineau, Lafontaine, Cartier. Deux fois même on allait jusqu'à se supposer en plein parlement, sous l'Union, une fois pour demander son rappel, une autre fois pour discuter les avantages ou les désavantages de la Confédération; ce dernier débat surtout passionnait tellement les jeunes d'autrefois qu'il dut se continuer pendant deux séances en l'année 1896, et qu'il donna l'occasion à des discours remarquables de voir le jour avant et après cette année.

Quant à ce qui concerne la chaire d'histoire du Canada, deux professeurs, entre autres, s'y distinguèrent pendant ces 20 ans. Ce sont les abbés Proulx et Rouleau. Deux noms bien connus alors et aujourd'hui encore de la jeunesse térésienne. Ce n'est pas exagéré non plus de dire que la province de Québec entière eut souvent l'occasion d'applaudir ces deux orateurs, aux jours de ses fêtes patriotiques. Je me rappelle encore avec quel plaisir, pendant mon année de Rhétorique, nous voyions arriver, trois fois chaque semaine, les cours d'histoire du regretté M. Rouleau. Comme il nous enthousiasmait des faits et gestes des patriotes de "37"! Il ne manquait jamais, chaque année, de renseigner ses élèves sur nos organisations municipale, provinciale et fédérale.

Pour faire connaître tout ce qui s'est fait dans notre maison, au point de vue de l'histoire du Canada, il faudrait ajouter qu'à 5 ou 6 reprises différentes, dans ces 20 ans, on a joué sur notre scène de petits drames, tirés de notre histoire. "Les pionniers du lac Nominingue" de l'abbé Proulx, publiés par nos *Annales Térésiennes*, eurent un succès considérable. Ce drame a pour but d'arrêter l'exode des nôtres vers les Etats-Unis et de les encourager à chercher fortune dans les fertiles régions du Nord. "Le fricot sinistre", du même, fait revivre une vieille légende du pays. M. l'abbé Corbeil a fait jouer sur notre scène "Maisonneuve" et "Au Bivouac de Carillon", drames où revit tout un passé charmant et héroïque.

Je m'arrête, car j'ai hâte, en face de ces faits, d'en venir aux conclusions qui en découlent :

1. Est-il possible, M. le Directeur, de supposer qu'avant 1900, un écolier sortant de nos Séminaires, ignorait complètement notre histoire nationale et même notre droit constitutionnel, qu'il connaissait mieux les faits et gestes de Sémiramis, d'Alexandre, de César et de Napoléon que ceux de nos héros militaires ? Je ne le crois pas, pour Sainte-Thérèse. Mais alors j'assignerais comme principale cause à l'ignorance profonde de nos hommes politiques en fait de droit constitutionnel, celle que vous signalez vous-même dans votre dernier article : le manque de cours d'histoire après le collège. Vous suggérez, pour combler cette lacune, la création d'une chaire d'histoire du Canada dans nos universités. C'est une idée patriotique et qui merite considération. L'étudiant intelligent, après sa sortie du collège, et l'homme de profession vraiment patriote, ne manqueraient pas de fréquenter cette chaire. Plus tard, ces mêmes hommes, devenus magistrats ou députés, à chaque tournant de notre histoire, éclairés par le passé, sauraient quelle position prendre et ne resteraient pas désemparés en face des besoins nouveaux qui surgissent.

2. Jeter la pierre à nos anciens professeurs d'histoire, parce qu'ils n'ont pas insisté longuement, comme on le fait aujourd'hui, sur nos droits constitutionnels, droits que sauvegarde la Confédération, est-il permis de le faire ? Ils vivaient, ces dignes prêtres, dix ou quinze ans après la signature du pacte fédéral ; ils étaient sages, semble-t-il, de donner au nouveau-né le temps de faire ses premières dents avant de l'apprécier à sa juste valeur. Pouvaient-ils encore prévoir la tournure que prendraient, de nos jours, les questions de langue et de religion ? Qui aurait pu annoncer d'avance le grand mouvement impérialiste dont notre époque est témoin ? Nous préparons bien aujourd'hui nos élèves pour les luttes de demain ; dans 20 ans, d'autres luttes surgiront, qui exigeront d'autres connaissances. Prenons garde qu'à leur tour, nos propres élèves ne nous jettent la pierre, parce que nous avons été de notre temps.

3. Hommage donc à nos regrettés professeurs d'autrefois ! Ce sera mon dernier mot. Ils ont allumé dans nos coeurs la flamme du patriotisme. Les professeurs d'histoire du Canada, dans notre maison depuis 1900, n'ont fait que l'aviver. Leur oeuvre est grande, sans doute, mais celle des premiers n'est pas moins digne de respect et de reconnaissance. M. le Directeur, est-ce que je m'illusionne sur le passé ? Il me semble que les faits cités plus haut sont là pour répondre : non ! En tout cas, la gratitude me servirait d'excuse.

Croyez-moi votre tout dévoué,

EMILE DUBOIS, ptre,
Professeur d'histoire à Sainte-Thérèse.

# COURRIER DE FRANCE

**ALPHONSE XIII.**

Paris, 4.—Le roi Alphonse, venant de Vienne, est arrivé à Paris. Il a été reçu à la gare par M. Martin, chef du protocole, représentant M. Poincaré. Il est reparti hier soir pour Calais.

**EN ROUTE POUR ALGER.**

Paris, 4.—On télégraphie de Bizerte que l'escadre légère est partie pour Alger.

**LE PRIX GONCOURT.**

Paris, 4.—Le prix Goncourt a été attribué à M. Marc Elder, auteur d'un roman intitulé : "Le peuple et la mer".

**DISPARITION.**

Paris, 4.—M. Wadsworth Rogers, bien connu dans le sport hippique, est mystérieusement disparu depuis samedi dernier. Toutes les recherches entreprises jusqu'ici n'ont donné aucun résultat.

# LA SITUATION A MADAGASCAR

Paris, 4. — M. Picquié, gouverneur général de Madagascar, a récemment adressé au ministre des colonies un rapport très détaillé sur la situation générale de l'île et de ses dépendances à la fin de l'année dernière.

De cet exposé, qui embrasse toutes les questions, il résulte que la situation de la colonie prospère, tant à la faveur des initiatives européennes de plus en plus nombreuses qui se manifestent dans le domaine de l'industrie et de l'agriculture, que d'un développement appréciable des facultés d'adaptation et de l'activité des indigènes.

Ce développement est surtout marqué en Imerina, où la population souple, intelligente et rapidement perfectible, s'adonne avec une ardeur croissante à un labeur dont les bénéfices augmentent parallèlement à l'extension des voies de communications. Grâce à cette activité agricole, l'aspect des campagne de Madagascar se modifie avec une rapidité surprenante.

LES
THES DU JAPON
ont eu un succès sans égal, et le Japon est le premier pays au monde qui ait condamné la préparation des Thés adultérés.

# POUR L'ECOLE BILINGUE

## Un nouveau plaidoyer de M. O'Hagan

M. Thomas O'Hagan, l'ancien principal du "igh School", de Rockland, dont nous avons déjà publié l'éloquente protestation contre la tyrannie du gouvernement ontarien, continue sa lutte pour la justice. Il adressait récemment au "Globe", de Toronto, une nouvelle lettre, non moins catégorique que la première, et dont nous emprunton la traduction au "Temps", d'Ottawa :

A M. le Rédacteur du "Globe",

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de soumettre à vos lecteurs quelques observations sur un sujet qui semble préocuper l'opinion d'Ontario à l'heure actuelle, même à l'exclusion du fracas des manoeuvres militaires du général Carson en Ulster ou du besoin pressant de l'hygiène sexuelle dans nos écoles. Naturellement, je veux parler des écoles bilingues.

Je soutiens qu'il est regrettable que l'enseignement des enfants français de cette province ait été utilisé comme ballon politique par le gouvernement d'Ontario. En un mot, le docteur Pyne et le docteur Seath, son "fidus achates" ont embrouillé toute la question. L'honorable ministre de l'Instruction Publique me surprend, car j'aurais cru que ses études médicales lui auraient fait soigner ses ordonnances, même si les petits Canadiens-français devaient avaler la dose. Quant au docteur John Seath, qui est "facile princes" le plus grand spécialiste de notre province spécialisée, je croirais qu'après huit ans d'expérience comme surintendant de l'Instruction Publique, il devrait avoir trouvé à l'heure actuelle un spécifique contre ce microbe canadien-français, qui menace la santé, non-seulement de toutes les loges orangistes de la Province, mais la paix, le confort, la stabilité assurée et la permanence du gouvernement Whitney.

Je vous dirai, Monsieur, que dans un pays composé de différentes races et de différentes croyances comme le Canada, et comme vous en trouvez dans toute l'Europe, le gouvernement ou si vous voulez mieux l'instruction publique doit être basée sur des concessions et des compromis si elle doit être sagement et justement administrée. Dès que vous quittez cette voie, la friction et la rupture s'ensuivent. L'Angleterre l'a bien compris quand elle a établi la paix au Sud-Africain, et les pères de la Confédération canadienne l'ont reconnu, eux aussi, quand ils ont redigé la constitution canadienne.

Une chose, aussi que nous devons comprendre, si nous voulons être de bons Canadiens, c'est qu'il n'y a pas de meilleure race dans ce pays,—que le Canadien-français des rives du Saint-Laurent ou de l'Ottawa qui évoque fièrement Jacques-Cartier, Champlain ou l'évêque Laval, et qui parle la langue de Corneille ou de Lamartine, est certainement l'égal comme sujet britannique, du plus grand batteur anglais de drapeau, même si les ancêtres de ce dernier sont venus du coeur de Londres. Et sa belle langue gauloise est un signe de courtoisie, de culture et de caractère français, sauf pour les bigots étroits.

Il est, de plus, aussi faux de dire que le Canada est un pays anglais que de prétendre que les Etats-Unis forment un pays anglo-saxon. Comme question de fait, la province de Québec est entièrement française, et il y a une minorité considérable dans sept des autres provinces. Il y a, si je comprends bien, 250,000 Canadiens français en Ontario. Est-ce exiger trop, je vous le demande, que de s'attendre à ce que cette minorité française d'Ontario soit traitée avec autant de justice et de générosité que l'est la minorité anglaise dans Québec? Supposez, comme parallèle, que le Conseil de l'Instruction publique de Québec lançât une réglémentation par laquelle l'instruction exclusivement française serait obligatoire dans les écoles anglaises de la Province, et que l'inspection de ces écoles fût confiée à des inspecteurs français catholiques, qui verraient à la parfaite observance des lois; je vous demande ce que la minorité non catholique anglaise penserait de la justice canadienne française? De plus, n'est-il pas absurde de demander que des enfants de cin, six, sept ou huit ans appartenant à des familles où pas un seul mot d'anglais n'est parlé, reçoivent leur instruction à l'école dans une langue qu'ils ne comprennent pas? Quelqu'un a dit que la philosophie était la raison systématisée. La pédagogie est aussi la raison systématisée. Quel sens y a-t-il dans une tentative d'instruire les enfants dans une langue qu'ils ne comprennent pas? Le but des écoles primaires n'est pas d'enseigner les langues; cela est contraire à leur programme dans tous les pays.

Croyez-vous que la Suisse traiterait ses enfants allemands, italiens et français de cette façon? Et pourtant les Suisses comptent au nombre des meilleurs linguistes d'Europe, ils sont même plus avancés sur ce point que les gens d'Ontario, y compris les auteurs des règlements sur les écoles bilingues.

De plus, encore, on pourrait croire, en lisant la presse conservatrice, que les Canadiens français d'Ontario ne veulent pas apprendre l'anglais. Ceci est inexact. Mais ils s'opposent à ce que l'anglais soit forcé dans la gorge de leurs petits enfants à un âge où l'intelligence devrait être développée par l'usage d'une langue qu'ils comprennent, même si l'ordonnance est rédigée et la dose préparée par deux "spécialistes".

Une note de rédaction du "Free Press" de London disait: "Middlesex-Est pour le bon gouvernement, et l'anglais dans les écoles d'Ontario." Je suis certain que M. Rowell, chef de l'Opposition, appuiera cette idée dans Middlesex-Est. Tout Canadien-français d'Ontario l'appuiera aussi. Les Canadiens-français opposés à l'anglais? Quelle folie! Allez dans Québec et voyez les milliers de Canadiens-français qui parlent l'anglais. Où sont alors les préjugés contre l'anglais? Où est votre Bourassa ontarien dont l'éloquent discours en français pourra égaler celui de ce grand tribun canadien-français en anglais?

Thomas O'HAGAN.

# L'ESPAGNE AU MAROC

**LE GENERAL WEYLER, "LE PLUS GRAND SOLDAT D'ESPAGNE", NOMME MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE AU MAROC.**

(Service de la Presse Associée)

Madrid, 5. — On annonce officiellement que le général Valeriano Weyler ancien gouverneur militaire de Cuba, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire au Maroc. Il succèdera au général Marina. Le départ pour le Maroc de Weyler, que l'on considère comme le soldat le plus habile de l'Espagne, fait dire au public que la situation là-bas est plus grave que le gouvernement veut bien l'admettre. De plus, le général Weyler n'appartient pas au parti conservateur actuellement au pouvoir. Le gouvernement ne peut s'empêcher de reconnaître la valeur de cet homme, sa force et son habileté, et croit urgent de l'envoyer pour régler si possible une situation très tendue.

L'un des problèmes qui occupe particulièrement le gouvernement est la question juive. Il y a trois cents ans un grand nombre de juifs espagnols furent chassés de leur patrie et se refugièrent au Maroc. Les descendants de ces Juifs se réclament de l'origine espagnole et demandent protection comme sujets du roi Alphonse XIII. Le parti catholique s'oppose à la chose sous prétexte qu'il en résultera une guerre de races.

# A LA POLICE

En passant devant le No 53 rue Désery, ce matin, un nommé J. W. Prathier a reçu sur la tête un seau d'eau sale. La police informe.

* * *

Des cambrioleurs ont pénétré la nuit dernière au No 226 rue Clifton, chez M. James Shottan, et ont volé 13 poules et 1 coq.

* * *

Il est rumeur que M. McLaughlin, inspecteur de la sûreté, ait envoyé sa candidature comme assistant-surintendant de la police.

* * *

Trouvé en possession d'un revolver calibre 48, un marin, James Howard, a été condamné ce matin à $25.00 d'amende ou un mois de prison.

* * *

Le même James Howard, arrêté pour port d'arme illégal, a été condomné ce matin, par le recorder Weir, pour avoir quêté, à $20.00 ou 3 mois.

* * *

Le détective Samson a arrêté hier après-midi, à Sainte-Rose, le docteur J. A. Asselin, accusé d'avoir vendu de la cocaïne. Enquête le 10.

* * *

Un nommé Joseph Glemming, 212a rue Gertrude, a été arrêté ce matin pour avoir volé une boîte de linge, propriétée de la buanderie Family. Enquête le 10.

* * *

L'agent Phaneuf a arrêté hier soir Albert Papineau, 305 rue Beaudry, accusé d'avoir volé pour 50 sous d'objets au No 1322 rue Lafontaine.

"A BOUT PORTANT"
de Nap. Tellier
vol. franco . . . . . 27cts
EN VENTE AU *DEVOIR*

# NOS COMPATRIOTES DE LOWELL, MASS.

**UNE REUNION IMPORTANTE SERA TENUE DIMANCHE. — L'INFLUENCE DES FRANCO-CANADIENS.**

(Service de la Presse Associée)

Lowell, Mass, 4.— A 2 heures de l'après-midi, dimanche le 7 décembre, aura lieu une assemblée générale des électeurs franco-américains de cette ville, laquelle est convoquée par le Comité Exécutif, qui s'est entendu sur un programme à soumettre, en prévision des élections de mardi prochain.

Cette grande assemblée, dont l'importance saute aux yeux, aura lieu à l'Association Catholique, rue Pawtucket.

D'après un calcul fait récemment par M. Omer Allard, il y a tout près de 2,000 noms franco-américains sur les listes électorales.

"Si tous ces compatriotes, dit-il, voulaient s'entendre et comprendre la situation actuelle, nous pourrions avec la balance du pouvoir, que nous détenons, élire le prochain maire de Lowell, et de cette manière montrer notre influence. Dans deux ans, nous serions en état de dicter en quelque sorte nos volontés ; ou du moins espérer d'être reconnus.

"Le moment arrive de faire voir que notre union politique n'est pas un château en Espagne.

"Sachons faire taire toute voix discordante qui pourrait s'élever parmi nous, soudoyée par nos adversaires ; rallions-nous tous à la majorité dont la volonté doit être la règle à suivre; et quels que soient les candidats que l'assemblée de dimanche choisira, nous devrons les appuyer de toutes nos forces, même si quelques-uns ne sont pas ceux que nous aurions préférés.

"Il faut comprendre qu'on ne peut pas être tous et toujours du même avis ; mais quand on a l'intérêt de sa race à cœur, quand on est des hommes raisonnables et modérés, on se range du côté de la majorité de ses compatriotes, et on ne nuit pas à un mouvement qui est en si bonne voie.

"Puis quand, après avoir pesé toutes les choses, on prendra le vote, il faut espérer que la minorité sera assez raisonnable pour dire : "Je m'incline ; je suis avec le gros de mes compatriotes ; je ne veux pas être un brandon de discorde ni un bâton dans les roues."

# BELLE FETE A SAINTE-HELENE

Une belle fête s'annonce pour lundi prochain, dans l'église Sainte-Hélène C'est le jour de l'Immaculée Conception, et ce sera aussi, le soir, à 7 heures 30, la bénédiction solennelle d'un magnifique groupe de statues, représentant la dévotion du Bienheureux Louis Marie Grignon de Montfort pour la Vierge, Reine de nos coeurs. Groupe harmonieux dans lequel le statuaire bien connu qu'est M. Alexandre Carli donne une nouvelle preuve de son intelligence à comprendre les choses de l'art et de la religion.

Monseigneur Gauthier évêque auxiliaire, veut bien présider et faire lui-même la bénédiction. Le prédicateur sera le T. R. P. Richard, provincial, S. M. M.

Invitation aux dévots de la sainte Vierge qui sont nombreux à Montréal, de venir à la cérémonie, et par leur croyance manifester leur dévouement à la Reine de nos coeurs .

# L'AVENTURE DE M. MARTIN

**L'ECHEVIN DU QUARTIER PAPINEAU DIT QU'ON L'A DROGUE POUR LUI ENLEVER LE CREDIT D'AVOIR EMMENE LA DELEGATION DE MARDI A QUEBEC.**

Les amis de l'échevin Martin prétendent que si le représentant de Papineau n'a pu présenter lui-même au premier ministre la délégation qu'il avait organisée pour demander le rappel de la loi des pavages et pour protester contre la division de la ville en cinq districts électoraux, c'est qu'on l'avait drogué et qu'au moment où la délégation entrait au parlement, il était enfermé dans une chambre du Château Frontenac. Ses amis veulent savoir qui l'a mis dans cet état, parce qu'ils croient que ce fut fait de propos délibéré.

L'échevin Martin dit lui-même : "Je déclare qu'un échevin voulait profiter du retentissement que devait avoir cette délégation et que pour cela il m'a mis de côté et m'a volé le crédit de cette campagne. Je soulèverai cette affaire au conseil municipal la semaine prochaine."

Le docteur Ernest Poulin dit qu'il a remarqué, mardi matin, après le déjeuner au Château Frontenac, que l'échevin Martin avait quelque chose. Il le questionna et M. Martin lui dit qu'il se sentait une violente envie de dormir. "S'il avait pris de l'alcool, dit le docteur Poulin, je l'aurais su. Nous vîmes qu'il était impossible de l'amener au parlement et nous le fîmes coucher. Je m'informai et j'appris qu'il avait bu un verre de lait et d'eau de Vichy. Quand nous revîmes au Château l'échevin Martin dormait encore. A 2 heures, je montai à sa chambre, mais il n'y était plus et j'appris que deux hommes l'avaient emmené à la gare. Je trouvai cela étrange, parce qu'il n'y a pas de train pour Montréal avant 5 heures."

L'échevin Martin est sûr qu'on l'a drogué et que, pendant qu'il était dans cet état, il a erré de par la ville jusqu'à l'heure du départ. Il dit qu'il n'était pas tellement malade qu'il ne puisse pas se rappeler qui était avec lui et, quand l'heure sera venue, il dira ce qu'il sait.

# VENTE DE CHEVAUX DE RACE

(Service de la Presse Associée)

Londres, 5 — La vente des animaux de race a jusqu'ici réalisé près d'un million et demi de piastres. Cent quarante-cinq animaux ont passé en d'autres mains, formant une somme de $322,980. Sir William Wilson a payé la plus forte somme du jour. Il a cheté au prix de $23,625 une jument de six ans, la fameuse "Salamanca". M. Cochrane, un sportsman américain, a acquis au prix de $14,750, le cheval qui porte le nom de "Quair" et qui appartenait au duc de Portland.

# L'HIVER A LONDRES

(Service de la Presse Associée)

New-York, 5.— Un cablogramme au "Herald" contient ce qui suit : On a ressenti hier les premières atteintes de l'hiver. Il a neigé dans plusieurs parties du pays. Le vent du nord-ouest et de l'ouest a soufflé avec fureur sur toute la côte. Il était particulièrement violent sur la mer Manche et dans le chenal de Bristol.

# LE DOYEN DES EVEQUES EPISCOPALIENS

Londres, 5.— Le Dr Forrest Browne, évêque épiscopalien de Bristol, déclare qu'il prendra sa retraite au printemps. Il célébrait hier son quatre-vingtième anniversaire de naissance. Son clergé lui a offert un magnifique cadeau. Le Dr Browne est le doyen des évêques épiscopaliens.

# LE "REGINA"

Londres, 5.— Le "Regina", tel sera le nom du nouveau paquebot de la ligne Dominion. Ce sont MM. Marland et Wolff, de Belfast, qui ont le contrat de construction du nouveau navire. Celui-ci jaugera 16,000 tonneaux et aura trois hélices. La compagnie Dominion mettra le "Regina" au service du trafic entre le Canada et l'Angleterre.

# UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR

4390.—Jupon princesse pour dame, de 30 à 40 pouces de buste Matériaux 5 verges 1-2 en 36 pour 36 de buste

Les lectrices du "Devoir" peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes:—

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS AU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres ou en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

**COUPON**

Département des Patrons au "Devoir".
Ecrivez lisiblement.

PATRON No. 4390

Nom . . . . . .

. . . . . .

No. . . . . Rue . . . . . .

Ville . . . . . .

Mesure du buste . . . . . .

De taille . . . . . .

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure ; mentionnez l'âge seulement.

Pourquoi payer un prix extravagant pour votre
MANTEAU EN
MOUTON de PERSE

Visitez nos salles d'exposition. Voyez notre assortiment de 400 manteaux, et les prix auxquels nous offrons nos manteaux de la plus haute qualité vous surprendront.

RAPPELEZ-VOUS BIEN QUE NOUS FAISONS UNE SPECIALITE DU
MOUTON DE PERSE
Que notre nom est maintenant en renommée dans tout le Canada; que notre garantie, en ce qui concerne la qualité, l'élégance et la confection donne l'assurance de la satisfaction.

McComber & Cummings
La maison du mouton de Perse
373 RUE SAINT-PAUL
Angle Saint-Sulpice

C.I.F.
$1,000 DE RECOMPENSE
Des concurrents malhonnêtes représentent au public que nos boitiers de MONTRES LIP ne sont pas de provenance française.
*Nous offrons $1,000 de récompense*
à quiconque prouvera qu'un seul boîtier ou un seul mouvement de nos MONTRES LIP, n'est pas importé directement de France.
La Compagnie Industrielle Française, Limitée
8 BOULEVARD SAINT-LAURENT
Entre Notre-Dame et Saint-Jacques
Tél. Main 1680.

R. J. LATIMER & CIE
Rugs de poney, de plusieurs dimensions, traineaux de course et "Sainte-Catherine", 5 dimensions, traineaux de famille, de ville et de campagne, lorries, carrioles, "berlots", traineaux de boulanger et de laitier, harnais, robes et toutes marchandises utiles et bien confectionnées, aux plus bas prix.

445 RUE SAINT-JACQUES

The Atlas Construction Co., Limited
ENTREPRENEURS DE CONSTRUCTIONS EN BETON
Nous fournissons les estimés pour tous genres de batisses. S'adresser à
37 RUE BELMONT, MONTREAL.

Royal Canadian Academy of Arts
35ème EXPOSITION ANNUELLE DE PEINTURE, SCULPTURE, ARCHITECTURE, etc., à l'Art Association Galleries, 679 rue Sherbrooke Ouest.
Ouverte tous les jours de la semaine, de 10 a.m., à 6 p.m. Admission 25 sous. Lundi et jeudi soirs, de 8 à 10, 10 sous.

FAITES FAIRE VOS
IMPRESSIONS
Vous obtiendrez toujours satisfaction en donnant vos commandes à notre bureau. :: :: ::
*Nous sommes outillés pour tous les genres de travaux. :: ::*
Demandez nos prix avant de donner vos commandes ailleurs. :: :: ::
AU
DEVOIR
TELEPHONE MAIN 7461
71a RUE ST-JACQUES

## POLITIQUE ETRANGERE

# LA CRISE POLITIQUE EN FRANCE

### M. Poincaré demande à M. Félix Ribot de former un ministère. — L'opinion de la presse parisienne.

Paris, 5. — La crise ministérielle était sur le point d'être réglée, hier soir. Le président Poincaré, après une longue entrevue avec M. Caillaux, chef des radicaux, Emile Aimond, président du comité des finances au Sénat, et autres, principalement sur l'aspect financier de la situation, a demandé à l'ex-premier ministre Félix Ribot d'entreprendre la tâche de former un nouveau ministère, pouvant être accepté de tous les groupes républicains.

M. Ribot a d'abord refusé, prétextant le mauvais état de sa santé, mais finalement il a accepté de prendre l'offre en considération. Il donnera sa réponse aujourd'hui, lorsqu'il aura consulté ses amis. Cependant, dans les cercles parlementaires, on croit qu'il n'acceptera pas. En ce cas, il est probable que M. Doumergue, ex-ministre du Commerce, sera appelé; on le considère généralement comme le plus apte à former le cabinet que demandent les circonstances.

OPINIONS DE LA PRESSE

LE "FIGARO"

La majorité de la presse parisienne déplore la chute du ministère Barthou.

Le "Figaro" publie un article de M. Gaston Calmette disant:

"Pendant 265 jours le ministère a gouverné avec intelligence. Ses adversaires vont avoir maintenant une tâche difficile, car ils ont ouvert un profond abîme entre les finances de l'Etat et les entreprises financières privées. Ils ont envenimé la question militaire, et la Chambre s'est dispersée au milieu des cris des socialistes: "A bas les trois ans!"

"Triste signe des temps!" conclut M. Calmette.

L'"ECHO DE PARIS"

L'"Echo de Paris" estime que le ministère a été renversé par les ennemis intérieurs de la France.

LA "REPUBLIQUE FRANÇAISE"

La "République française" dit que la chute du cabinet Barthou est le coup le plus sérieux porté à la France depuis bien des années.

"Le vote de la Chambre, dit ce journal, est un acte abominable. C'est le premier coup de hache dans nos institutions; il atteint le crédit et le prestige de la France, ouvre la route à la banqueroute et à l'invasion."

L'"HOMME LIBRE"

L'"Homme libre", journal de M. Clémenceau, mêle naturellement une question cléricale à ses appréciations. "Le parti républicain, dit-il, a renversé M. Barthou parce qu'il gouvernait en s'appuyant sur les partis de la droite; parce qu'il viola l'esprit de la loi de séparation en permettant le rétablissement de la cérémonie du Vendredi Saint dans la marine; enfin, parce qu'il était hostile au projet d'impôt sur le revenu."

LA "LIBRE PAROLE"

La "Libre Parole" dit que le vote d'hier fut un acte antifrançais.

L'"AUTORITE"

L'"Autorité" dit que ce vote atteint l'épargne française. "C'est, dit ce journal, la plus grande débâcle financière depuis la Révolution. Ce vote porte un coup terrible au crédit public, un défi au sens commun."

L'"HUMANITE"

L'"Humanité", organe de M. Jaurès, dit que M. Barthou est tombé parce qu'il n'inspirait confiance à personne et parce que l'esprit de révolte grandit dans le peuple."

* * *

# L'IMBROGLIO MEXICAIN

### Huerta envoie son ministre des finances en Europe pour essayer de contracter un emprunt. — Les étrangers s'organisent pour se défendre.—La pacification du Nord.

Mexico, 5 — Pensant de réussir ou d'autres ont échoué, le président Huerta envoie en Europe son ministre des finances, Adolfo de la Lama, chercher de l'argent. Le ministre est parti pour Vera Cruz hier soir et il se rendra probablement de là à Paris.

Senor de la Lama est en relations etroites avec Jose Ives de Limantour, ancien ministre des finances, et avec d'autres membres de l'ancien régime qui sont actuellement en Europe, et par leur entremise il espère être capable d'obtenir de l'argent. Il garde sa position de ministre des finances, l'emploi étant tenu en son absence par le sous-secrétaire.

Les colonies étrangères s'organisent pour se défendre avec l'aide des soldats de marine des nations étrangères autres que les Etats-Unis. Les diplomates ont discuté hier le plan à adopter, mais le chargé d'affaires américain Nelson O'Shaughnessy, n'était pas à la réunion.

Dans le cas où l'attaque de la capitale deviendrait imminente, on ferait des efforts pour engager Huerta et ses troupes à sortir de la ville. Le ministre britannique, sir Lionel Carden, a envoyé à ses nationaux une seconde circulaire les priant de s'enregistrer et demandant des informations au sujet de leur expérience militaire.

Les Américains continuent à ne rien faire pour leur propre défense.

LA CONFIANCE RENAIT

Washington, 5 — Les fonctionnaires du gouvernement voient avec satisfaction les rebelles du nord du Mexique comprendre mieux leur responsabilité pour la protection de la vie et de la propriété du territoire qui est en leur possession.

Les généraux constitutionnalistes prennent en sérieuse considération les requêtes du gouvernement américain, demandant la mise en liberté des Américains retenus en otages ou arrêtés sous soupçons.

Dans la partie nord du Mexique l'autorité civile commence à se raffermir.

On croit que les constitutionnalistes ne s'entendent pas sur la question de demander aux Etats-Unis une reconnaissance officielle de leur gouvernement.

Un groupe considérable semble être de l'avis de Villa qu'une semblable reconnaissance amènerait une scission entre les Etats du nord et du sud.

LES FUGITIFS

Marfa, Texas, 5 — Après cinq jours de marche à travers le désert, avec autant de nourriture qu'ils en pouvaient emporter, les fugitifs de Chihuahua sont arrivés à quelques milles d'Ojiniga, en face de Presidio.

Les fonctionnaires des douanes américains sont partis à la rencontre des étrangers, croyant que ceux-ci traverseront les lignes.

A la tête des fugitifs se trouve le général Salvador Mercado, commandant militaire de Huerta dans la partie nord du Mexique, qui évacua Chihuahua après que ses troupes eurent menacé de se révolter parce qu'elles n'étaient pas payées.

Deux milles soldats fédéraux et quelques membres de familles riches sont au nombre des réfugiés.

Les hommes ont suivi le défilé à pied et ont parcouru ainsi 180 milles, isolés complètement dans le désert.

L'un des fuyards, Luis Terrazas, aurait retiré de la banque, avant de partir, 5,000,000 de pesos.

## ANGLETERRE

### LA PROHIBITION EN NOUVELLE-ZELANDE

Londres, 5. — S'il faut en croire un bill que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a soumis au parlement, la majorité nécessaire pour légiférer sur la prohibition a été réduite de soixante-cinq à soixante pour cent de l'électorat. On croit donc que la mesure va finir par triompher dans l'île.

### OFFICIERS ACCUSES DE CORRUPTION

Londres, 5. — Le Conseil de l'Armée a décidé de suspendre la Cour Martiale institué aux casernes de Wellington lundi dernier, dans le but de faire le procès de cinq officiers accusés de péculat sur les cantines. Le département légal a démontré que la Cour Martiale n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour juger une affaire de cette importance.

## ETATS-UNIS

### L'AMELIORATION DES VOIES D'EAU

AU CONGRES DE WASHINGTON, —CE QUE DIT LE GOUVERNEUR GLYNN, DE NEW-YORK.

Washington, 4.— L'harmonie a régné aujourd'hui parmi les délégués de toutes les associations du pays à la 10ème assemblée annuelle du congrès des rivières et des ports.

Tous les discours quoique faisant valoir les besoins de telle ou telle partie du pays, ont été empreints d'un grand esprit de nationalisme; chacun des orateurs a déclaré que dans la prospérité des ports respectifs, il voulait voir la prospérité du pays tout entier.

Le gouverneur Glynn de New-York, l'un des principaux orateurs a déclaré que ce que tout New-York demande au gouvernement, c'est la réciprocité, qu'on n'a pas assez pratiquée dans le passé. Sur les $200,000,000 dépensés pour nos routes de mer au profit de tout le pays, nous demandons au gouvernement de creuser un canal plus profond au haut de l'Hudson. Lorsque nous aurons construit le canal Erié, nous aurions fait ce que la nation aurait fait."

Le représentant de Californie, Knowland, parla de la nécessité d'avoir de bons terminus sur les côtes du Pacifique. Les besoins du transport de l'ouest central ont été discutés par J. E. Smith, de St-Louis; les autres orateurs furent T. C. Catchings, de Vicksburg, Miss., J.H. Barnes, Duluth, Minnesota, E. M. Clendening, Kansas City et S. Hill, de Portland Oregon.

## LE CENTENAIRE DE LA PAIX

LES COMITES ANGLAIS ET AMERICAINS ECHANGENT DES MESSAGES. — UN APPEL DU SECRETAIRE D'ETAT BRYAN AU PEUPLE AMERICAIN.

Richmond, Virginie, 4.— Le Comité Américain, qui a charge de préparer le programme des fêtes du centenaire de la paix entre les races de langue anglaise, a terminé son travail aujourd'hui.

On a passé l'adoption de la résolution d'ériger un monument international par lequel les Etats-Unis et l'Angleterre s'engageraient à garder une paix éternelle.

Le message suivant a été envoyé de New-York au Comité Britannique.

"Le Comité Américain, pour la célébration du Centenaire de la paix, entre les peuples de langue anglaise réunis en assemblée à une conférence nationale à Richmond envoient leurs meilleurs souhaits à leurs collègues du comité Britannique, et prient le Duc de Teck de leur transmettre ainsi qu'au comité de l'exposition Anglo-Américaine l'assurance de leur entière collaboration dans le succès de la célébration d'un événement qui en même temps, cimentera la paix entre nos deux pays et sera un avant-coureur de la paix mondiale."

La conférence s'est terminée ce soir par un banquet pendant lequel on lut un appel du peuple Américain signé par le Secrétaire d'Etat Bryan, et plusieurs citoyens éminents du pays, demandant de tout cœur leur participation dans les fêtes proposées.

## LA SITUATION DANS L'ULSTER

Londres, 5.— Le T. H. Augustine Birrell, secrétaire en chef de l'Irlande, adressant la parole hier à Dublin, a déclaré que le gouvernement prêtait une grande attention au fait qu'un grand nombre d'armes étaient passées en contrebande de ce temps-ci dans les principaux camps de l'Ulster et que lui-même craignait que l'on en vienne avant peu à un coup de main.

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

REQUETE DU CANADIEN-NORD

La Compagnie de chemin de fer du Canadien Nord a présenté une requête hier, en Cour Supérieure, à l'effet d'obtenir la suspension de l'injonction obtenue par Mme H. B. Rainville pour empêcher le creusage du tunnel sous sa maison, sise à l'angle des rues Sherbrooke et McGill. Les deux principaux ingénieurs de la compagnie ont comparu et ont affirmé que si la Cour n'accordait pas le droit à la compagnie de continuer ses travaux sous la maison de Mme Rainville, la vie de plusieurs centaines d'ouvriers serait gravement exposée de ce fait. On ne peut, en effet, pratiquer l'excavation de sorte que de côté et d'autre les piles de terre enlevés s'entassent, les ouvriers étant retardés, celles-ci deviennent une grave menace pour leur sécurité. C'est, du moins, tout ce qu'ont prétendu les ingénieurs, dans leurs dépositions.

M. O'BRIEN ET LE Q. & S.

Les difficultés qui existent entre M. J. O'Brien, entrepreneur de chemin de fer, et la Compagnie de chemin de fer Quebec and Saguenay, ont été tranchées quand une motion du défendeur demandant le renvoi d'une motion pour obtenir jugement ex-parte et les frais a été renvoyée. M. J. O'Brien demande jugement pour la somme de $839,511.18 qui lui sont dûs, prétend-il, sur un contrat de construction qu'il a exécuté pour la compagnie de chemin de fer. Le défendeur s'oppose à la requête sur le terrain légal. Hier, la compagnie défenderesse prétendait qu'il ne pouvait y avoir de jugement parce qu'il manquait un exhibit important, mais le demandeur a répliqué que cela ne pouvait être sérieux parce que ledit exhibit était produit dans une autre cause que le demandeur a avec la défenderesse.

Le juge Beaudin a trouvé insuffisants les allégués de la demanderesse, en Cour de Pratique et a renvoyé son action.

LA PLAINTE EST SERIEUSE.

Les journalistes ont interviewé M. Gonzalve Desaulniers, C. R., syndic du barreau de Montréal, ce matin, au sujet de la requête qui circule pour la permutation d'un magistrat de la Cour de Montréal.

Me Desaulniers a admis avoir reçu de la part de juristes éminents une dizaine de plaintes verbales. Il a conseillé à ses confrères de s'adresser directement au procureur-général, mais il leur a dit que sur les entrefaites, s'ils exprimaient leur plainte par écrit, il la transmettrait au conseil du barreau qui prendrait ensuite les mesures qu'il jugerait bonnes.

Par ailleurs, plusieurs membres distingués de la profession, ont admis être au courant du mouvement qui se fait, dans le sens que nous avons indiqué.

QUE CONCORDIA PAYE

La cause du chef Campeau contre la Ville de Montréal s'instruit actuellement en Cour Supérieure.

Le chef de police veut que Concordia solde les honoraires de l'avocat qu'il a pris pour se défendre pendant la Commission Royale conduite par M. le juge Cannon. Il prétend qu'il a pris cet avocat non pas dans son propre intérêt mais dans ceux de la Ville dont il était l'un des employés, et que c'est maintenant à elle de payer les $2,500 qu'il a coûtés.

## Faits - Montréal

LES RAVAGES DU FEU.

Un incendie dont on ignore l'origine, a dévasté la nuit dernière un pâté de maisons récemment occupées, coin des rues Beaubien et Christophe-Colomb. Le feu a pris naissance dans un hangar et s'est propagé avec une rapidité étonnante du No 1848 à 1856. Le chef de district Hooper répondit à l'alarme et après quelques minutes de travail, les flammes étaient maîtrisées.

Cette propriété appartenait à M. Edouard Gauthier, 1856 rue Christophe-Colomb et était assurée. Les pertes des locataires ne sont pas couvertes.

VOL D'ARGENTERIES.

Les détectives Walsh et Thibault, ont arrêté hier après-midi, un nommé Emile Major, 20 ans, 74a rue Chatham, accué d'avoir volé trois pièces d'argenterie, en pénétrant, mercredi dernier, par effraction, chez M. H. Haywin, 123 rue Chatham. L'accusé a été écroué.

L'INTERET SUR UN BILLET.

En Cour de Pratique, on vient de disposer d'une cause d'intérêts sur un billet. Dame Marie-Archange Mercier réclamait, en sa qualité d'héritière de Félix Lauzon, le paiement de deux billets pour $31 à 30 pour cent, mais le défendeur Venant Pilon confessait jugement pour l'intérêt des billets à 12 pour cent, soit 99 dollars. Le juge a accordé jugement pour cette somme trouvant que c'était suffisant.

ILS S'APPROVISIONNAIENT

Les détectives Labine et O'Connell ont arrêté, hier après-midi, un nommé John Logan, 147 rue du Grand-Tronc, en compagnie d'un copain, Joseph Jackson, 118 rue Coursol, pour vols de provisions et d'une voiture, propriété de James Alexander, rue Saint-Paul.

Le charretier de la dite maison ayant laissé sa voiture à la porte du marché Saint-Laurent, constata à son retour la disparition de la voiture. Celle-ci fut retrouvée plus tard, mais vide. Dans la soirée, les détectives arrêtaient les deux accusés ci-haut nommés ainsi qu'Edward Barry, 59 rue Osborne, qui essayaient de vendre les marchandises volées.

LES COMMISSAIRES DU PORT.

Sur l'invitation de la National Convention of Port Authorities of United States, M. W. G. Ross, président de la Commission du Port, et M. M. G. Fennell, assistant-secrétaire, sont partis, hier soir, pour la Nouvelle-Orléans, où sera tenu le congrès des commissions des différents ports des Etats-Unis.

M. M. Farquhar Robertson et le colonel A. E. Labelle, aussi membres de la commission, partiront ce soir.

BLESSE AU TRAVAIL.

Un Gallicien du nom de John Sasaki, 44 ans, 38 rue d'Aragon, a été transporté, hier soir, à l'hôpital Western, souffrant d'une fracture du crâne qui causera probablement sa mort. Sasaki travaillait dans la cave de la bâtisse "Wire and Cable Co.", coin Saint-Patrice et Shearer, lorsqu'une pièce de fer pesant plusieurs centaines de livres, tomba sur lui du sixième étage.

Le blessé est marié et père de deux enfants.

ENQUETES SUR LES INCENDIES.

Le commissaire des incendies Latulippe a tenu, hier après-midi, deux enquêtes.

L'une au sujet de l'incendie de F. S. McFarland & Co., 409 rue Richmond, le 22 novembre dernier. Dans cette circonstance, l'incendie s'est allumé de lui-même. Les dommages s'élèvent à $5,000 et les assurances étaient pour $95,000.

L'autre enquête a été tenue sur l'incendie de la demeure de M. Henri Tessier, 606 avenue Mont-Royal, le 30 novembre. On n'a pu découvrir la cause de l'incendie. Les dommages s'élèvent à $2,000 et M. Tessier était assuré pour $6,000.

AU BAS D'UN ESCALIER.

John, 27 mois, fils de Patrick O'Reilly, a été transporté, hier soir, à l'hôpital Western, souffrant dune fracture du crâne qu'il-s'est infligée en tombant d'un escalier à la demeure de ses parents, 7 rue Shearer. L'état de l'enfant est critique.

APPAREILS AUTOMOBILES

Sur la recommandation du chef Tremblay, les commissaires ont décidé d'acheter des appareils automobiles pour une somme de $28,650. On achètera un fourgon à boyaux, $14,000, et un fourgon à échelles, $7,650, de la Compagnie Seagrave, un fourgon de $7,000 de A. Jenning & Cie. Les soumissions ont été ouvertes mardi.

## DANS LE Monde Ouvrier

12

AU CLUB OUVRIER MONT-ROYAL.

A une assemblée régulière des membres du club tenue le 1er décembre, la résolution suivante a été passée, relativement à la demande d'une nouvelle franchise de la compagnie des tramways:

"Attendu, qu'il est du devoir des citoyens de Montréal, et des ouvriers en général de protéger leurs intérêts, et ceux de leurs enfants, en ce qui regarde les franchises à accorder aux Compagnies d'utilités publiques;

"Attendu, que dans le passé, la Compagnie dite des tramways, a ouvertement et malicieusement, fait lettre morte de son contrat avec la ville, et traité le peuple de Montréal d'une manière honteuse;

"Attendu qu'elle a obtenu des privilèges exorbitants de la Législature.

"Il est résolu, que le Club Ouvrier Mont-Royal [illegible] énergiquement contre [illegible] de franchise à la Montreal Tramway Company;

"Il est de plus résolu, que les commissaires, par leurs avocats ou officiers en loi, prennent tous les moyens légaux, afin de forcer la Cie à remplir son contrat en rapport avec le règlement 210 de la Charte de Montréal;

"Il est résolu de plus, que la Cie soit forcée, d'étendre son réseau sur les rues suivantes: Saint-Laurent, Saint-Denis, Papineau, Iberville, jusqu'aux limites Nord de la ville.

"Il est résolu de plus, que le service que la Cie est à construire, pour le bénéfice des pensionnaires de la prison de Bordeaux, serve aussi aux citoyens libres de cette localité;

"Il est résolu de plus, que tous les moyens possibles soient pris en vue de municipaliser tous les services d'utilité publique.

Nous prions bien sincèrement messieurs les commissaires de voir à faire respecter, par la Cie, la clause de son contrat qui l'oblige à bâtir ses voitures à Montréal; et nous ne cesserons de prier jusqu'à ce que nous ayons obtenu pleine justice

Respectueusement soumis,

Le comité exécutif du Club Ouvrier Mont-Royal.

J. E. RICHARD,
G. MARTEL,
O. LEMIRE,
Z. PAQUETTE,
H. JULIEN,

et adopté à l'unanimité des membres présents à l'assemblée régulière du Club, ce 1er décembre 1913.

MENACE DE GREVE

Saint-Jean, N.-B., 4. — L'arrivée du "Pomeranian" et du "Tunisian", de la ligne Allan, qui doivent arriver ici aujourd'hui, est attendue avec anxiété, car on parle de grève entre les unionistes et les non-unionistes. Cette grève affecterait tout le transport du port d'hiver.

La ligne Allan emploie depuis deux ans des débardeurs non-unionistes; elle a décidé de les employer encore.

On avait pensé que les non-unionistes ne seraient employés qu'à défaut d'unionistes, mais il n'en est rien, tous seront employés.

La ligne Allan prétend qu'en employant des non-unionistes, elle ne forfait à aucun contrat.

Les unionistes déclarent que si la compagnie emploie des non-unionistes, alors que des unionistes sont sans travail, ils se mettront en grève.

## SIR EDWARD BLAME LES UNIONISTES

Londres, 4. — Sir Edward Grey, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, parlant à Bradford, ce soir, a blâmé le refus des Unionistes d'essayer de régler la question du Home Rule par une entente.

Rappelant le fait que le Home Rule ne peut venir en force avant 1915, l'orateur déclare que rien ne presse dans le problème de l'Ulster.

Le gouvernement veut faire tout en son pouvoir pour régler la question, comme l'a déclaré le premier ministre, mais dit l'orateur, il faut que les chefs de l'opposition entrent dans le mouvement.

L'orateur est d'avis qu'il faut régler la question irlandaise avant de s'occuper d'appliquer à tout le Royaume-Unis le système fédéral de gouvernement.

*Est paru:—*
"A BOUT PORTANT"
de Nap. Tellier
Le vol. franco . . . . . 27cts

## LA REINE MARIE CHEZ LES MINEURS

(Service de la Presse Associée)

Londres, 5 — La récente visite de la reine Marie aux hospices des mineurs âgés et malades d'Ushaw Moor et de Shincliffe, est en ce moment le sujet des commentaires les plus élogieux. M. John Wilson, un des chefs ouvriers au Parlement et aussi secrétaire de la Durham Miners' Association, a écrit une lettre très enthousiaste dans laquelle il parle de la bonté de coeur de la reine, de la façon gracieuse avec laquelle Sa Majesté tint à prodiguer ses consolations aux malades. Elle leur serra la main à tous et causa avec eux. M. Wilson dit que les malades conserveront, tant qu'ils vivront, le souvenir de la "bonne reine Marie".

## POUR NOEL

New-York, 5 — Treize ville, suivant l'exemple de New-York, auront cette année leur arbre de Noël. A New-York, un groupe d'"idéalistes" se préparent à faire de la fête un succès sans précédent. Il y aura, cette année, musique et chant, et si la température est favorable, plusieurs solistes renommés prendront part à la fête.


# Pour Noel et le Jour de l'An

**Nous offrons à notre clientèle et au public la magnifique liste d'occasions énumérées plus bas: :: :: :: ::**

COGNAC CLAUDON

| | | |
|---|---|---|
| Cognac Claudon Spécial, le gallon | | $4.00 |
| " " | (10 ans), le gallon | $5.00 |
| " " | (20 ans), le gallon | $6.00 |
| " " | One Grape, la bouteille | 90c |
| " " | (10 ans), la bouteille | $1.00 |
| " " | (20 ans), la bouteille | $1.25 |
| " " | 4 étoiles, la bouteille | $2.00 |
| " " | Fine Champagne (1858) | $4.00 |

LIQUEURS FRANCAISES DE LA MAISON VINCENT & CIE.—LYON, FRANCE

| | | | |
|---|---|---|---|
| Gallifet Chartreuse Jaune | litre $1.60 | demi-litre | $1.00 |
| Gallifet Chartreuse Verte | litre $2.00 | demi-litre | $1.15 |
| Fine Brunelle au Cognac | $1.50 | " | 85c |
| Sherry Brandy | litre $1.50 | " | 85c |
| Curacao rouge, cruche | litre $1.50 | " | 85c |
| Curacao Blanc | litre $1.50 | " | 85c |
| Mandarine Brandy | $1.75 | " | 90c |
| Apricot Brandy | $1.75 | " | 90c |
| Parfait Amour | $1.50 | " | |
| Menthe Verte | $1.50 | " | 85c |
| Curacao, bouteille | $1.50 | " | 85c |
| Crème de Cacao | $1.50 | " | 85c |
| Anisette | $1.25 | " | 75c |
| Rhum blanc | $1.75 | " | 90c |
| Kirsch Vieux | $2.00 | " | |
| Kirsch Ordinaire | $1.50 | " | |

VINS ROUGES

| | | |
|---|---|---|
| Vin Bordeaux | le gallon | $ .95 |
| Medoc Vieux | le gallon | $1.10 |

VINS BLANCS

| | | |
|---|---|---|
| Vin blanc | le gallon | $1.25 |
| Vin blanc par 6 bouteilles | | $1.35 |

VINS EN CAISSE

| | | |
|---|---|---|
| Medoc la caisse 12 bouteilles | $2.75 demi-bouteilles | $3.25 |
| Saint-Julien, caisse 12 bouteilles | $3.50 demi-bouteilles | $4.00 |

VINS DUPOUY MAYAUDON

Embouteillés à Bordeaux, France

| | |
|---|---|
| St-Christoly, la caisse 12 bouteilles | $4.75 |
| St-Estèphe, la caisse 12 bouteilles | $5.00 |
| St-Julien, la caisse 12 bouteilles | $5.50 |
| Pomerol | $5.75 |
| Margaux, la caisse 12 bouteilles | $5.75 |
| Chateau Laffitte, la caisse 12 bouteilles | $18.00 |
| 24 demi-bouteilles, la caisse $19.00 | |

VINS BLANCS

| | |
|---|---|
| Grave, la caisse 12 bouteilles $4.75, demi-bouteilles | $5.75 |
| Barsac, la caisse 12 bouteilles | $5.00 |
| Sauterne, la caisse 12 bouteilles | $5.75 |
| Haut Sauterne, la caisse 12 bouteilles | $6.50 |
| Haut Barsac, la caisse 12 bouteilles | $6.75 |
| Chateau-Yquem, la caisse 12 bouteilles | $18.00 |
| 24 demi-bouteilles, la caisse $19.00 | |

IMPORTANT:

Nous avons un assortiment sans rival de

VINS DE MESSE TARRAGONE, BORDEAUX ET SAUTERNES

(en fûts)

aux prix les plus modérés

Demandez nos listes de prix que nous vous enverrons par poste.

CHAMPAGNE VICTOR CLICQUOT

Maison fondée en 1892—Reims, France

La grande bouteille $2.00. Demi-bouteille $1.00

Prix spéciaux à la caisse

| | |
|---|---|
| Petits paniers de 2 grandes bouteilles | $4.50 |
| Petits paniers de 4 grandes bouteilles | $8.50 |
| Petits paniers de 4 demi-bouteilles | $4.50 |
| Petits paniers de 6 demi-bouteilles | $6.50 |
| Petits paniers de 8 demi-bouteilles | $8.50 |
| Petits paniers de 12 demi-bouteilles | $12.50 |

Aussi balance de Stock de feu de LARUE & CLOUTIER, provenant de la maison CUSENIER et vendu à grande réduction, consistant en liqueurs françaises, etc., etc.

MOQUIN & FRERE

GROS ET DETAIL. IMPORTATEURS DE VINS ET LIQUEURS

120 RUE SAINT-DENIS, coin Dorchester, MONTREAL.

Donnez vos commandes au plus tôt possible afin de les recevoir en temps. Tél. Est 1682-4755

*Ne manquez pas de lire notre annonce, vendredi prochain.*

# L'Histoire que Raconte le Camion

La fenêtre de mon bureau donne sur la rue, près des entrepôts de fret du chemin de fer.

Toutlelong du jour, c'est un défilé continu de camions, de lorries, lourdement chargés de caisses, de barils, de ballots.

Un camion que je remarquai l'autre jour était particulièrement intéressant. Il n'y avait pas deux caisses pareilles, et sur le bout de chacune était étampé le nom de quelque produit bien connu: savon, tabac, chaussettes, aliment pour le déjeûner, cacao, oporto, thé, chocolat, parfumerie et poudre à pâte.

Réunis là dans de prosaiques boîtes en bois se trouvaient les résultats du travail de milliers de personnes dans toutes les parties du monde.

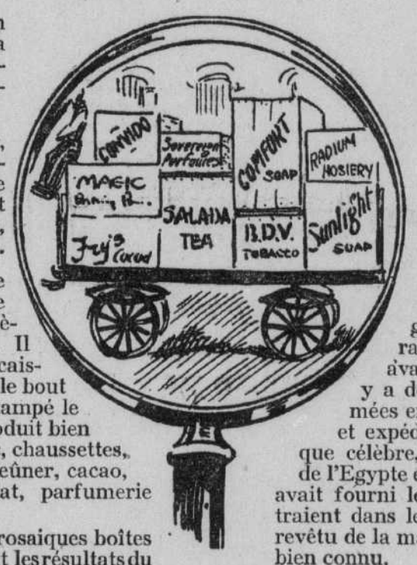


Le cacao avait été récolté au Brésil, expédié à Bristol, réexpédié à Montréal et, finalement, distribué par Toronto.

Le Thé avait été récolté par les naturels au teint basané de l'île romanique de Ceylan, dans les régions ensoleillées du Portugal, de grandes grappes de raisins très sucrés avaient été récoltées il y a des années, transformées en vin, embouteillées et expédiées sous une marque célèbre, le coton provenait de l'Egypte et l'Amérique du Sud avait fourni les couleurs qui entraient dans le produit finalement revêtu de la marque d'un fabricant bien connu.

Le roman du commerce moderne suivait ce prosaïque camion chargé de fret—la production experte, la demande universelle d'aliments, de boissons, de vêtements et la distribution mondiale de produits d'usage journalier.

Et je me demande pourquoi nous faisons usage chaque jour de ces produits à la place d'autres et cette réflexion m'a ramené tout droit à ma tâche quotidienne, la publicité.

Les noms placés sur quelques-unes des boîtes sont répandus partout aujourd'hui, mais étaient inconnus, il y a quelques années et je vis plus clairement que jamais que la publicité est réellement un grand constructeur de canaux. C'est comme le Canal de Panama. Vous pouvez actuellement vous embarquer à Montréal à destination de Vancouver par le Cap Horne. Vous y arriverez, mais cela prendra des mois. Dans un an, environ, d'ici vous passerez par le Canal de Panama et réduirez le voyage de moitié. Un nouveau Canal aura été creusé.

Les noms proéminents dans le monde commercial, aujourd'hui, sont ceux de manufacturiers qui se sont servis de la publicité pour creuser à la vapeur un canal à travers l'isthme de distribution.

Les noms en vue dans le monde commercial de demain, sont ceux des hommes qui élargissent et draguent ce canal afin d'y faire passer facilement et rapidement un plus gros volume de trafic de la source de production au domicile du consommateur.

**Si vous faites des affaires locales**

discutez vos problèmes de publicité avec le département de publicité de ce journal

¶Si vos affaires s'étendent dans toute la Province ou dans tout le Pays, il serait avantageux pour vous de recourir aux conseils et aux services d'une bonne agence de publicité. Une liste de ces agences vous sera fournie gratuitement sans que cela vous engage en rien, par le Secrétaire de la Canadian Press Association, chambre 503, Lumsden Building, Toronto, Ont.



La Prochaine Fois que le Rhume vous Attaquera—

*défendez-vous!* Ne vous soumettez pas débonnairement—ne le laissez pas vous terrasser et vous rendre misérable pendant deux ou trois semaines. Chassez-le immédiatement avec quelques doses de

Sirop de Graine de Lin, Réglisse et Chlorodine

NA-DRU-CO

Ce splendide remède de famille est agréable à prendre—absolumen sûr—d'une action prompte—aux résultats certains. Il soulag, immédiatement la toux, le rhume, la bronchite, l'enrouemente l'extinction de voix, les douleurs dans la poitrine ou toute autre affection semblable de la gorge ou des poumons.

Achetez-en une bouteille de 25c. ou de 50c. chez votre pharmacien et gardez-la dans la maison comme sauvegarde.

NATIONAL DRUG AND CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED. 320F

# COMMERCE ET FINANCE

## LA MATINEE A LA BOURSE DE MONTREAL

Ce qui, pour les profanes, semblerait de l'activité, pour les courtiers n'est qu'une variation de l'état stagnant de la Bourse. Malgré les invitations réitérées du Richelieu, qui semble prendre la direction du marché, depuis quelques jours et qui ce matin, est monté jusqu'à 112 pour redescendre ensuite d'une légère fraction, les autres valeurs restent insensibles. Les prix se maintiennent fermes et les transactions sont peu nombreuses. Les actions du Pacifique ont perdu 1-2 point au cours de la matinée et il s'est fait quelques ventes de bons.

## LA SITUATION FINANCIERE AU CANADA

L'OPINION DU PRESIDENT DU PACIFIQUE.—CE QUI A AMENE LA CHERTE DE LA VIE.

Dans une récente interview, sir Thomas Shaughnessy a donné l'opinion suivante sur la présente situation financière du Canada:

"Ceux qui connaissent les immenses ressources naturelles du Canada, ou ceux qui exploitent ces mêmes ressources n'ont aucune crainte pour le futur, dit-il; la récente crise financière a donné aux Canadiens l'occasion de faire des économies tout en apprenant à contrôler leurs dépenses. L'élévation du coût de la vie est dû à la grande vie que mènent des gens récemment favorisés par des richesses auxquelles ils n'étaient pas accoutumés."

"L'arrivée des immigrants au Canada ne peut cesser, car elle est due à des conditions économiques qui sont toujours les mêmes. Les gages le prix de la terre et les chances de trouver de l'ouvrage sont plus avantageux au Canada que dans n'importe quel autre pays du monde. Nous devrons donc pendant plusieurs années encore, attirer les immigrants chez nous, car ils font notre richesse. Pour réussir à coloniser les vastes régions inhabitées du Canada, les capitalistes européens devront continuer à investir leur argent ici, grâce à la propagande faite par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les grandes compagnies telles que le Pacifique Canadien."

"Les magnifiques récoltes de l'Ouest et les immenses constructions accomplies par le C. P. R. dans cette partie du pays, y ont apporté beaucoup d'argent avec la prospérité."

"Dans l'Est, les conditions sont excellentes; les manufacturiers américains ont compris les avantages commerciaux, et plusieurs ont ouvert des manufactures qui rapportent des gros profits. La grande majorité des employés de ces fabriques sont des Canadiens."

"En un mot, la situation est satisfaisante et nous pouvons considérer la dernière crise comme passée."

## NOUVELLE EMISSION DU CENTRAL RAILWAY

Londres, 5 — Au sujet des résolutions concernant le Central Railway of Canada, qui doivent être soumises à l'assemblée des actionnaires, qui aura lieu le 16 décembre courant, il semble compris que le rachat des obligations à 5 pour cent, au montant de un million de livres sterling, sera fait par la création d'une nouvelle série de débentures, sur toute la voie, entre Montréal et Midland. La garantie pour la nouvelle émission sera la même que pour l'ancienne avec en outre l'intérêt pour cinq ans garanti par des octrois en argent. Il semble également compris que toute la nouvelle émission a déjà été achetée et qu'aucune émission publique ne sera faite avant que les travaux de construction de la ligne soient terminés, et on croit qu'ils le seront d'ici à deux ans.

## UNE REPRISE DU MOUVEMENT DE L'OR

On semble généralement d'opinion dans les banques locales, que le mouvement de l'or avec New-York, qui a été si actif, à la fin de novembre aura bientôt une reprise, mais en sens contraire. Les billets de banques reviennent promptement aux banques qui les ont émis. La diminution de la circulation est de plus en plus manifeste et elle va aller en s'accentuant durant tout le mois de décembre. On semble croire qu'en janvier, elle sera au-dessus du capital payé, de chacune des banques, qui, de cette façon, n'auront pas besoin de garanties spéciales. La conséquence de tout cela, c'est que les dépôts des banques, dans la réserve centrale, vont devenir inutiles et les banques vont alors pouvoir prêter leur argent à intérêt. Ces banques ne peuvent vraisemblablement pas mettre un fort capital, à l'usage du marché canadien, car il serait impossible de le reprendre par forts montants, dans un cas d'urgence. La conséquence de ceci serait que l'or reprendrait le courant contraire du mois dernier et retournerait à New-York.

Une autre cause qui pourrait faire tourner le mouvement de l'or contre Montréal, dans le cours d'un mois ou deux, est que le Canada doit pourvoir au paiement d'intérêts et de dividendes considérables, à Londres dans le cours de janvier prochain.

## LE COMMERCE DE PULPE

Le développement du commerce de pulpe au Canada a été décidément satisfaisant depuis ces trois dernières années, l'augmentation ayant été en effet de 44 pour cent. Au cours de l'année 1912, d'après des chiffres soigneusement recueillis et qui viennent d'être publiés, la production de la pulpe au Canada, a été de 682,632 tonnes ; sur cette quantité, on compte 499,226 tonnes de pulpe mécanique. Les qualités de bois employées pour la fabrication de cette pulpe s'élèvent à 866,042 cordes, dont 677,737 cordes d'épinette. C'est là une production énorme et qui représente un déboisement considérable des limites à bois du Canada, qui, bien que très considérables ne sont cependant pas inépuisables. On tente actuellement des expériences avec d'autres essences forestières, qui pourraient remplacer l'épinette pour la fabrication de la pulpe. Si ces expériences sont concluantes, on en tirera profit ici au pays.

## DANS LE MONDE DE L'IMMEUBLE

Quelques bonnes ventes ont été enregistrées dans le cours de la journée d'hier. Parmi ces ventes, il s'en trouve deux dont les prix dépassent $50,000. La plus importante de ces ventes a été celle faite par M. Arthur Fournier et autres à "The Fournier Company Limited". Les lots vendus sont situés sur la Seconde Avenue, au coin de l'Avenue Victoria, à Lachine, avec les bâtisses, pour le prix de $60,000.

Samuel Bulind a vendu à Moses Bailey plusieurs lots, dans le quartier de la Côte Saint-Louis, mesurant 8,580 pieds carrés en superficie, pour la somme de $55,770.

M. R. C. Derg a vendu à M. H. L. Derg, 111 lots vacants à la Pointe-aux-Trembles, dont quelques-uns se trouvent sur des rues projetées, pour le prix de $25,670.

Mme Jos H. L. Pelletier a vendu à M. Alfred Deseree, un terrain sur la rue Esplanade, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, avec bâtisses pour le prix de $26,200.

## LES COMPENSATIONS ENCORE IRREGULIERES

A l'exception de Winnipeg, les compensations des banques canadiennes continuent à se montrer irrégulières. Les diminutions constatées vers le milieu de l'été, font maintenant place à des gains dans certains centres, mais les fluctuations se continuent irrégulières, avec de faibles gains pour une semaine et de légères pertes, la semaine suivante.

Les rapports des compensations, publiés hier, démontrent que Montréal a fait un léger gain, que Toronto est encore au-dessous du niveau de la date correspondante de l'an dernier, tandis que Winnipeg tient la tête de la liste avec une bonne augmentation.

Le tableau suivant donne les chiffres de la semaine pour les différentes villes du Canada :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Montréal . | $61,463,466 | aug. $ | 273,930 |
| Winnipeg . | 51,819,428 | aug. | 6,556,180 |
| Toronto . . | 46,711,658 | dim. | 1,578,456 |
| Ottawa . . | 4,427,611 | dim. | 24,299 |
| Québec . . | 3,699,924 | dim. | 275,958 |
| Halifax . . | 2,844,411 | aug. | 294,798 |
| London . . | 1,862,447 | dim. | 295,146 |
| St-Jean . . | 1,458,017 | dim. | 508,051 |

## SUR L'EMPLACEMENT DU MAGASIN SCROGGIE

On va commencer aujourd'hui même à démolir les vieux édifices qui servaient de magasins à la compagnie Scroggie, au coin des rues Windsor et Sainte-Catherine. Cette propriété a été acquise de la Mount Royal Hôtel Co., par le Windsor Arcade Syndicate. La nouvelle construction qui sera érigée sur l'emplacement n'aura que deux étages de hauteur. Le rez-de-chaussée sera loué pour des magasins et on annonce même que le "Herald" y aura un bureau. L'étage supérieur sera aménagé pour des bureaux. Le coût de cette construction, qui sera à l'épreuve du feu, sera de $100,000 et les travaux vont commencer incessamment.

## DESAPPOINTEMENT A LA BOURSE DES CEREALES

Les membres de la Bourse des Céréales de Montréal et généralement tous ceux qui s'intéressent au commerce du grain, ne cachent pas leur désappointement, au sujet du refus du gouvernement, de se rendre à leur désir, en nommant comme membre de la Commission des Céréales, un représentant de la partie Est du Dominion. Ce désappointement est clairement exprimé dans un rapport officiel, publié par le Secrétaire de la Bourse des Céréales, hier. Les membres de la Bourse des Céréales ne considèrent pas la nomination de M. Magill, des Provinces Maritimes, comme une concession à leur désir, si souvent répété, du choix d'un représentant parfaitement familier avec les conditions de l'exportation et des intérêts du commerce du grain, dans l'Est et capable de sauvegarder les légitimes intérêts des exportateurs.

La déclaration fait allusion à la conclusion du rapport du Ministre du Commerce relativement à l'entrevue qu'il a eue avec une délégation des membres de la Bourse des Céréales, récemment. Le Ministre du Travail admet, dans la conclusion de ce rapport, que les méthodes de la Commission des Céréales n'ont pas été, dans le passé, ce qu'elles devaient être.

## LES ACTIONS DE LA BANQUE DE MONTREAL

Dans la liste des actionnaires de la Banque de Montréal, publiée à la fin de l'année financière, on constate une distribution très étendue des actions de cette institution. Bien que la majorité des actions soit détenue en Canada et à Montréal. Il s'en trouve pratiquement dans toutes les parties de l'Empire Britannique et chacun des Etats de l'Union est représenté à la Banque. Quelques-unes de ces actions sont même détenues par des habitants des Iles Fiji.

Le nombre des actionnaires est de 3,300 et bien que quelques-uns de ces actionnaires possèdent de gros lots, la plupart ne possèdent qu'une à dix actions.

Voici une liste des actionnaires qui détiennent cinq cents actions ou plus:

| | Actions |
|---|---|
| R. B. Angus, Mont. | 1,100 |
| M. A. E. Barretet, Mont. | 1,068 |
| A. Baumgarten, Mont. | 1,222 |
| R. Brown, Ottawa | 568 |
| J. Comte, Mont. | 600 |
| Wm Dow, Mont. | 724 |
| A. L. Drummond, Mont | 575 |
| Lady Drummond, Mont. | 500 |
| G. M. Drummond, Mont. | 500 |
| H. R. Drummond, Mont. | 600 |
| J. Hamilton, Québec | 625 |
| R. Hamilton, Québec | 889 |
| H. Hogan, Mont. | 653 |
| C. R. Hosmer, Mont. | 1,200 |
| Kuhn, Loeb & Co., N.-Y. | 500 |
| C. E. Levey, Québec | 582 |
| D. A. Macdonald, Mont. | 576 |
| Sir W. C. Macdonald, Mont. | 5,555 |
| Hon. R. Mackay, Mont. | 800 |
| H. Mackenzie, Mont. | 1,434 |
| J. E. Molson, Ang. | 777 |
| Wm Muir, Londres | 714 |
| W. Murray, Mont. | 1,700 |
| Hon. J. OBrien, Mont. | 2,000 |
| B. of M. Pension Fund | 600 |
| Sir R. G. Reid, Mont. | 2,160 |
| Jas. Ross, Mont. | 1,111 |
| Royal Instit. (McGill) | 837 |
| Royal Tustre | mmm |
| Royal Trust | 3,976 |
| Pour I. Baumgarten | 500 |
| Pour M. Baumgarten | 500 |
| Pour Sir E. S. Clouston | 500 |
| Hon. T. Ryan | 777 |
| Lord Strathcona | 2,777 |
| E. Turnbull, Québec | 600 |
| Mont. C. & D. Sav. Bank | 2,242 |

## LA VILLE REALISE UN BEAU PROFIT

Par la vente à l'encan, faite hier, dans les salles de l'encanteur Fitz-James E. Browne, de la House of Browne, du résidu des lots expropriés, sur la rue Cartier, la ville a réalisé un bénéfice de plus de cinquante-huit mille piastres. La vente a rapporté la somme de $112,000.00. La vente des matériaux situés sur la propriété expropriée, a rapporté suffisamment pour payer la commission sur toute la vente, tout en laissant un surplus pour la ville. Les lots vendus couvraient une superficie de 75,179 pieds carrés et ont rapporté exactement $112,285.35. Cette propriété avait coûté à la ville, qui en avait fait l'expropriation, la somme de $99,626. La cité de Montréal a donc réalisé, sur la vente, un profit net de $12,745, et de plus, elle se trouve en possession du terrain nécessaire pour l'élargissement de la rue, terrain qui, au prix moyen des propriétés vendues hier, peut être évalué à $45,347, ce qui fait un profit total, pour la Cité, de $58,092.

Cette vente de terrains, par la Cité, a provoqué beaucoup d'intérêt, malgré la rareté de l'argent. La salle d'encan de la House of Browne était absolument remplie d'acheteurs sérieux et la vente s'est faite avec beaucoup d'activité et d'entrain. Les blocs ont été vendus à des prix variant de $1.26 à $3.40 du pied carré. Les termes de paiement sont 10 pour cent comptant, 20 pour cent dans deux ans, vingt pour cent dans trois ans et la balance de 50 pour, dans cinq ans, avec intérêt à 6 pour cent.

## L'ARGENT A PRETER

On annonçait dans les cercles financier, ce matin, que la banque d'Hamilton allait mettre sous peu $500,000 sur le marché, pour être prêtées à 5 1-2 pour cent. Cette nouvelle surprend agréablement les gens d'affaires et fait bien augurer pour les facilités d'obtenir de l'argent en abondance, pour les affaires, dans un avenir assez prochain.

## LA RESTRICTION DES MONOPOLES

(Service de la Presse Associée)

Washington, D.C, 5. — Le représentant Nelson, du Wisconsin, a présenté aujourd'hui une résolution qui propose un amendement à la Constitution, afin de donner le pouvoir au Congrès de définir, prévenir et supprimer les monopoles, les conspirations, les combinaisons, qui ont pour objet de restreindre le commerce.

## BOURSE DE LONDRES

(Service de la Presse Associée)

Londres, 5 — L'argent était ferme et les taux d'escompte plus élevés aujourd'hui à la Bourse. Le ton a été généralement bon aujourd'hui, pour le marché des valeurs, grâce aux nouvelles politiques reçues du continent et au règlement des difficultés ouvrières en Angleterre. Les chemins de fer nationaux se sont améliorés, grâce à une meilleure demande, tandis que les chemins de fer mexicains ont fermé faibles. Les valeurs américaines ont ouvert irrégulières. Le commerce a été tranquille dans le cours de l'avant-midi, mais un peu plus tard, la liste entière a reçu de l'appui et a avancé d'une légère fraction au-dessus du pair. Un peu plus tard, une réaction s'est opérée sur le marché qui a fermé facile.

## BOURSE DE NEW-YORK

(Service de la Presse Associée)

New-York, 5. — Wall Street. — La tendance générale du marché semble tourner vers une réaction ce matin, malgré la confusion des mouvements des valeurs et le peu de progrès de la liste. La fermeté du marché a été augmentée quelque peu, par la hausse du milieu de la semaine. Les taux élevés de l'argent ont refroidi les ardeurs des spéculateurs. Les efforts des banques pour consolider leurs positions ont provoqué un arrêt des prêts à demande, les renouvellements commandant 6 pour cent. Les obligations étaient irrégulières.

## BOURSE DE PARIS

(Service de la Presse Associée)

Paris, 5. — Les prix ont été fermes à la bourse aujourd'hui. La rente de trois pour cent a été de 85 francs et 60 centimes. Le change sur Londres de 25 francs et 32 centimes. Les taux hors banque de 3 1-2 pour cent.

## BOURSE DE BERLIN

(Service de la Presse Associée)

Berlin, 5. — Le commerce a été très paisible à la bourse aujourd'hui. Les taux hors banque ont été de 4 3-8 à 4 3-4 pour cent.

## BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beauvais & Cie., banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal, Edifice Royal Insurance.

| STOCKS | Dem. | Offre. | STOCKS | Dem. | Offre. |
|---|---|---|---|---|---|
| BellTél.C | 142 | 141⅝ | Nor.Ohio.. | .... | .... |
| Bra.T.L.&P | 86⅜ | 86¼ | N.S S.&Cl.. | 78 | 75 |
| Can. Car.. | 60 | 63 | " pfd. | 123 | 115 |
| " pfd. | 106 | .... | Ogilv. Mill. | 121½ | 120¾ |
| Can. Cem. | 30½ | 30⅜ | " pfd. | 116 | ...... |
| " pfd | 90⅜ | 90¼ | Ott.L.& P.. | 167½ | 166 |
| Can.Cot.L. | | 31 | Penmans.. | 58 | 48 |
| " pfd. | 73⅝ | 73 | Québec Ry | 11 | ..... |
| Ca. Conver | 40 | 38 | R.& O.N.C. | 111⅛ | 111¼ |
| Can.Pacif. | 225⅛ | 224⅞ | Shawinig.. | 134½ | 133 |
| " New | .... | ...... | Sherwin W | 54⅞ | 53 |
| Can. Loco. | 48 | 44 | " pfd. | ..... | ..... |
| " pfd. | 87 | 85 | Spa.Riv.Co | 10 | 9⅞ |
| Crown Res | 1.71 | 1.70 | " pfd. | ...... | 37½ |
| Dét.El Ry. | 70¼ | 70 | St. Co.of C. | 20 | .... |
| Dom C.Co. | ...... | .... | " pfd. | 81½ | 81¾ |
| Dom. I.pfd | 95 | ...... | Tor. Ry .. | 138½ | 138 |
| Dom.S.Cor. | 40½ | 40 | Tooke Bro | ...... | ...... |
| Dom Park. | 130 | ...... | " pfd. | .... | ...... |
| Dom.T C.. | 84½ | 84 | Tuck.Tob. | 36 | 85 |
| " pfd. | 105 | 100 | " pfd. | 95 | 92¾ |
| Dul.s.s.&A | ...... | ...... | Twin City. | 106 | 105¾ |
| " pfd. | ...... | ...... | " pfd. | .... | ...... |
| Dul. Sup.. | ...... | ...... | Winn. Ry. | 200 | 195 |
| E.Can. Po. | ...... | ...... | | | |
| Gould M'fg | 100 | ... | Banques — | .... | ... |
| " pfd | 100 | ... | Br.No.Am. | .... | 149 |
| Goodw. Co | .. | 28 | Commerce | 201 | 200¼ |
| " pfd. | 82½ | 80½ | Dominion. | ...... | .... |
| Hill.Collie. | ...... | 43 | Hamilton.. | ..... | ...... |
| Ill.Trac.pd | 93 | 90 | Hochelaga | ...... | ...... |
| Laur.Com. | 170 | 168 | Impérial .. | ...... | ... |
| L.of.Wd.C. | 132 | 129 | Merchants | ..... | 186½ |
| " pfd. | ...... | ..... | Molsons... | 195 | .... |
| MacDo.Co. | 18½ | 17½ | Montréal.. | 233 | 230 |
| Mack Cm. | 79½ | 78½ | Nationale. | .... | 132 |
| " pfd. | 67 | 66 | Nova-Scoti | 256 | 255 |
| Mex.L.&P. | ...... | ...... | Ottawo.... | ...... | ...... |
| pfd | .... | ...... | Québec.... | 123 | 120 |
| M.& S.P.. | 128 | 127 | Royal..... | 220½ | 219¾ |
| " pfd | .... | .... | Standard.. | ...... | ... |
| M.L.H.&P. | 215⅝ | 215½ | Toronto... | .... | ...... |
| Mt.Cot.Ltd | 52 | 50 | Union..... | ...... | 137 |
| " pfd. | 102 | .... | ........ | ...... | ...... |
| Mon.Tr.Co | .. | 136½ | ........ | ...... | ...... |
| Mnr. Tram | 198 | 194 | ........ | ...... | ...... |
| Nipissing.. | ...... | ...... | ........ | ...... | ...... |

### VENTES DE L'AVANT-MIDI

STOCK COMMUN

Bell Télzphone. — 43 à 143, 2 à 142 3-8, 17 à 142.

Brazilian.—75 à 86 1-4.

Can. Pacific. — 125 à 225, 75 à 224 3-4, 75 à 224 5-8, 25 à 224 1-2, 15 à 224 1-4, 25 à 225.

Détroit.—15 à 70 1-2, 25 à 70 1-4.

Ottawa L. H. & P.—10 à 167, 1 à 168.

Toronto Ry.—4 à 138 1-2.

Twin City.—75 à 106.

Power — 120 à 216 1-2, 25 à 216 3-8, 50 à 216 1-4, 27 à 216, 145 à 215 3-4, 10 à 216, 85 à 215 5-8, 10 à 215 3-4, 40 à 216, 55 à 215 3-4, 25 à 215 5-8.

Power — nouveau stock — 40 à 209

Rich. & Ont. — 50 à 111, 25 à 111 1-4, 50 à 111 1-8, 25 à 111, 50 à 111 1-2, 250 à 112, 85 à 111 3-4, 25 à 112, 25 à 111 3-4, 100 à 111, 25 à 111 1-8, 100 à 111 3-4.

Soo. — 25 à 128.

Winnipeg Ry — 23 à 196 1-2.

Ames-Holden. — 60 à 10.

Dom. Textile. — 5 à 83 1-2; 75 à 83 3-4; 75 à 84; 25 à 83 7-8.

Hillcrest. — 25 à 43.

Laurentide. — 50 à 168.

Macdonald. — 25 à 17 1-2.

Ogilvie. — 15 à 120; 10 à 120 1-2; 25 à 121.

Sher. Williams. — 1 à 54; 55 à 53.

Spanish River. — 25 à 10.

Steel Corp. — 50 à 40.

PREFERENTIEL

Ames Holden.—50-71.
Canada Cement.—25-91.
Can. Cottons.—50-73 1-2.
Dom. Iron.—15-95.
Hillcrest.—25-86.
Mackay.—10-66.
Tucketts.—5-95.

OBLIGATION

Bell Telephone.—$500 - 98, $3000 - 98, $2000 - 98, $500 - 98, $1500 - 98.
Can. Rubber.—$2000 à 90.
Dom. Textile.—$500 à 1000.
Mont. Tramws.—$3000 à 98.
Mont Tramw. Deb.—$700 à 78, $200 à 77 7-8.
Sher. Williams.—$5000 à 97 3-8.

BANQUES

Commerce.— 20 à 200 1-2, 10 à 200 1-2, 2 à 200, 10 à 200 1-4, 4 à 200 1-4.

Nova Scotia.—6 à 256, 2 à 256, 3 à 256.

Union.—7 à 138.

Crown Reserve.—400 à 1.71, 145 à 1.70, 90 à 1.71, 80 à 1.72, 100 à 1.70.

MINES

Hollinger.—150 à 17.60, 50 à 17.55.

VALEURS NON INSCRITES

Porcupine — 400 à 1.22.
Way. Com. — 5 à 21.
Brick Bonds — $1000 à 71.
Way. Bonds — $2000 à 70 1-2.
Mines

### VENTES D'HIER APRES-MIDI

Bell Telephone, 25 à 142 ; 10 à 143 ; 10 à 142 5-8.

Brazilian, 85 à 86 3-4.

Can. Pacific, 400 à 225 7-8 ; 100 à 225 1-4.

Detroit, 25 à 70 1-2 ; 100 à 70 1-4.

Ottawa L. H. & P., 120 à 165 ; 8 à 166 1-2 ; 25 à 166.

Power, 25 à 216 3-4 ; 1 à 217 ; 125 à 216 5-8 ; 200 à 216 1-2.

Rich. & Ont., 260 à 111.

Shawinigan, 21 à 133 3-4.

Soo, 10 à 128.

Toronto Ry., 200 à 139.

Twin City, 70 à 106.

Canada Cement, 50 à 30 1-2.

Dom. Canners, 50 à 65 1-4 ; 15 à 65.

Dom. Textile, 25 à 83 ; 225 à 83 1-2.

Penman's, 5 à 50 1-4.

Spanish River, 100 à 10.

Steel Corp., 125 à 40 1-8.

Ames Holden Pfd., 25 à 70 1-4 ; 1 à 70 1-2 ; 125 à 70 1-4.

Canada Cement Pfd., 20 à 90 3-4 ; 65 à 90 1-2 ; 2 à 91.

Tucketts Pfd., 10 à 94.

# POLITIQUE CANADIENNE

## L'OUVERTURE DU PARLEMENT LE 15 JANVIER

Ottawa, 5.—L'ouverture du parlement aura lieu jeudi, le 15 janvier. La nouvelle en a été officiellement annoncée après la réunion du cabinet, qui a eu lieu hier après-midi. Elle met fin à l'incertitude qui régnait à ce sujet.

La prochaine session sera probablement marquée par d'importants débats.

La politique de l'entrée en franchise des produits alimentaires au Canada apporte un élément nouveau dans les discussions politiques. Outre le bill remaniant la carte électorale, la révision du tarif et la question navale, si elle est ramenée sur le tapis, donneront lieu à des passes d'armes qui ne manqueront pas d'intérêt.

L'opposition est en train de fourbir ses armes et de se préparer à la lutte. Sir Wilfrid Laurier et ses lieutenants ont eu de nombreux conciliabules ceette semaine. Outre les anciens ministres qui visitent plus ou moins régulièrement la capitale, M. Fielding, dès son arrivée d'Halifax à Montréal, s'est rendu à Ottawa, où il a eu une entrevue avec ses anciens collègues.

Ce n'est peut-être pas tout à fait par accident non plus que M. N. W. Rowell, C. R., leader des libéraux d'Ontario, et M.William Proudfoot, C. R., l'un de ses principaux lieutenants à la législature, se trouvaient à Ottawa, hier.

## LES COLIS POSTAUX

Ottawa, 5.—Bien quaucune décision officielle ne soit rendue avant la publication du texte réglementant les transport des colis par la malle, il est maintenant certain que le transport des liqueurs ne sera plus permis par voie de malle.

Plusieurs résolutions approuvant cette décision ont été envoyées au gouvernement par des sociétés de tempérance et de charité.

## UN DISCOURS DU PERE VAUGHAN

Londres, 5. — A l'ouverture d'un bazar organisé pour venir en aide aux écoles de Manchester, le R.P. Bernard Vaughan, S.J., a parlé de l'instruction et du caractère. Il a déclaré que les écoles de l'Etat n'avaient pas la fierté, l'audace de proclamer Dieu. Il a combattu l'idée d'enseigner la morale aux enfants en les mettant au courant de l'hygiène des sexes. "Le monde est étonné", dit-il, "de l'immoralité qui règne dans certains théâtres ; les évêques anglicans dénoncent ces théâtres, mais il ne font que déchirer légèrement la frange du vêtement. Qu'ils s'attaquent donc à la vie publique, puis qu'ils entrent dans les salles de classes, qu'ils aillent chez les mères ; c'est là qu'ils verront les sources du mal. C'est vraiment édifiant d'entendre ces évêques parler de moralité au théâtre quand ils ont chassé le Christ des écoles."

## LA MALADIE DE M. COCHRANE

Ottawa, 5.—La santé de M. Frank Cochrane, qui est allé faire une cure en Californie, à la suite d'une récente indisposition, se rétablit rapidement. Les rumeurs alarmistes publiées depuis quelques jours à ce sujet sont absolument sans fondement, assurent les amis du ministre qui reçoivent des nouvelles. Il ne peut être question de la retraite de M. Cochrane, qui parle déjà de revenir reprendre ses fonctions.

## LE GOUVERNEMENT ET L'AGRICULTURE

Ottawa, 5. — Le Département de l'Agriculture, au cours de la dernière saison, a fait tout son possible pour tâcher d'amener le gouvernement à s'intéresser de plus en plus à l'agriculture. Afin d'améliorer la qualité du bétail on a placé cet été dans les différents districts quantité de chevaux pur sang ainsi qu'un grand nombre d'animaux de basse-cour. Le gouvernement est aussi décidé de donner tous ses encouragements à la culture mixte.

## DANS LANARK-SUD

LE GOUVERNEMENT SE DECLARE EN FAVEUR DU Dr HANNA.

Ottawa, 5. — La situation créée par la présence de deux candidats conservateurs dans Lanark-Sud, contre M. Arthur Hawkes, qui les combat tous les deux, s'est un peu modifiée à l'annonce que le gouvernement donne son appui au Dr Hanna, candidat choisi par la convention et qui était en consultation hier à Ottawa.

M. W. T. White, ministre des finances et M. Sam Hughes, ministre de la milice, parleront en faveur du Dr Hanna.

La première assemblée où les ministres seront présents aura lieu à Smith's Falls, lundi soir prochain. Une autre assemblée du même genre aura lieu plus tard à Perth. D'autres membres du cabinet parleront aussi en faveur du Dr Hanna. L'élection a lieu le 13.

Les adversaires du Dr Hanna sont le col. Balderson, de Perth, et M. Arthur Hawkes, candidat indépendant.

## BOURSE DES MINES

Les cours nous sont fournis par MM. Fisher et. Desrosiers, Banquiers, agents de change, 103 Saint-François-Xavier.

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Bailey | 5½ | 6 |
| Beaver | 29 | 30 |
| Can. Gold Fields | 5 | .... |
| Chambers | 15 | 17 |
| Cob. Lake | 50 | 60 |
| Crown Reserve | 1.70 | 1.74 |
| Dome Ex. | 6 | 6½ |
| Foley | 14 | 20 |
| Gould | 2½ | 3½ |
| Great Northern | 10 | 11 |
| Hargrave | 2 | 3 |
| Hollinger | 17.00 | 17.50 |
| Jupiter | 7 | 7¼ |
| Kerr Lake | 4.25 | 4.50 |
| La Rose | 1.92 | 1.96 |
| Motherlode | 20 | 30 |
| McKinley | 1.22 | 1.26 |
| Pearl Lake | 9½ | 10½ |
| Peterson Lake | 26 | 27 |
| Preston E. Dome | 1 | 2 |
| Rea | 10 | 20 |
| Right of Way | 4 | 5 |
| Rochester | 2 | 3 |
| Silver Leaf | 1½ | 2 |
| Swastika | 2 | 3 |
| Temiskaming | 14 | 15 |
| Nipissing | 7.75 | 8.12½ |
| Vipond | 9 | 10 |
| Porc. Crown | 1.22 | 1.26 |

VENTES

Pearl Lake — 1000 à 11 1-2.
Dome Mines — 60 à 16.00.
Right of Way — 200 à 4. 449 à 4 1-2.

## POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS

LA "VIE PROFESSIONNELLE" DEMANDE LA JOURNEE DE 60 HEURES.

La "Vie Professionnelle" consacre à la demande du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie dont le "Devoir" se faisait hier l'écho, l'article suivant :

On trouvera dans une autre colonne de la "Vie Professionnelle", la résolution adoptée à la dernière assemblée générale du Syndicat des Employés, concernant la réduction des heures de travail des femmes et des enfants qui travaillent dans les magasins. Cette résolution sera transmise incessamment à l'honorable M. Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail à Québec. Elle contient la substance des demandes faites, sur le même sujet, par la convention provinciale des commis il y a deux ans, par l'Association professionnelle des employées de magasin, la Société de fermeture à bonne heure et notre Syndicat, l'année dernière. Elle exprime donc fidèlement les désirs des principaux intéressés, les employés de magasin. Ajoutons que l'Ecole Sociale Populaire a donné son appui le plus entier aux revendications qu'elle formule.

A vrai dire, ces revendications n'ont rien de révolutionnaire : un maximum de soixante heures de travail par semaine pour les femmes et les enfants employés de magasin, en constitue l'essentiel. Or, avec une journée qui commencerait à huit heures et demie, soixante heures de travail dans une semaine autorisent encore trois longues veillées. C'est certainement plus qu'il n'en faut pour ruiner rapidement la santé extrêmement délicate de la plupart des jeunes fille. Etant donné surtout les conditions antihygiéniques du grand nombre de nos maisons de commerce où le soleil ne pénètre jamais, où règne par conséquent une ombre si épaisse que, dans certains cas, on doit se servir de la lumière artificielle toute la journée ; où l'air n'entre que sous forme de courants d'air froid qui, venant se mêler à la chaleur humide, atmosphère ordinaire des magasins, produisent tout naturellement ces rhumes chroniques si fréquents chez les commis. Quoi qu'il en soit, cette limitation, pourtant bien modérée, des heures de travail constituerait sur l'état actuel des choses un progrès si considérable, que les employés s'en déclarent d'avance satisfaits.

Contre cette limitation on pourrait invoquer le principe de la liberté du commerce et de l'industrie, mais dans le passé, ce fameux principe a servi à couvrir de si odieuses exploitations de la faiblesse et de la misère, qu'on est un peu gêné de nos jours pour y recourir. On pourrait également prétendre que la réglementation projetée compromettrait gravement la prospérité d'un grand nombre de maisons de commerce et aurait ainsi des conséquences désastreuses pour les employés même que nous voulons protéger. Cette objection ne nous paraît pas non plus, très sérieuse ; chaque fois, et cela dure depuis trois quarts de siècle, qu'on a réclamé l'intervention de la loi pour mettre un peu plus d'humanité et de justice dans les conditions de travail, il s'est trouvé des prophètes de malheur pour annoncer les pires catastrophes. Les lois votées, ni le commerce, ni l'industrie ne s'en portaient plus mal.

Nous espérons donc que nos législateurs voudront enfin donner aux femmes et aux enfants, employés de magasin, la protection dont ils ont besoin, à laquelle ils ont droit et qui peut, d'ailleurs, leur être accordée sans que les intérêts légitimes de personne soient lésés.

## CONCORDIA SE SERAIT TROMPEE

La Ville a, paraît-il, envoyé à M. Wollenberg, propriétaire du marché israélite de la rue Saint-Dominique, les factures d'impôts qui auraient dû être adressées à ses locataires. C'est du moins ce qu'il allègue devant M. le juge Demers où s'instruit actuellement la poursuite qu'il intente à la Ville pour rentrer en possession des $84 qu'il a déboursés et des $47 de frais qui lui ont été occasionnés pour régulariser le protêt qu'il a envoyé à la Ville.


LE "PRET IMMOBILIER LIMITEE"

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

**pour acheter une propriété ou pour vous bâtir, inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée", qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.**

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée", sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

Ainsi, tout homme qui travaille et qui peut économiser quelques sous chaque jour sur son salaire peut devenir capitaliste et propriétaire. C'est par l'application du principe de la coopération des capitaux que la Compagnie "Prêt Immobilier Limitée" vous met, en quelques mois, en possession d'un capital qui vous permettra d'acquérir l'aisance, l'indépendance, la fortune.

Le Bureau de Direction du "Prêt Immobilier, Limitée", est composé d'hommes d'affaires en vue, dont la compétence et la réputation constituent la meilleure garantie du public.

"PRÊT IMMOBILIER Limitée"

BUREAU DE DIRECTION :

PRESIDENT : M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien, ancien échevin.,
VICE-PRESIDENT : M. L. A. LAVALLEE, maire de Montréal.
SECRETAIRE-TRESORIER : M. ARTHUR GAGNE, avocat.
DIRECTEURS : M. L. E. GEOFFRION, ancien président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr. J. O. GOYETTE, ancien maire de Magog; M. le Dr. P. P. RENAUD, capitaliste; M. F. E. FONTAINE, directeur de "The Canadian Advertising Limited".
GERANT : M. L. W. GAUVIN, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

"Le PRÊT IMMOBILIER Limitée"

REPRESENTANTS DEMANDES — n'a pas encore d'agents dans tous les districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés. Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochurette explicative gratuite au

"Le PRÊT IMMOBILIER Limitée"
244 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.
PHONE : BELL EST 5779

CE NOUVEAU MODELE
"Bijou" de Columbia
avec 48 Sélections

(24 registres à double disque)
de votre propre choix et 1,500 aiguilles
$66.40

Le "Bijou" est un nouveau modèle de Grafonola Columbia, pourvu du puissant MOTEUR A DOUBLE RESSORT. Toutes les parties du mécanisme sont adaptées à la nouvelle plaque de moteur métallique Columbia. Le ton est réglé par des volets de contrôle; il a le levier de tonalité amélioré Columbia, le Reproducteur No. 6, l'indicateur de vitesse et le régulateur.

Conditions de paiement pour convenir à l'acheteur

N'achetez pas d'instrument avant d'avoir examiné le "Bijou"

QUARTIERS GENERAUX
LAYTON BROS.,
Le premier magasin de pianos de Montréal.
550 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, (angle Stanley)

INSIST ON THIS TRADE MARK — Columbia Records — ON ALL YOUR RECORDS

DETECTIVES -- SERVICE SECRET

*DETECTIVES— Nous entreprenons toutes affaires légitimes pour compagnies, maisons de commerce, ou des particuliers. Surveillances, Recherches, Enquêtes, renseignements privés, Missions confidentielles Service secret "Empire". 571 Ste-Catherine Ouest, Téléphone Uptown 3203.*


## Omission d'un journal

*Un journal anglais de cette ville a publié, dans son édition du 2 du courant, un article suggérant les moyens à prendre pour diminuer le coût de la vie. Cet article, très bien documenté et bourré de statistiques, préconisait l'établissemetn de marchés publics dans toutes les parties de la ville et démontrait, par des chiffres probants, les économies considérables que réaliseraient nos ménagères. C'est une étude sérieuse et qui mérite la plus vive attention.*

*Une chose, cependant, a été omise : ce fut de mentionner qu'ANATOLE avait précisément défendu la même chose, la semaine précédente, et que d'ailleurs il contribuait pour sa part à cette diminution du coût de la vie en vendant les plus chics et les meilleurs articles pour hommes aux plus bas prix, 81 boulevard Saint-Laurent.*

# LA VIE SPORTIVE

## CLUB CHAMPETRE CANADIEN

**L'assemblée annuelle de ce populaire club a eu lieu hier soir. — M. E. N. Hébert a été élu président. — Les autres officiers. — Le rapport de M. Blondin.**

Les élections du Club Champêtre Canadien ont eu lieu hier soir à l'assemblée annuelle en présence d'un grand nombre de membres.

Les officiers élus sont tous de vrais sportsmen et nous ne doutons pas qu'ils sauront faire progresser davantage le populaire club Champêtre.

Voici le résultat des élections :

Président, E. N. Hébert ; vice-président, Adolphe Lecours ; secrétaire-trésorier, Joseph Hinton ; Directeurs, Maurice Loranger, J. A. Savard, Oscar Berthiaume et J. T. Morin.

Le rapport du président sortant de charge fut des plus satisfaisants. En voici le résumé :

Messieurs,

Je ne croyais pas lors des débuts du club Champêtre Canadien d'être appelé à présider une assemblée de membres actifs aussi nombreuse représentant l'élite de nos financiers et de nos industriels.

Si les débuts ont été modestes, je suis heureux de pouvoir dire que grâce à la bonne administration et au dévouement des différents bureaux de direction qui se sont succédé, et grâce aussi, Messieurs, à votre générosité, le club Champêtre Canadien occupe une des premières places parmi nos associations sportives et sociales canadiennes-françaises.

Avant de laisser la présidence du Club, j'aurais, Messieurs, plusieurs suggestions à faire, si vous le permettez.

Je crois, d'après l'expérience que j'ai acquise tant comme président que comme directeur, que les membres actifs devraient être représentées dans tous les comités des différentes sections du Club et que le trésorier du Champêtre soit aussi le trésorier des différents comités.

SECTION DE LA RAQUETTE

De plus, je suis d'opinion que le bureau de direction étudie un projet de règlement permettant aux amateurs de faire partie de la Section de la Raquette en payant une contribution moindre que la contribution ordinaire de membre souscripteur.

SECTION NAUTIQUE

La Section Nautique est devenue depuis deux ans une des plus importantes de notre Club, et il me fait plaisir de dire que le succès remporté l'an dernier et cette année est dû au travail énorme des membres de cette section, qui n'ont épargné ni leur temps, ni leur peine, ni leur argent pour faire de nos fêtes nautiques annuelles le criterium de la vitesse des yachts à pétrole dans la province de Québec.

Il y a beaucoup à faire pour contribuer au développement de cette section, car grâce à la générosité de Son Honneur le Maire de Montréal-Est, la section Nautique possède maintenant deux magnifiques canots de Guerre. Il faut donc travailler à la formation de deux puissantes équipes qui défendront avec honneur les couleurs de notre Club.

SECTION DES QUILLES

Au commencement de la saison dernière, nous avions décidé d'avoir une équipe dans le tournoi de la Montréal Bowling Association, en attendant la construction de nos propres allées, mais malheureusement nos meilleurs joueurs furent approchés par des clubs rivaux et devant leur défection, nous avons jugé à propos de nous tenir à l'écart plutôt que de mettre en lice une équipe qui n'aurait pas pu maintenir la réputation que notre club a su acquérir dans les différents tournois au Canada et aux Etats-Unis.

Je suggère que l'an prochain nous fassions partie d'une ligue de Clubs Sociaux, ce qui créera une certaine émulation parmi les membres désireux de porter les couleurs de notre équipe.

SECTION DU HOCKEY

Depuis deux ans, des fervents de notre beau sport d'hiver ont soutenu de leur propres deniers une équipe de hockey qui portait le nom de Champêtre, équipe qui a réussi, après des luttes mémorables, à décrocher le Championnat 1912-1913 de la Ligue de la Cité et de s'assurer pendant un an la possession de la coupe offerte par M. U. H. Dandurand, maintenant un de nos membres.

Comme il a été décidé lors de l'assemblée de la Ligue de la Cité de faire maintenant du hockey strictement amateur, je serais d'opinion que les Directeurs qui seront élus ce soir en viennent à une entente avec les supporteurs du Club de Hockey pour s'assurer la possession de la charte que ceux-ci détiennent dans la Ligue de la Cité.

SPORTS DIVERS

Puisque nous avons un terrain magnifique, ne croyez-vous pas, Messieurs, que le Champêtre devrait posséder un lawn-tennis, un bowling on the green et tous les jeux qui peuvent se jouer sur une pelouse ?

AMELIORATIONS

Je crois aussi que nous devrions bâtir un garage pour les autos des membres, garage qui serait pourvu de réservoir à gazoline et de toutes les améliorations modernes. Cet édifice, du reste, pourrait servir à l'hivernement des yachts de nos membres, moyennant finance, bien entendu.

Notre terrain se prête admirablement à la construction d'un quai-promenade qu'il faudrait ombrager dès le printemps prochain en y plantant de nombreux arbres.

Pour moi, Messieurs, toutes ces améliorations sont nécessaires, et pour y parvenir, il n'y a qu'un moyen : C'EST DE RECRUTER DE NOUVEAUX MEMBRES !

Je sais personnellement, Messieurs, que si tous les membres actifs le voulaient, ils pourraient facilement d'ici au printemps, faire entrer dix nouveaux membres souscripteurs chacun, et avec un peu de travail je suis assuré que lors de l'inauguration de notre nouvel édifice nous pourrions compter sur un minimum de cinq cents membres souscripteurs.

Avant de terminer, Messieurs, il est de mon devoir de remercier les directeurs et les membres actifs et souscripteurs de l'appui qu'ils ont bien voulu me donner pendant mon terme de président, car je suis heureux de dire que je n'ai jamais éprouvé de refus lorsque j'ai fait appel soit à leur bourse, soit à leur dévouement.

Je dois aussi remercier les membres du Conseil de la Ville de Montréal-Est qui ont largement contribué au succès du Club Champêtre en supprimant l'ancienne barrière de péage, en faisant réduire les taux de passage des tramways se rendant au Club Champêtre et principalement en nous accordant une exemption de taxes.

J'ai pris la décision de me retirer de la direction active du Club, mais je serais toujours heureux de faire tout en mon pouvoir pour que le Champêtre marche toujours de l'avant.

Encore une fois, Messieurs, je vous remercie de tout cœur de l'appui que vous avez bien voulu me donner pendant mon terme d'office, appui que vous continuerez à donner, j'espère, au Président et aux Directeurs que vous élirez ce soir.

AMEDEE BLONDIN,
Président.

## LE SPORT DES ROIS

A CHARLESTON

1ère course, $300, 5 furlongs :

1, Viley, 104, J. McTaggart, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1 ; 2, Hearthstone, 103, Deronde, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5 ; 3, Austin Sturtevant, 105, Obert, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 1. Temps, 1.02 3-5.

Clem Beachey, Coming Coon, Theo Cook, Toison d'Or et Surpass ont aussi couru.

2ème course, $300, 5 1-2 furlongs :

1, Supreme, 107, Byrne, 9 à 2, 7 à 5, 3 à 5 ; 2, Run Way, 101, Deronde, 12 à 1, 4 à 1, 8 à 5 ; 3, Lost Fortune, 105, Buxton, 4 à 5, 7 à 20, 1 à 8. Temps, 1.10 1-5.

Flask, Ada, Flatbush, Billy Stuart, Laura et Stucco ont aussi couru.

3ème course, $400, 1 mille :

1, Chilton King, 101, Nathan, 4 à 5, 7 à 20 ; 2, Spring Mais, 98, McTaggart, 3 à 1, au pair, 1 à 2 ; 3, Dr Dougherty, 112, 112, Martin, 60 à 1, 25 à 1, 10 à 1. Temps, 1.42 1-4.

Ardelon, Spellbound, Brando et Camelin ont aussi couru.

4ème course, $500, 5 1-2 furlongs :

1, Sir John Johnson, 127, Byrne, 2 à 5, 1 à 8 ; 2, Brave Cunarder, 100, Deronde, 5 à 1, 7 à 10, 1 à 6 ; 3, Lochiel, 108, Buxton, 5 à 1, 7 à 10, 1 à 6. Temps, 1.08 2-5.

Samuel R. Meyer, Yenghee et Star Actress ont aussi couru.

5ème course, 5 furlongs :

1, Briarpash, 107, Buxton, 9 à 20, 1 à 6 ; 2, Kiva, 105, Doyle, 8 à 1, 2 à 1, 4 à 5 ; 3, Amoret, 111, Martin, 8 à 1, 7 à 5, 7 à 10. Temps, 1.02 2-5.

Jack Kellog, Luria, Fred Levy, Loan Shark et Ryestraw ont aussi couru.

6ème course, 1 mille, 70 verges :

1, Egner, 110, Waldron, au pair, 1 à 2, 1 à 4 ; 2, Servicence, 111, Martin, 6 à 1, 8 à 5, 7 à 10 ; 3, Michael Angelo, 113, Deronde, 5 à 1, 2 à 1, 4 à 5. Temps, 1.48 2-5.

Coreopsis, Bobby Cook, L. M. Ekert, Haldman et Beach Sand ont aussi couru.

A JUAREZ

1ère course, 5 1-2 furlongs :

1, Gipsy Love, 103, Neylon, 3 à 5 ; 2, Ada Kennedy, 112, Matthews, 7 à 1 ; 3, Théodorita, 103, Benton, 2 à 1. Temps, 1.03.

Ida Lavina, Birka, Crusty et Mary Pickard ont aussi couru.

2ème course, 5 1-2 furlongs :

1, Malter, 110, Cavanaugh, 6 à 1 ; 2, Binocular, 112, Woods, 6 à 1 ; 3, Lefty Heywood, 110, Grass, 3 à 5. Temps, 1.07 1-5.

Janus, Free Will, Joe Woods, Maxing, Quick Trip, Wicket ont aussi couru.

3ème course, 5 1-2 furlongs :

1, Emerald Gem, 108, Gould, 5 à 2 ; 2, Manganez, 108, Matthews, 2 à 1 ; 3, Paw, 112, Grass, 6 à 5. Temps, .59 3-5.

Sir Harry et Edith W., ont aussi couru.

4ème course, 6 furlongs :

1, Gold of Ophir, 102, Taylor, 2 à 1 ; 2, Injucy, 114, Loftus, 2 à 1 ; 3, Sir Tretful, 98, Claver, 6 à 1. Temps, 1.13.

Sivish, Henry Walbank, Vested Rights ont aussi couru.

5ème course, 5 1-2 furlongs :

1, Orimar Lad, 107, Feney, 4 à 1 ; 2, Palatable, 110, Groth, 8 à 1 ; 3, Annual Interest, 112, O'Brien, 10 à 1. Temps, 1.06.

Partnell Girl, Modelino B., Rosa Robles, Rose of Jeddah, Yosemary, Charles Goetz et Ben Stone ont aussi couru.

6ème course, 1 mille :

1, Little Marchmont, 106, McCabe, 12 à 1 ; 2, Acumen, 106, Vandusen, 3 à 1 ; 3, Cubon, 106, Dreyer, 2 à 1.

Defy, Early Cliffe, John Louis et Jack Lawson ont aussi couru.

## LE VIGILANT

MLLE PERRON EST REELUE PRESIDENTE ET M. J. O. SEGUIN EST CHOISI COMME DIRECTEUR HONORAIRE DU GROUPE.

Les membres du Vigilant se réunissaient mercredi pour procéder à leurs élections annuelles. La plupart étaient présentes. L'on discuta sur la manière d'organiser les sorties en raquettes cet hiver, puis l'on étudia les différentes questions importantes du groupe. Après avoir élaboré le programme pour cette année, l'on procéda aux élections qui donnèrent le résultat suivant: Mlle Lauria Perron fut réélue présidente, Mlle Irène Poirier fut élue vice-présidente, Mlle Adrienne Dionne, secrétaire-trésorier, Mlle Aldora Poirier, capitaine et Mlle Adéline Lacroix, assistante-capitaine.

Comme on l'a déjà dit dans un article précédent, M. J. Oscar Séguin fut choisi à l'unanimité comme membre honoraire du groupe.

Le Vigilant est exclusivement composé de jeunes filles, M. Séguin est le seul homme en faisant partie. M. J.-O. Séguin est très connu dans le monde sportif: ex-vice-président de l'Association de la Casquette dont il est aujourd'hui directeur général.

Mlle Perron qui a si bien dirigée le groupe Vigilant, l'an dernier, est réellement la personne la mieux désignée pour remplir la charge de présidente. Nous offrons nos plus sincères félicitations aux nouveaux membres titulaires.

L'on devrait encourager le sport de la raquette chez les jeunes filles. C'est un exercices très hygiénique et en même temps très amusant. Nous ne doutons pas que sous l'habile direction de leur directeur honoraire et sous la conduite de leur distinguée présidente, les membres du Vigilant marcheront toujours de succès en succès.

## LIGUE DE HOCKEY DES MANUFACTURES

LA SAISON S'OUVRIRA LE 8 JANVIER PROCHAIN. — TROIS PARTIES SERONT JOUEES TOUS LES JEUDIS SOIRS.—LES REGLEMENTS DE LA N.H.A. A L'OFFICIEL.

La ligue de hockey des Manufacturiers ouvrira sa saison le 8 janvier prochain. Trois parties seront jouées tous les jeudis soirs. Cooper Smeaton et Desse Brown ont été nommés arbitres. Les règlements de la N.H.A. seront à l'officiel. Voici le calendrier des joutes de la saison:

Janv.
8. — Canadian Allis-Chalmers vs Dominion Bridge.
5. — C.P.R. vs Northern Electric.
8. — G.T.R. vs Montreal L.H. & P.
15. — M.L.H. & P. vs C.P.R.
15. — Dominion Bridge Co vs G.T.R.
15. — Northern Electric Co vs Canadian Allis-Chalmers.
22. — G.T.V. vs Nor. Elec. Co.
22. — Can. Allis-Chalmers vs M.L.H. & P.
22. — G.T.R. vs Nor. Elec. Co.
29. — C.P.R. vs Can. Allis-Chalmers.
29. — G.T.R. vs Dom. Bridge Co.
29. — M.L.H. & P. vs Nor. Elec. Co.

Fév.
5. — Dom. Bridge Co. vs M.L.H. & P. Co.
5. — Can. Allis-Chalmers vs Nor. Elec. Co.
5. — C.P.R. vs G.T.R.
12. — Nor. Elec. Co. vs G.T.R.
12. — C.P.R. vs M.L.H. & P. Co.
12. — Dom. Bridge Co. vs Can. Allis-Chalmers.
19. — M.L.H. & P. vs Dom. Bridge.
19. — Can. Allis-Chalmers vs G.T.R.
19. — Nor. Elec. Co. vs C.P.R.
26. — Dom. Bridge Co. vs Nor. Elec.
26. — M.L.H. & P. vs G.T.R.
26. — C.P.R. vs Can. Allis-Chalmers.

Mars
5. — Dom. Bridge Co. vs C.P.R.
5. — Can. Allis-Chalmers vs G.T.R.
5. — Nor. Elec. vs M.L.H. & P. Co.
12. — M.L.H. & P. Co. vs Can. Allis-Chalmers.
12. — Nor. Elec. Co. vs Dom. Bridge.

## LIGUE DE QUILLES DES ASSURANCES

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans la Ligue de Quilles des Assurances:

Employers' Liability

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lachance | 132 | 207 | 183 |
| Miller | 138 | 142 | 143 |
| Longfellow | 161 | 124 | 169 |
| Gingras | 123 | 110 | 134 |
| Stewart | 134 | 113 | 117 |
| Totaux | 688 | 696 | 746 |

Moyenne d'équipe, 426.

Atlas

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bédard | 181 | 170 | 152 |
| Martin | 119 | 151 | 147 |
| Corbeil | 114 | 132 | 154 |
| Marceau | 176 | 131 | 198 |
| Gendron | 168 | 154 | 175 |
| Totaux | 718 | 738 | 826 |

Moyenne d'équipe, 456.2.

North British Mercantile

| | | | |
|---|---|---|---|
| Gessop | 148 | 74 | ... |
| Robertson | 149 | 114 | 157 |
| Newmann | 124 | 129 | 139 |
| Hunter | 126 | 155 | 135 |
| Cairns | 135 | 169 | 140 |
| Cowie | ... | ... | 125 |
| Totaux | 682 | 642 | 696 |

Moyenne d'équipe, 384.

Royal Exchange

| | | | |
|---|---|---|---|
| Rolland | 89 | 136 | 125 |
| Denman | 141 | 128 | 122 |
| Walsh | 108 | 178 | 133 |
| Hirsch | 158 | 103 | 111 |
| Hansman | 118 | 161 | 116 |
| Totaux | 594 | 706 | 607 |

Moyenne d'équipe, 381.2.

## ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

GRAND REVEIL CHEZ LES GYMNASTES. — LA CASQUETTE SE PREPARE A LA CONQUETE DU TROPHEE PATON. — ECHOS DU CAMP DES COUREURS.

Le fameux trophée Paton, le plus bel emblème des championnats de gymnastique du Canada, sera bientôt mis au concours entre les nombreux gymnastes du pays.

Ce trophée, consistant en une superbe coupe en argent massif, porte le nom d'un des anciens directeurs du M.A.A.A., aujourd'hui défunt et dont toute la vie fut entièrement consacrée au pur amateurisme.

Jusqu'à présent, seuls, les Gymnastes du Mont Saint-Louis et du M.A.A.A. ont eu l'honneur de posséder ce glorieux emblème. L'Association de la Casquette, qui a maintes fois déjà donné des preuves de son énergique ambition, prenait part, l'an dernier, au concours pour la coupe Paton. Son équipe de gymnastes y fit très bonne figure mais ne réussit cependant pas à vaincre tous ses concurrents.

Cette année les directeurs de La Casquette sont fermement décidés à faire tout ce qu'ils pourront afin que leurs portes couleurs s'approprient cet emblème fameux.

Quatre fois par semaine, la classe de gymnastique de La Casquette se réunit et s'exerce sous l'habile direction du prof. R. Lefebvre à se mettre en état de vaincre cette année tous les concurrents qui se présenteront au prochain tournoi.

Dimanche prochain, au Gymnase de La Casquette, grande réunion spéciale de tous les gymnastes à 10 heures 30.

Que pas un ne manque à l'appel, il y va du succès du championnat qui s'annonce comme presque certain pour La Casquette. Qu'on se le dise et qu'on soit présent.

ECHOS DU CAMP DES COUREURS

La nouvelle parue dernièrement annonçant que M. A. Lefebvre avait abandonné les rangs de La Casquette est vraie, mais la rumeur accompagnant cette nouvelle, et tendant à faire croire que MM. Cloutte, Cook et Michaud imiterait son exemple, est absolument fausse et dénuée de tout fondement.

M. Adrien Michaud a accepté d'être le nouveau directeur de la Section des coureurs de La Casquette et, avec les excellentes qualités qu'on lui connait, le public amateur peut être certain que, malgré certaine défection de très peu d'importance pour ceux qui sont au courant, La Casquette aura comme toujours une équipe de coureurs qui en empêcheront plusieurs de dormir sur leurs lauriers déjà fanés.

## GAIETE CANADIENNE DE SAINT-HENRI

Jeunes gens, amateurs de sport, n'oubliez-pas les avantages qu'offre à ses membres la "Gaieté Canadienne". Nous possédons tout ce que peut désirer un amateur, une magnifique salle, des amusements pour tous les goûts, tels que piano, pool, billards, mississipi, et quantité d'autres qu'il serait trop long à énumérer. Nous enseignons la danse à nos membres, nous avons une équipe de Hockey qui fait partie de la ligue "Montréal" nous avons un fort club de raquette, et l'été, nous avons des équipes de Baseball, La Crosse et une section "Nautique". Les contributions sont minimes et le pris d'entrée a été réduit de moitié pour d'ici au 1er février prochain. Qu'on se le dise, et qu'on fasse application. Vous pourrez vous procurer des formules d'applications en vous adressant au secrétaire, J. E. Senécal, 81 du Couvent ou aux membres du Club à notre salle au No. 2098 St-Jacques. Que les membres n'oublient pas qu'il y aura assemblée dimanche matin à 10 heures précises.

## DANS LE MONDE DU HOCKEY

SMITH A SON POSTE

Cornwall, 5. — Donald Smith, qui figura sur l'équipe du Canadien l'an dernier, partira ce soir pour Montréal où il se mettra immédiatement à l'entraînement pour la prochaine saison du hockey.

Donald sera de nouveau à son poste sur l'équipe canadienne-française.

LES SENATEURS

Ottawa, 5. — Si la suspension de Ronan et de Darragh est une réalité et si la mise au rancart de ces clubistes est décidée par le président Emmette Quinn de la N.H.A., Percy Lesueur ne laissera pas que d'être embarrassé. Il lui faudra trouver d'autres "forwards" pour remplacer ces deux bons joueurs d'attaque qui, peut-être, n'ont pas donné la pleine mesure de leur habileté, l'an passé, mais qui sont certainement capables de grandes choses. La rareté des joueurs d'attaque se fait certainement sentir. Le gérant des Ottawa n'a qu'un "forward" d'engagé jusqu'à date, cet équipier est Harry Broadbent. Il compte bien embaucher Greg. George, un clubiste des New-Edinburgh et Allan Wilson des New-Glasgow, mais les services de ces deux joueurs n'est pas encore chose assurée.

La défense du Ottawa aura comme "noyau", l'inimitable gardien de buts, Percy Lesueur, Hamby Shore, Fred Lake, Horace Merrill, Percy Windsor de Cobalt, Grannary de London et Stodard de North Bay, se disputeront "le point".

LES "HOULDONT"

Les joueurs de hockey dont les noms suivent ont manifesté jusqu'ici des tendances à ne pas se rendre aux exigences de la N.H.A. :

Art. Ross, Harry Hyland, Lalonde, Jack Laviolette, Ronan, Jack Darragh, Clint Benedict, Fred Lake, Joe Denison, les "dynamitards" McNamara et Goldie Prodgers. La liste est imposante.

DES MENACES

La ligue Interprovinciale de hockey en veut évidemment à la ligue de la Cité. Son secrétaire vient en effet de menacer les Vics et les Montréal de professionalisme "s'ils osent" jouer cet hiver contre les autres équipes du président Lecours. La grande question à décider est maintenant celle de permettre aux pros et aux amateurs de jouer ensemble, et comme la M.A.A.A. est au fond du nouveau mouvement, les clubs de la ligue de la Cité dorment en paix sous la garde d'un aussi puissant protecteur.

LA COUPE ROSS

Les fidéi-commissaires de la coupe Art. Ross, MM. St-Père et Hart, ont écrit hier aux clubs de la ligue des Manufacturiers pour les informer qu'ils devront modifier leur calendrier de parties afin de permettre aux challengers des autres équipes de venir leur disputer ce trophée. La cédule des parties adoptée à la dernière assemblée prolonge trop leur saison et ils devront commencer plus tôt afin de satisfaire aux exigences de la situation.

## SECTION NAUTIQUE DU CHAMPETRE

Assemblée spéciale de la section nautique du Champêtre au chalet du club de Montréal-Est, dimanche matin à 11 heures précises. Tous les membres sont priés d'être présents.

Par Ordre.

## SIMARD DEFAIT

Québec, 5. — Le Dr Roller a montré sa supériorité sur le lutteur de L'Assomption hier soir, en le tombant en 18 et 51 minutes à l'Auditorium.

Abonnez-vous au "BULLETIN DE LA FERME" 25c par année --1230 St-Valier, Québec

Aux premiers froids, mettez votre Char en garage ou en storage à

L'AUTO GARAGE

Tél. Est 6030-6130 - - 375-381 RUE ONTARIO EST

Prix pour Storage, depuis $4. par mois
Prix pour Garage, depuis $10. par mois
BATISSE ABSOLUMENT A L'EPREUVE DU FEU

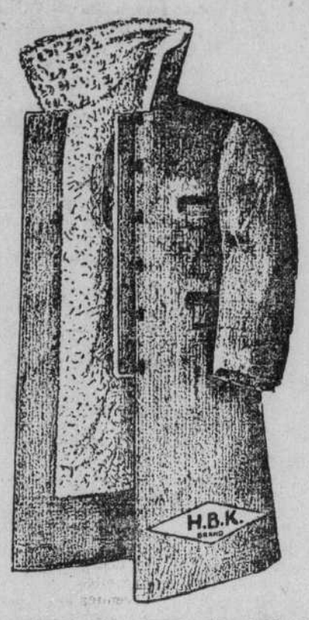


SPÉCIAL --- Casaquin fourré (CAPOT COURT)

Spécial pour quelques jours seulement

100 de ces magnifiques casaquins fourrés (capot court) pour le chauffeur, en velours à côtes et doublés en peau de mouton. Confection supérieure. Prix . . . . . $15.00 et $18.00

Vous aurez tous les accessoires nécessaires sous la main. Un des meilleurs ateliers de peinture et de réparations de la ville, le tout au plus bas prix du marché.

UN SPÉCIALISTE pour les réparations de Lampes, Radiateurs et tous les objets en tole ou en cuivre, est attaché à la maison dont les ateliers sont ouverts

JOUR ET NUIT

GAZOLINE, 24c LE GALLON

Nous remboursons toujours tous les achats d'un jour par mois. Les acheteurs du 9 OCTOBRE peuvent présenter leur reçu à notre caisse, ILS RECEVRONT LEUR ARGENT

## AMUSEMENTS

"CONCERTS DU DIMANCHE" THEATRE PRINCESS

Orchestre de 40 musiciens sous l'habile direction de M. J. J. Shea.

Dimanche prochain on entendra, dans un très beau répertoire

Mme MARGUERITE FROEHLICH

Pianiste-virtuose

PRIX POPULAIRES : 15, 25, 50 et 75c.

Les concerts ont lieu à 3 heures de l'après-midi et à 8 heures 30 du soir.

SOUMISSIONS POUR FOURNITURES AUX INDIENS

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe : "Soumissions pour fournitures aux Indiens", seront reçues à ce Département jusqu'à midi, jeudi, le 6 janvier 1914, pour la livraison de fournitures aux Indiens, durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1915, droit payé à différents endroits du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

On pourra obtenir des formules de soumission contenant des détails complets en s'adressant au soussigné. On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Les journaux qui font cette annonce sans l'autorisation du Département ne seront pas payés.

DUNCAN C. SCOTT,
Député Surintendant-général des Affaires Indiennes.
Département des Affaires Indiennes,
Ottawa, Ont., 1er décembre 1913.
51904.

## AVIS LEGAUX

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 68A. —Sa Majesté le roi, demandeur, vs. Siegmund Sailer, défendeur. Le 16ème jour de décembre 1913 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires, du dit défendeur, au No. 404 rue Saint-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en tables. Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 3 décembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 68B.—Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Jacob Wurst, défendeur. Le quinzième jour de décembre 1913 à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No. 21 rue Ontario Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, fruits, etc. Conditions : argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 3 décembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 99B.—Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Pascal Filoseto, défendeur. Le 13me jour de décembre 1913 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 2813 rue Clark en la ciét de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en une montre, etc. Conditions : argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 4 décembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 99B.—Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Pascal Filoseto, défendeur. Le 17me jour de décembre 1913 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 2838 Boulevard Saint-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chaises, de barbiers, etc. Conditions : argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 4 décembre 1913

Tél. St-Louis 2112
DEMERS & GAUTHIER
Polisseurs et Rembourreurs
SPECIALITE : Réparation de meubles antiques.
974 SAINT-DENIS

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 71B.—Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Jacob Wurst, défendeur. Le quinzième jour de décembre 1913 à onze heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No. 21 rue Ontario Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, fruits, etc. Conditions : argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 3 décembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 68A.—Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Siegmund Sailer, défendeur. Le 16ème jour de décembre 1913 à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 406 rue Saint-Dominique en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 3 décembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. Cour de Circuit No. 14153.—Luc Ducharme, demandeur, vs. Ferdinand Charron, défendeur. Le dix-neuvième jour de décembre 1913 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 2897 rue Saint-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 4 décembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 17650.—Henri-Joseph Devilliers, demandeur, vs. Arthur Lafortune, défendeur. Le dix-neuvième jour de décembre 1913 à une heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 335 rue Notre-Dame à Maisonneuve, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, ce 4 décembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 99A.—Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Joseph D'Ambrosio, défendeur. Le dix-septième jour de décembre 1913 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 2828 Boulevard Saint-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en matériaux de plombier, etc. Conditions : argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 4 décembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 99A.—Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Joseph D'Ambrosio, défendeur. Le 17me jour de décembre 1913, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 2815 Boulevard St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 4 décembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 71A.—Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Siegmund Sailer. Le 16ème jour de décembre 1913 à onze heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 404 rue Saint-Dominique en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 4 décembre 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No. 71A.—Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Siegmund Sailer, défendeur. Le 16ème jour de décembre 1913 à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 406 rue Saint-Dominique en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 4 décembre 1913.

# A L'ENQUETE MUNICIPALE

## Le terrain Larin. — Autour du billet de $4000. — Importantes dépositions de MM. Charles Larin, Julien Thérien et Joseph Marois.

On a continué de s'occuper de l'ouverture de la rue Robin à la séance d'hier après-midi. Mais le fait le plus important a eu trait au billet de $4,000 qu'aurait reçu l'échevin Giroux, à la suite des transactions concernant la vente du terrain Larin à la ville destiné à servir de champ d'incinération.

Le premier témoin entendu est M. Julien Therrien, marchand de bois de la rue Papineau. Le témoin connait bien M. Charles Larin. Il le considère comme un honnête homme. Ils se sont rencontrés par hasard un lundi et Larin a demandé à Therrien d'aller voir l'échevin Giroux à l'hôtel de ville et de le prier d'arranger "l'affaire". M. Therrien est allé voir l'échevin Giroux et lui a fait la commission. Celui-ci a répondu que Larin avait à arranger ses affaires et qu'après il le verrait.

Me Desaulniers.— Expliquez-nous donc ce qu'il entendait par ces "affaires".

Le témoin répond qu'il ne le sait pas. Il a employé les termes de M. Larin que M. Giroux a compris. M. Therrien ajoute toutefois que M. Larin lui ayant dit lors de cette rencontre qu'il avait reçu un subpeona l'appelant devant la Commission d'enquête sur les expropriations, il avait supposé que Larin voulait parler du témoignage qu'il lui fallait rendre.

Me Desaulniers.—C'est tout ce que vous savez de la question?

M. Therrien.—C'est tout.

—L'échevin Giroux vous a-t-il dit qu'il avait reçu une commission ou un billet de $4,000 de M. Larin?

—Non. Et s'il l'avait reçue, il m'en aurait fait part. Nous sommes des amis intimes et M. Giroux m'a déjà fait des confidences d'une grande importance.

—Y a-t-il autre chose qui vous autorise à prétendre que M. Giroux vous aurait fait cette confidence sur une demande d'une commission de $4,000?

Le témoin, pour toute réponse, parle alors de son intimité avec l'échevin Giroux.

Et Me Desaulniers de conclure: "N'est-ce pas, M. Therrien, que ça n'aurait pas été une chose très propre que de demander une commission de $4,000?"

M. Larin est le témoin suivant. Il connait très bien M. Therrien. Celui-ci lui a demandé de l'accompagner à Québec, avant-hier, pour aller protester avec les autres contribuables contre la loi des pavages. Il a acheté son billet. Mais, comme il devait comparaître devant la commission d'enquête le jour même de l'excursion à Québec, il est resté à Montréal. Il a encore son billet et le montre au juge. M. Larin déclare ensuite qu'il connait bien M. Giroux. Il l'a rencontré au Grand Hôtel, depuis sa première comparution. Ils ont diné à la même table et ont parlé ensemble des élections municipales, de l'échevin Médéric Martin et d'autres choses de peu d'importance. Mais il ne fut pas question de ce qui s'était dit à leur sujet à la commission d'enquête. M. Desaulniers demande alors au témoin, s'il se souvient d'avoir parlé de l'échevin Giroux et de la commission de $4,000 devant un groupe d'amis au café Blondin et Corbeil, coin des rues Sainte-Catherine et Visitation. "Je peux en avoir parlé", répond M. Larin.

—N'avez-vous pas dit que si vous étiez appelé de nouveau devant l'Enquête municipale vous feriez des déclarations sensationnelles?

A cette question, le témoin répond qu'il peut répéter tout ce qu'il a dit à sa première comparution. Il avoue ensuite avoir eu une vive altercation avec M. Giroux, au bureau de ce dernier, rue Notre-Dame. Il fut question du billet de $4,000. "Quand j'ai reçu la lettre de la ville au sujet de mon offre, explique le témoin, M. Giroux voulait avoir les $4,000, je lui ai répondu que je n'avais pas de commission à donner à qui que ce soit." Quant au billet, ajoute M. Larin, c'est M. Giroux qui l'a écrit et c'est lui, Larin, qui l'a signé. Ceci s'est passé dans le boudoir de la résidence de M. Giroux.

—Y a-t-il des faits que vous connaissez positivement qui sont de nature à compromettre des commissaires, des échevins ou d'autres employés de l'hôtel de ville ? demande Me Saint-Germain.

—Aucun autre fait que ceux que j'ai rapportés, répond M. Larin.

Le dernier témoin fut M. Joseph Marois, agent d'assurances. Il connait M. Larin, M. Therrien et il est ami intime de M. Giroux. Il assistait à l'entrevue de MM. Therrien et Giroux dans les couloirs de l'hôtel de ville. C'est par hasard qu'il a rencontré M. Therrien, qui lui a demandé de l'accompagner à l'hôtel de ville. Il a entendu M. Therrien parler à l'échevin Giroux de M. Larin. Il était question d'une "affaire à régler".

Le témoin rapporte ensuite que l'an dernier M. Larin est venu le trouver chez lui et lui a demandé de prier l'échevin Giroux de l'aider à vendre à la ville son terrain de la rue des Carrières. "M. Larin m'a promis une récompense, mais je lui déclarai qu'entre amis il n'était pas nécessaire de se donner des récompenses et que je verrais l'échevin Giroux au sujet du terrain à vendre à la ville."

M. Larin a ensuite dit à M. Marois, le témoin, d'assurer l'échevin Giroux que s'il l'aidait dans cette transaction, il ne lui ferait pas payer un compte qu'il lui devait pour avoir peinturé une de ses propriétés de la rue Sherbrooke Est. Je répondis à M. Larin, déclare le témoin, que cette proposition serait suffisante pour que l'échevin Giroux travaille contre lui.

Questionné au sujet d'une discussion de Larin avec plusieurs amis au café Blondin et Corbeil, le témoin répond qu'il y était et il nomme d'autres personnes alors présentes, entre autres, MM. Joseph Therrien, J. O. Gagnon et Raoul Guénette.

M. Marois ajoute que depuis sa première comparution à l'enquête, M. Larin lui avait laissé entendre qu'il regrettait d'avoir fait toutes ces déclarations. M. Marois lui a alors dit d'aller de nouveau devant la commission d'enquête et de faire d'autres déclarations. Mais Larin lui a répondu qu'il avait dit la vérité. Me Desaulniers demande ensuite au témoin s'il sait pourquoi on voulait amener Larin à Québec. M. Marois répond que c'était pour protester avec les autres délégués contre la loi des pavages.

## LE MONUMENT LOUIS HEBERT

La Société d'Archéologie et de Numismatique approuve ce projet patriotique et félicite la Société Saint Jean-Baptiste de Québec de sa louable initiative.

Extrait des minutes d'une assemblée de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal tenue récemment au Château de Ramezay:

Proposé par M. E.-Z. Massicotte, secondé par M. F. Villeneuve, et adopté à l'unanimité :

Attendu que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec projette d'élever un monument à Louis Hébert, premier colon de la Nouvelle-France.

Attendu que cette œuvre est à la fois patriotique et nationale.

Attendu que les sociétés historiques ne sauraient trop encourager de semblables manifestations puisqu'ainsi l'on apprendra mieux au peuple canadien les raisons qu'ils a d'aimer son pays et d'être fier de ses aïeux.

Nous membres de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal désirons féliciter la Société Saint Jean-Baptiste de Québec de son heureuse initiative et lui promettons notre concours si modeste qu'il soit.

## LA CHERTE DE LA VIE

Ce problème angoissant de la réduction du coût de la vie serait vite résolu, si tous les marchands savaient faire comme le fashionable bottier Thomas Dussault, 281 rue Sainte-Catherine Est, qui vend les meilleures chaussures aux prix les plus modiques. r

## LE REMPLAÇANT DE M. SAINT-JACQUES

(De notre correspondant)

Ottawa, 4. — M. J. M. Fleury, assistant à l'Ecole d'Entraînement Bilingue de la rue Water, est parti pour Toronto. Il remplacera M. H. Saint-Jacques dont la démission a été acceptée comme inspecteur des écoles bilingues.

**Les Laxatifs NA-DRU-CO** sont particulièrement bons pour les enfants car ils sont agréables à prendre, leur action est douce, et ils n'irritent pas les intestins ni ne provoquent un besoin d'en prendre continuellement ou d'augmenter les doses.

25c. la boite chez votre pharmacien.

National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited. 177F

## LA QUESTION DES LICENCES

### UNE LETTRE DU PRESIDENT DE LA LIGUE ANTI-ALCOOLIQUE AU PREMIER-MINISTRE.

Son Honneur le juge Lafontaine, président de la Ligue Anti-alcoolique, a envoyé mercredi dernier, la lettre suivante, au sujet de l'affaire Roberts, à Sir Lomer Gouin, en sa qualité de Procureur Général de la province :

"Sir Lomer, Procureur Général,
Québec.

"J'ai pris connaissance de la lettre de M. J. H. Roberts où il revendique, comme citoyen et représentant attitré de la Dominion Alliance, le droit d'assister aux séances de la Commission des Licences et de s'opposer à tout octroi sans être obligé, dans sa justification, à s'assurer les services d'un avocat et, comme président de la Ligue Anti-alcoolique, je réclame pour mon association ou qui que ce soit de ses représentants attitrés le même droit :

1o. Parce que les Commissaires en licence sont tout simplement des officiers du Gouvernement auxquels tout citoyen a le droit de parler personnellement;

2o. Parce que, en admettant que les Commissaires en license remplissent des fonctions quasi-judiciaires, c'est le droit de tout sujet britannique de se présenter devant une cour et de prendre lui-même en main sa défense;

3o. Parce que les ouvriers sobres font déjà assez de sacrifices de leur temps et de leur argent sans être contraints de s'assurer les services des avocats lorsque la loi leur donne spécifiquement le droit de se présenter et d'être entendus.

(Signé)

E. LAFONTAINE,
Président."

A cette lettre, Son Honneur en a ajouté une autre de M. Roberts lui-même, adressée au Premier Ministre, où il lui demande de donner instruction à la Commission des Licenses qu'il a le droit d'y être entendu et de poser des questions aux témoins.

En addition à cette dernière, le secrétaire de la Dominion Alliance a envoyé hier à Québec le télégramme suivant :

"Sir Lomer Gouin, Palais de la Législature, Québec.

"J'ai oublié de vous dire dans ma lettre d'hier que le jugement des Commissaires en licence était celui d'une majorité, M. le Recorder Weir étant dissident et déclarant explicitement que j'avais le droit d'être entendu.

John H. ROBERTS."

## HOSPICE GAMELIN

Les fêtes de la charité organisées en faveur des chers vieillards de l'hospice Gamelin ont eu hier soir leur brillant couronnement. Le résultat de ce concours entre les paroisses de Saint-Vincent de Paul et du Sacré-Coeur parle hautement en faveur du zèle et de la charité des amis des pauvres.

Merci à tous! Merci à MM. les membres du clergé pour avoir bien voulu patroniser cette oeuvre; merci aux chères et infatigables zélatrices les Dames Bienfaitrices, les demoiselles, aux dévoués membres du "Cercle Plessis, A.C.J.C.", aux orateurs, aux musiciens et aux actrices qui se sont aimablement dépensés à la grande satisfaction de l'auditoire. Merci enfin à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué au succès de ce concours. La prière reconnaissante du pauvre, toujours entendue là-haut leur est assurée. Puisse-t-elle leur obtenir mille bénédictions précieuses pour l'année qui approche.

Résultat du concours:

| | |
|---|---|
| Paroisse Saint-Vincent de Paul. . . . . . . . . . | $1,940.00 |
| Paroisse du Sacré-Coeur. | 2,465.10 |
| Total. . . . . . . . | $4,405.10 |

Remarque. — Le fauteuil berçant, prix de concours, a été gagné par le numéro "8031"; prière au gagnant de venir à l'hospice Gamelin, 1281 rue Sainte-Catherine Est, avec son billet réclamer l'article.

## LES CHANSONNIERS DE MONTMARTRE

C'est demain soir, à 8 heures 30, au Ritz-Carlton, que M. André Rostand fera sa conférence sur les chansonniers de Montmartre. Comme le sujet n'a guère été traité à Montréal et en vue de la réputation du conférencier, il n'y a pas de doute qu'un auditoire nombreux assistera à cette fête littéraire. M. Rostand a invité plusieurs de nos artistes locaux à chanter quelques-unes des plus jolies chansons montmartroises.

La conférence-concert se terminera par une sauterie.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire les impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

## ROUTINE DE LA CHAMBRE

Projets de loi lus une première fois:

—Loi autorisant F. Ethier à vendre certains biens substitués.

—Loi constituant la Cie Industrielle de Québec.

—Loi ratifiant le règlement No 8 de la ville Longue-Pointe.

—Loi concernant la substitution créée par le testament de feu B. Compbell.

—Loi autorisant le Dr De Labruère à pratiquer l'art dentaire dans la province.

Projets lus une deuxième fois:

—Loi amendant la charte de la Magdalen River Railway Valley Company.

—Loi concernant l'Eglise méthodiste.

—Loi concernant l'Eglise méthodiste.

—Loi amendant la charte de la compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay.

—Loi amendant la loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!

—Loi amendant et refondant la charte de la ville de Montmagny.

—Loi autorisant le barreau de la province de Québec à admettre Louis-René Gagné au nombre de ses membres, après examen.

Lois définitivement adoptées par l'Assemblée:

—Loi amendant la loi 2 Georges V. chapitre 124, relative à la fabrique de la paroisse de Saint-Clément.

—Loi amendant la charte de la compagnie du chemin de fer Québec Central.

—Loi amendant la charte de "The Calumet & Northern Railway Company".

—Loi constituant en corporation "The Shefford Bagot & Missisquoi Railway Company".

—Loi permettant à la Congrégation des Petits Frères de Marie dits Frères Maristes, d'hypothéquer certain terrain situé dans la paroisse de Saint-Vincent de Paul, comté de Laval, et de donner priorité d'hypothèque sur ledit terrain.

—Loi constituant en corporation "The Herzl Hospital and Dispensary".

—Loi amendant la charte de la cité de Lachine.

—Loi amendant la charte de la cité de Maisonneuve.

### AVIS D'INTERPELLATIONS

M. Gault, lundi prochain. Interpellation:

1.—Y a-t-il eu des peaux de castors saisies à la gare du Canadien-Nord, à Québec le 4 décembre au matin?

2.—Dans l'affirmative, combien et quelle était leur valeur?

3.—A qui étaient-elles adressées?

4.—D'où venaient-elles?

5.—Que sont devenues ces peaux?

M. Gault, lundi prochain. Interpellation:

1.—Depuis les débuts de l'Ecole Technique de Montréal y a-t-il eu des rapports de reçus des commissaires?

2.—Dans l'affirmative, à quelle date ces rapports ont-ils été faits et quelle en est la nature?

M. Gault, lundi prochain. Interpellation:

1.—Depuis les débuts de l'Ecole Technique de Québec y a-t-il eu des rapports de reçus des commissaires?

2.—Dans l'affirmative à quelle date ces rapports ont-ils été faits et quelle en est la nature?

M. Gault, lundi prochain. Interpellation:

1.—Depuis les débuts de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal a-t-on reçu quelques rapports des commissaires?

2.—Dans l'affirmative quelles sont les dates et la nature de ces rapports?

M. Labissonnière, lundi prochain. Interpellation:

1.—Quels montants le gouvernement a-t-il dépensés pour la navigation sur le Lac Saint Jean, pour fin de colonisation?

2.—Quels sont les noms des propriétaires de bateaux qui ont reçu des subsides?

3.—Quel montant a-t-il été payé à chacun d'eux depuis 1908?

M. Sylvestre, lundi prochain. Interpellation:

1.—Elie Depeyre est-il à l'emploi du gouvernement?

2.—Dans l'affirmative en quelle qualité?

3.—Depuis quelle date?

4.—Sur la recommandation de qui a-t-il été nommé?

5.—Quel est son traitement?

6.—Est-ce le même Elie Depeyre qui fut impliqué dans l'affaire René Leduc, ex-candidat dans Québec-Est?

M. Létourneau, Québec, lundi prochain. Interpellation:

1.—Quels sont les subventions payées par le gouvernement aux différentes municipalités du comté de Québec en vertu de la loi 3 Georges V, chapitre 21?

2.—Quel montant a été payé à chacune de ces municipalités?

3.—Quand ce montant a-t-il été réunis?

M. Sauvé, lundi prochain, interpellation.

1. Quel est le nombre de lots vendus dans chaque canton du Lac Saint-Jean?

2. Quels sont les noms des acheteurs de 1892 à 1897 et de 1897 à 1908 et leur résidence?

M. Labissonnière, lundi prochain. Interpellation.

1. Est-il vrai que l'ancien greffier de la Cour de Circuit de comté, siégeant à Inverness, comté de Mégantic, a pris la fuite sans rembourser l'argent dont il était dépositaire ou comptable en sa qualité de greffier?

2. Dans l'affirmative pour quel montant est-il défalcataire ou reliquataire?

3. Le gouvernement se propose-t-il de rembourser ou de faire rembourser aux justiciables intéressés le montant pour lequel le dit greffier est défalcataire ou reliquataire?

M. Tellier, lundi prochain. Interpellation.

1. Quelle somme ou subvention le gouvernement fédéral a-t-il versée entre les mains du gouvernement de gouvernement de cette province pour l'encouragement à l'agriculture durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1912?

2. Même question pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1913?

3. Même question pour l'année fiscale en cours?

4. Quels sont les noms des propriétaires de beurries ou fromageries qui ont obtenu le permis d'exploiter des nouvelles fabriques depuis le premier janvier 1912?

5. Quels sont les noms des propriétaires des vieilles fabriques de beurre ou de fromage qui, dans le cours de l'année 1912 ou 1913, ont amélioré leurs fabriques à la demande du Ministre de l'Agriculture?

M. Sauvé, lundi prochain. Interpellation.

1. Combien de colons se sont établis dans la région de l'Abbitibi depuis trois ans?

2.. Combien des Etats-Unis?

3. Combien de la province de Québec?

M. Sauvé, lundi prochain. Interpellation.

1. Quelles sont les dépenses de voyage de l'abbé Ivonhoe Caron pour l'année 1912?

2. Quel est son salaire.

3. Quel est le nombre des colons qu'il a établis dans les régions de colonisation de la province de Québec?

4. D'où venaient ces colons ?

M. Sauvé, lundi prochain. Interpellation.

1. Combien de gens ont été rapatriés dans la province de Québec par la Société de Colonisation de Montréal?

2. Où se sont-ils fixés ?

Le Conseil Législatif, après avoir reçu, hier, un certain nombre de pétitions relatives à des bills privés, dont nous avons déjà parlé lorsqu'ils sont venus devant la Chambre Basse, a adopté en troisième lecture le bill C, présenté par l'hon M. De Varennes, à l'effet d'amender le Code du notariat, bill qui a surtout trait à la régie interne de la Chambre des Notaires de la province de Québec, ainsi que le bill présenté par le premier ministre au sujet de la révision des listes des jurés dans certains districts.

On a passé en seconde lecture et référé au comité des bills privés du Conseil, le bill incorporant le ville de Lery, le bill incorporant l'hôpital Général Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke et le bill autorisant les syndics du cimetière catholique de Saint-Michel de Sherbrooke à transporter ce cimetière à la corporation épiscopale catholique romaine de Sherbrooke.

## BIBLIOGRAPHIE

### "ENGLISH ACCENTUATION", PAR LE R. P. BARRE.

On nous communique l'appréciation suivante :

Vous me demandez une appréciation simple et franche du livre "English Accentuation" du R. P. Barré.

M'étant servi très utilement du livre, et l'ayant enseigné à quantité d'élèves, je vous donnerais volontiers ce que vous désirez. Déjà un grand nombre d'appréciations, dont plusieurs très élaborées, ont paru dans des journaux importants de Montréal, Québec, St-Jean, Manchester, Woonsocket, Boston, New-York, Philadelphie, Washington, etc., etc. Tous semblent reconnaître le grand avantage d'avoir des règles courtes, simples, sûres et complètes pour l'accentuation, et conséquemment pour la bonne prononciation de la langue anglaise. Un bon nombre de ces appréciations déclarent que les règles du P. Barré sont claires, courtes et vraiment complètes; qu'elles vont servir efficacement à l'avantage des élèves, grand et petits; surtout de ceux qui ne sont pas anglais. Quelques-unes vont plus loin: elles affirment que le livre devrait être admis dans toutes les écoles où s'enseigne cette langue importante.

Voici ce qui me paraît vrai relativement au livre et à ses appréciations :

1o. Le livre "English Accentuation" et son "Abrégé" se complètent.

2o. Seuls, ils peuvent suffire à l'homme déjà instruit dans l'anglais, mais qui veut être parfait dans la prononciation. A ce point de vue, j'admettrai que le livre est complet, et que pour celui qui le sait, il n'y a guère de difficulté pour prononcer parfaitement n'importe quel mot purement anglais dans n'importe quel écrit. Cette assertion peut paraître risquée, vu que l'anglais offre quelque neuf cent mille mots, sans compter les termes chinois, hindous et africains qui y ont été introduits. Cependant il faut l'admettre: à peu près "tous" les mots purement anglais, et même les termes pratiques en dehors de ces mots sont compris dans les courtes règles; et les exceptions sont à peu près complètement énumérées.

3o. A l'égard de ceux qui débutent dans l'étude de l'anglais, je n'admettrais pas que ces deux petits livres soient seuls requis pour apprendre à le lire.

4o. Ils suffisent amplement pour la théorie; mais il faut quelque chose de plus pour la pratique. Le R. P. Barré lui-même admet ce que j'avance, puisqu'il a introduit dans ses classes de Saint-Laurent des livres additionnels (très peu) proportionnés à la force des élèves, et dans lesquels les professeurs et les élèves suivent la démonstration et la pratique des règles.

Conclusion: Ce livre est utile au débutant pour apprendre vite et bien la prononciation. Il est nécessaire à celui qui a déjà quelque connaissance, et qui veut prononcer sans faute. A ce dernier point de vue, il est à peu près indispensable à celui dont l'anglais n'est pas la langue maternelle.

L'auteur a raison de dire qu'on peut, avec des règles, faire en quelques mois plus de progrès, que, sans règles, en vingt-cinq ans !

Rév. P. F. MAC...
de l'Ontario.

## LE DECOLLETAGE MASCULIN

Les jeunes gens qui font de la culture physique aiment à se montrer à moitié nus, tirant orgueil de leur peau hâlée.

Ceux qui n'en font pas se contentent de se décolleter.

Cet été sur les plages et dans les villes d'eaux, les jeunes gens ayant la chemise ouverte sur la poitrine et le col rabattu sur le veston étaient nombreux.

Ce ne fut d'abord que des Américains. Mais ils firent école. Des plages du Midi, cette mode passa aux plages du Nord. Elle a résisté aux fraîcheurs de l'automne et l'on ne sait si elle ne bravera pas l'hiver.

Dernièrement à Venise, dans une garden-party, des jeunes gens se présentèrent dans cette tenue. Il n'y eut qu'une seule personne, — une altesse royale — pour s'en étonner.

Verrons-nous dans les salons, des jeunes gens décolletés?

(La "Gazette de France").



# MAIGRE DURANT DES ANNEES—"AUGMENTE DE 22 LIVRES EN 23 JOURS"

**L'expérience extraordinaire de F. Gagnon.—Augmente merveilleusement le poids**

"J'étais complètement épuisé, écrit F. Gagnon. Je dûs quitter l'ouvrage, tant j'étais faible. Maintenant, grâce à Sargol, j'ai l'air d'un autre homme. J'ai gagné 22 livres en 23 jours.

"Sargo m'a fait gagner 10 livres en 14 jours, dit W. D. Roberts. Il m'a procuré un bon sommeil, m'a fait goûter ce que je mange et m'a rendu le travail intéressant et agréable".

"Je pesais 132 livres quand je commençai à prendre Sargol. Après en avoir pris durant 20 jours, je pesais 144 livres. Sargol est la plus merveilleuse préparation que j'aie jamais vue pour la reconstitution de la chair", déclare D. Martin, et J. Meier ajoute : "Durant les derniers vingt ans, j'ai pris des remèdes tous les jours contre l'indigestion, et je maigrissais davantage chaque jour. J'ai pris alors Sargol durant quarante jours et je me sens mieux que j'aie jamais été durant vingt ans. Mon poids s'est élevé de 150 à 170 livres".

Quand des centaines d'hommes et de femmes—et il y en a des centaines, et de nouveaux tous les jours—vivant dans tous les coins et recoins de ce vaste pays, témoignent de leur plein gré qu'ils ont gagné de 10 à 35 livres, grâce à Sargol, vous devez admettre, Monsieur, Madame et Mademoiselle qui lisez ces lignes et qui êtes maigres, qu'il y a doit, après tout, y avoir quelque chose de bon dans la méthode Sargol pour la reconstitution de la chair.

Ne devriez-vous pas y regarder de près, comme des milliers d'autres l'ont fait?

Plusieurs personnes maigres disent : "Je donnerais beaucoup pour augmenter un peu de poids," mais quand quelqu'un leur suggère un moyen, elles s'écrient : "Pas de risque. Rien ne m'engraissera. Je suis fait pour rester maigre". Tant que vous n'aurez pas essayé Sargol, vous ne savez pas et ne pouvez savoir si cela est vrai.

Sargol a fait gagner des livres de bonne chair à des centaines de personnes qui doutaient, et malgré leurs doutes. Vous n'avez pas besoin d'avoir confiance en Sargol, pour engraisser, en en faisant usage. Vous le prenez simplement et voyez votre poids augmenter, les vides se remplir et votre figure s'arrondir dans des proportions normales et réjouissantes. Vous vous pesez quand vous commencez le traitement et de nouveau quand vous le terminez et vous laissez la balance faire la preuve.

Sargol est absolument inoffensif. Il est sous forme de tablette mince, concentrée. Vous en prenez une à chaque repas. Il se mêle aux aliments que vous mangez pour en séparer tous les éléments producteurs de chair. Il donne à ces éléments nutritifs une forme facilement assimulable, que le sang peut absorber facilement et transporter dans tout le corps. Son action assimilatrice s'accomplit sans aide. Mais les organes assimilateurs des personnes maigres ne font pas de même. La partie grasse de leur nourriture se perd maintenant dans leur corps, comme du charbon non brûlé à travers une grille ouverte. Un essai de quelques jours de Sargol, dans votre cas, vous prouvera si cela est vrai ou non. Ne vaut-il pas la peine d'être essayé?

### Boite de 50c Gratuite

Pour permettre à toute personne maigre, de dix livres ou plus au-dessous de la moyenne, qui lira ceci, de faire facilement l'essai, de cette préparation, nous donnerons absolument gratis une boite de Sargol de 50c. Sargol augmentera ou n'augmentera pas votre poids et le seul moyen de le savoir, c'est d'en faire l'essai. Faites venir ce paquet d'essai gratuitement, en mettant dans votre enveloppe 10c en argent ou en timbres

pour payer les frais de poste, d'emballage, etc., et un paquet complet de 50c vous sera envoyé franco par le retour du courrier. Envoyez ce coupon avec votre lettre à Sargol Co., 664-L Herald Bldg., Binghampton, N. Y.

**VENEZ MANGER AVEC NOUS À NOS FRAIS**

COUPON GRATUIT

Ce coupon donne droit à n'importe quelle personne à un paquet de 50c de Sargol, le producteur de chair concentré à condition que vous n'en ayez jamais fait l'essai et que vous envoyiez 10 sous pour couvrir les frais de poste, d'emballage, etc. Lisez notre annonce publiée ci-dessus, puis envoyez-nous 10 sous en argent avec le coupon aujourd'hui, et le paquet complet de 50c, vous sera envoyé par le retour du courrier.

Adressez : The Sargol Company, 664-L Herald Bld., Binghampton, N.Y. Ecrivez votre nom et votre adresse lisiblement et attachez ce coupon à votre lettre.

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO

*9.05 a.m., *10.00 p.m., pour la gare Union

WAGON OBSERVATOIRE-BIBLIOTHEQUE SALON attaché au train du jour

*11.00 p.m., pour la gare Yonge

WAGONS-LITS ET A COMPARTIMENTS ECLAIRES A L'ELECTRICITE

QUEBEC

†9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m. *Tous les jours. †Tous les jours excepté le dimanche.

BUREAUX DES BILLETS :

141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125 Hôtel Windsor, ou gares Place Viger et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA VOIE DOUBLE
MONTREAL ET TORONTO.

Quatre trains tous les jours

Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

L'"INTERNATIONAL LIMITE"

Le Train le plus Beau et le Plus Rapide au Canada

Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.

MONTREAL-OTTAWA
8 h. matin, 8 h. 05 soir, tous les jours.
9 h. 10 matin, 4 h. soir, excepté dimanche.

MONTREAL-QUEBEC
SHERBROOKE-LENNOXVILLE
8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours, et 4 h. 16 soir, excepté le dimanche.

MONTREAL-PORTLAND
8 h. 01 matin, 8 h. 15 soir, tous les jours.

MONTREAL-BOSTON
(C. V.) Montréal, 8 h. 31 matin et 8 h. 30 soir, tous les jours.

BUREAUX EN VILLE :
122 rue Saint-Jacques, angle Saint-François-Xavier. Tél. Main 6905, Hôtel Windsor, Uptown, 1187, gare Bonaventure, Main 8229.


AVIS est par le présent donné que Dame Delphine Jasmin, veuve de Stanislas Bleignier dit Jarry, tant personnellement qu'en sa qualité de grevée de substitution en vertu du testament du dit feu Stanislas Bleignier dit Jarry, s'adressera à la Législature, à sa prochaine session pour faire ratifier son titre d'acquisition de certaines propriétés et certains contrats par elle donnés en vertu du dit titre, et pour se faire autoriser à vendre, échanger, hypothéquer, ou autrement engager, aliéner les autres propriétés comprises dans la substitution en vertu du testament plus haut mentionné.

BASTIEN, BERGERON, COUSINEAU, LACASSE & JASMIN,
Procureurs de Dame Delphine Jarry.
Montréal, 19 novmebre 1913.

Feuilleton du DEVOIR

# L'Oiseau de France

par L. de KERGUY

29

(Suite)

—J'ai à vous remercier, monsieur, de cette belle journée et des sensations très nouvelles et émouvantes que j'ai éprouvées grâce à vous. J'espère bien que nos relations, si agréablement ébauchées, n'en resteront pas là. Je compte, d'ici peu de temps, visiter votre pays et porterai mes hommages à Bois-Gilles. Vous pensez bien que je n'oublierai pas la Chesnière et son déjà célèbre ingénieur. J'aurai grand plaisir à visiter en détail vos ateliers de construction et surtout à cimenter une amitié qui me flatterait infiniment.

Son regard clair se posa sur Gilbert et, souriant, il lui tendit la main.

Aux premiers mots, Gilbert avait tressailli, puis son visage était devenu de marbre et, sans qu'un muscle de sa face trahît la douleur qui le poignardait, il avait reçu l'annonce de ce retour qui fauchait, sans merci, sa dernière espérance.

La main de Fierchamp s'ouvrait pour l'étreinte, franche, loyale. Il eut une seconde d'hésitation: n'était-ce pas assez du brisement qui lui était infligé, il fallait serrer cette main qui le torturait? Oh! souffleter celui qui lui arrachait tout le bonheur qu'il attendait de la vie!.. Mais, quel scandale rejaillissant sur celle qu'il adorait!

Et ce ne fut pas par découragement, par lassitude, mais bien par un effort suprême de sa volonté reconquise qu'il laissa tomber sa main dans celle du marquis de Fierchamp.

XVI

Gilbert était revenu. Mais, chose singulière, après l'éclatant triomphe qu'avait été pour lui la présentation de ses aéroplanes aux manoeuvres d'automne, tout l'enthousiasme, tout l'entrain joyeux qu'il avait emportés lors de son départ, l'avaient abandonné.

Il revenait plus triste, plus soucieux que jamais et lui, si énergique toujours, ne cherchait même plus à réagir contre cette lassitude qui l'envahissait chaque jour davantage.

Mme de Rochecourt s'en alarma et, comme tant d'autres fois, essaya de galvaniser cette volonté fléchissante, mais ses efforts échouèrent.

Gilbert vivait presque complètement à la Chesnière, ne rentrant qu'aux heures des repas et, presque aussitôt le dîner terminé, remontait chez lui. Sa mère attendit quelques jours une détente qui ne se produisit pas.

Prenant alors son parti, elle l'interrogea et apprit de lui sa rencontre avec Gérard de Fierchamp. Debout devant son fils, elle le regarda en face, et d'un ton ferme:

—Il faut que tu partes, mon fils, tu ne peux plus rester ici.

Il eut une plainte d'enfant:

—Vous savez bien que c'est impossible.

—Tu reviendras plus tard, mais en ce moment, il faut que tu partes. Tu n'es plus *toi*, Gilbert!

Il avait courbé la tête, Mme de Rochecourt continuait:

—Où est ta volonté? Je ne te reconnais plus... Ecoute: M. Sommerives ne peut te refuser un congé. Je le lui demanderai et d'ici trois mois...

—Mon rêve sera enterré, acheva-t-il d'une voix sourde; mais vous avez raison, mère, j'aime mieux ne pas être ici.

Il voyait Sommerives à l'usine mais ne montait plus à Bois-Gilles, s'absentant chaque semaine, sous le prétexte de son fameux projecteur.

Un matin qu'il était allé visiter un de ses ouvriers blessé, dans l'étroit chemin vert qui conduisait à l'humble maisonnette, il se trouva en face de Suzanne Sommerives.

—Ne vous sauvez pas, monsieur Gilbert, lui cria-t-elle de loin: vous me faites peur, car je crois voir un revenant, mais ça ne fait rien!

Et elle s'avançait, jolie apparition, sous la voûte étroite et feuillue.

—Comment vous me trouvez, errant seule par les chemins? je vais vous expliquer cela. J'ai laissé Pierre et Mirka à cinquante pas d'ici et je suis venue relancer un de mes élèves, un gamin à qui j'apprends le catéchisme et qui a la tête d'une dureté!...

Elle riait et approchait toujours. Elle s'arrêta devant Gilbert, son rire s'éteignit:

—Monsieur Gilbert, fit-elle, vous avez été malade?

—Non, mademoiselle.

—Ah! je croyais... Alors, pourquoi ne vous voit-on plus à Bois-Gilles? Savez-vous que c'est la première fois que je vous rencontre depuis votre retour? Nous étions si impatientes de vous féliciter! Vous oubliez vos amis, ce n'est pas bien.

—Oublier? Je le voudrais, murmura Gilbert presque involontairement. Mais vous voyez, je ne peux pas!

Suzanne avait sursauté: elle le regarda encore, si pâle, si différent de lui-même; elle joignit les mains en un geste de pitié:

—Oh! mon Dieu, c'est donc cela!

Et ses yeux s'abaissèrent sur le tapis vert que foulaient leurs pieds.

—Que la vie est donc difficile! dit-elle au bout d'un instant. Je vous croyais si fort, si courageux!

—Je le croyais aussi, répondit-il un peu bas. Vous souvenez-vous de notre promenade à Jupilles? Ce jour-là, j'affirmais à votre soeur que je ne connaissais pas le découragement... Pauvre fou que j'étais! Je suis cruellement puni de ma présomption.

Suzanne semblait fort absorbée dans la contemplation des brins d'herbe que la brise ondulait. Au fond du coeur, elle comparait ce grand désespoir de son ami "Monsieur le Hibou", au chagrin discret et élégant de Gérard de Fierchamp; non, vraiment, elle ne s'obstinerait plus à peser du poids de ses petites mains sur la balance... le coeur d'Yvonne ferait pencher le plateau du côté qu'il lui plairait. Et même... il avait l'air trop malheureux, aussi!... Elle se sentait une envie folle de passer à l'ennemi.

—Allons, dit-elle, lui tendant d'un élan spontané les deux mains, il faut croire à l'amitié, la foi est une vertu; l'espérance en est une autre: il ne faut jamais désespérer, monsieur notre Ami!

Et elle s'en fut. L'instant d'après, Gilbert entendit le trot régulier de Mirka qui faisait résonner la route, tandis que ses grelots tintaient joyeusement.

Suzanne arriva en retard ce matin-là, ce qui lui attira une observation de son père. Elle l'accepta avec une résignation angélique; il est juste de dire qu'elle ne l'entendit guère, occupée à observer Yvonne, un peu nerveuse depuis quelque temps. Elle devenait fantasque, la sérieuse Yvonne, apparaissant, un jour, les yeux rougis comme si elle avait pleuré, d'une gaîté exubérante le lendemain... Et ces changements d'humeur coïncidait presque toujours avec les très rares apparitions de Gilbert, ou les nouvelles qu'on avait de lui, car on le voyait de moins en moins...

Le déjeuner terminé, on passa dans la petite serre où Sommerives fumait un cigare avant de repartir pour la Chesnière.

—Vraiment, Suzette, tu fais des progrès depuis que Mlle Odette s'occupe de tes peintures.

—Mais oui, papa, elle a un si joli talent! Ah! à propos, jeta-t-elle négligemment, j'ai rencontré M. de Rochecourt.

—Tu l'as rencontré, quand? dit vivement Yvonne.

—Mais, ce matin, je sortais de chez les Meusnier quand il y arrivait. Il est très changé, on dirait qu'il a été malade.

Yvonne l'interrogeait du regard, mais elle parlait posément, d'un air indifférent, ménageant ses effets:

—Par exemple, il est plus "hibou" que jamais.

Et, d'un petit ton hypocrite tout à fait remarquable, elle ajouta:

—Que peut-il donc avoir, père?

Elle touchait là un point sensible. Sommerives, déçu peut-être, par l'attitude nouvelle de Gilbert, de certaines espérances secrètement conçues, lui en gardait un peu de rancune, ce fut donc d'un ton légèrement impatient qu'il répondit:

—Ça, je n'en sais rien, ma petite, Rochecourt ne me prend pas pour confident. Il est certain qu'il n'est plus le même. Je ne serais pas éloigné de croire qu'il songe à quitter la Chesnière?

*(A suivre)*

## TEMPÉRATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de Mesle, gérant

Aujourd'hui maximum . . . . . 42
Même date l'an dernier . . . . . 34
Aujourd'hui minimum . . . . . 26
Même date l'an dernier . . . . 28

BAROMETRE

8h. matin, 29.60; 11h. matin, 29.61; midi, 29.62.

### DEMAIN

Beau et doux.

(Service de la Presse Associée)

Toronto, 5. — Le temps est beau d'un bout à l'autre du pays.

Les lacs, la Baie Georgienne, d'Ottawa et la Vallée du Saint-Laurent: Vent modérément frais du nord-ouest; beau aujourd'hui, sans changement en perspective.

Le Golfe et les Provinces Maritimes. Vent frais de l'ouest au nord-ouest. Beau aujourd'hui et demain.

SAMEDI, 6 DECEMBRE

S. Nicholas, évêque et confesseur.
Lever du soleil : 7 h. 24.
Coucher du soleil : 4 h. 16.
Lever de la lune : 0.46.
Coucher de la lune : 0.16.

Du 5 au 10 : brouillards épais.

## FAITS ET OPINIONS

*La source de tous les maux que subit Montréal à Québec, c'est le droit d'initiative dont jouissent les députés.*

*Les paroles de M. Doherty, après manger, ne nous paraissent pas tout à fait d'accord avec les attitudes du ministre de la Justice.*

*Le gouvernement n'avait-il pas des raisons de derrière la tête en accordant à Mackenzie et Mann l'éléphantesque subvention que l'on connaît ?*

*Il y a, dans l'Empire britannique, parmi les individus que l'on rêve de fédérer, des sujets et des demi-sujets.*

*Le gouvernement français en a assez des fausses étiquettes donnant pour français des produits qui ne le sont pas.*

*Voilà quelques-unes des questions que le Nationaliste traitera demain — et il en touchera plusieurs autres, telles que M. Bruno Nantel journaliste, les étudiants de Laval, la défense du français, etc., etc.*

## UN DOUBLE ACCIDENT A BOUCHERVILLE

(Service particulier)

Boucherville, 5. — Un double drame vient de se dérouler ici à la suite d'un accident arrivé sur le chemin de fer de la Rive-Sud.

Le train de Sorel, qui passe ici vers 6 heures, a frappé hier soir la voiture de M. Théophile Roch, de Varennes, qui conduisait M. Zacharie Lacoste et M. Euclide Savaria. Le cheval a été tué, ainsi que M. Zacharie Lacoste. M. Théophile Roch a eu la clavicule fracturée. M. Savaria s'en est tiré avec un choc nerveux.

En apprenant la nouvelle de cet accident, Mme Arthur Beemer, épouse du cantonnier, a été foudroyée par une syncope.

Les docteurs Provost et Demers ont examiné le corps de M. Lacoste qui avait été déposé à la gare avant d'être renvoyé chez lui. Ils ont relevé une fracture du crâne produite par la chute du défunt sur le trottoir.

Le train était en charge du conducteur Caron.

## LE BOULEVARD SAINT-JOSEPH

On dit à l'hôtel de ville que les frais des témoins-experts pour l'expropriation du boulevard Saint-Joseph sont déjà de $16,000.

## UNE COUR INTERNATIONALE

(Service de la Presse Associée)

Washington, 5.—La Société Américaine, dont le but est le règlement par un tribunal des disputes internationales a tenu une séance aujourd'hui. Elle a étudié la possibilité de fonder une cour internationale.

On a surtout discuté le point à savoir si les nations devraient être représentées devant cette cour ou si les juges devraient être nommés sans qu'il soit tenu compte de leur nationalité. MM. George T. Porter, de cette ville, et Denys P. Myers, de Boston, ont étudié les questions de la population des peuples, leur importance commerciale, leurs divers systèmes de jurisprudence par rapport à leur représentation devant la cour projetée.

## LUEUR D'ESPOIR POUR CAMPBELL

M. Cooper, avocat, porte en Cour Suprême sa requête pour obtenir un nouveau procès dans l'affaire du nègre Campbell, condamné à être pendu le 31 courant. Me Cooper prétend avoir le droit de prendre cette procédure parce que, en Cour d'Appel, l'un des magistrats était dissident lors du rejet de sa première requête.

## LES FUNERAILLES DE M. A. FILIATRAULT

Les funérailles de M. Aristide Filiatrault, dont nous annoncions hier la mort, auront lieu demain matin en l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste.

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre que Mgr l'Archevêque de Montréal adressait ces jours derniers au défunt:

Montréal, 1er décembre 1913.

Monsieur A. Filiatreault,

Montréal.

Monsieur,

Je vous remercie de votre glossaire anglais-français des termes et locutions électro-techniques que vous avez eu la bonté de m'adresser. Je l'ai parcouru avec intérêt. Vous avez fait une oeuvre utile qui sera très favorablement accueillie, je n'en doute pas, dans nos écoles.

Si le travail que vous avez entrepris pour les termes d'électricité pouvait être étendu à ceux de tous les métiers, ce serait un précieux service rendu chez nous à la langue française.

Veuillez m'envoyer douze exemplaires de votre ouvrage.

Votre tout dévoué,

(Signé) ✠ PAUL, arch. de Montréal.

## ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration Nocturne sont priés de se rendre dimanche soir, à 8 heures, à l'église Saint-Jean de la Croix pour la célébration des Quarante-Heures.

## GUILLAUME INTERVIENT

APRES UNE CONFERENCE, IL ORDONNE AU 99ème REGIMENT DE QUITTER SAVERNE POUR UNE AUTRE GARNISON.

LE CHANCELIER

(Service de la Presse Associée)

Berlin, 5. — Les fonctionnaires qui sont en rapports étroits avec M. de Bethmann-Hollweg, le chancelier impérial, aient qu'il y ait une crise. Ils déclarent que le chancelier n'a aucunement l'intention de demissionner à cause du conflit entre la troupe et la population civile en Alsace.

On croit cependant probable que le comte Charles de Wedel, gouverneur d'Alsace-Lorraine, donnera sa démission, à moins qu'on ne restaure son entière autorité et qu'on ne le protège contre les agressions des autorités militaires dans les provinces annexées.

Le chancelier, le gouverneur et le général-lieutenant Berthold de Deimling, sont arrivés un peu avant midi à Donaueschingen où l'empereur réside avec son ami, le prince Maximilien Egon de Fuerstenberg. Le comte de Wedel et le général de Deimling ont fait le voyage ensemble quoique leurs rapports soient plutôt froids. Le chancelier est arrivé par convoi particulier.

Les trois fonctionnaires ont conféré avec l'empereur pendant l'après-midi, mais la discussion a eu lieu à huis-clos et on n'en connaîtra la nature que beaucoup plus tard, l'Empereur n'étant accompagné que d'un petit nombre de ses amis les plus intimes.

LE KAISER INTERVIENT

Donaueschingen, 5. — Cet après-midi, l'Empereur a ordonné au 99e régiment de quitter Saverne et d'aller prendre garnison ailleurs. Il a aussi ordonné au conseil de guerre de hâter ses délibérations.

On croit que la décision de Guillaume II a deux buts: empêcher d'autres conflits et punir la population et les marchands de Saverne en leur enlevant une importante source de revenus, jusqu'à ce qu'un autre régiment vienne remplacer le 99e.

Berlin, 5. — La rumeur circule aujourd'hui que Von Bethmann-Hollweg, chancelier de l'Empire, va bientôt donner sa démission et que Bernard Arnin-Criewen, ancien ministre de l'Agriculture en Prusse, lui succèdera. On prétend que le chancelier actuel abandonnera son poste afin de prouver son mécontentement de la situation qui existe en Alsace entre les militaires et les civils.

L'empereur Guillaume a prié aujourd'hui Arnin-Criewen de venir le rencontrer à Donaueschingen. Arnin-Criewen a commencé sa carrière comme officier de marine. Il fut ministre sous l'administration du prince Von Buëlow, de 1906 à 1910. Il est membre à vie de la chambre des Pairs en Prusse.

## Jean Dupuy premier-ministre

(Service de la Presse Associée)

**Paris, 5.—Le président Poincaré a prié le sénateur Jean Dupuy, ancien ministre, d'entreprendre la tâche de former un ministère. M. Dupuy a accepté provisoirement, et a demandé qu'on lui donne le temps de consulter ses collègues.**

## LA TEMPETE AU COLORADO

IL EST TOMBE DEUX PIEDS DE NEIGE ET TOUS LES SERVICES PUBLICS SONT SUSPENDUS.

(Service de la Presse Associée)

Denver, Colo., 5. — Le port de Denver était ce matin bloqué par plus de deux pieds de neige qui couvraient le ville, et les piétons ont eu de la difficulté à se frayer un chemin. Les trains de chemins de fer étaient incapables de quitter la gare et le service de la plupart des voies a été abandonné.

Hier soir, presque tous les employés de bureaux et les ouvriers ont été forcés de rester au centre de la ville et se trouvaient rendus ce matin, mais les acheteurs étaient rares dans les magasins. Les écoles étaient désertes comme au milieu de l'été.

La neige continue à tomber ce matin et on n'espère pas que la tempête s'apaise aujourd'hui. Les nouvelles du sud et du centre du Colorado annoncent la persistance de l'une des pires tempêtes qu'on ait vues dans l'Etat.

La situation dans la plupart des villes de l'Etat au point de vue du trafic et des affaires est à peu près la même qu'à Denver.

## LE PRIX DES OEUFS

LES OEUFS IMPORTES D'EUROPE AUX ETATS-UNIS SE VENDENT MOINS CHER QUE LES OEUFS AMERICAINS.

New-York, 5 — Les oeufs importés d'Europe se vendent ici meilleur marché que les oeufs pondus aux Etats-Unis, d'après la preuve qu'en a obtenue un agent du ministère de la justice des Etats-Unis. On croit que le procureur général McReynolds se servira de cette preuve, qui porte sur les oeufs frais et les oeufs d'entrepôts frigorifiques, pour illustrer l'accaparement que les spéculateurs en entrepôt sont accusés d'exercer sur le marché de New-York et ceux des autres centres de consommation.

Plus de 6,000 caisses d'oeufs européens sont arrivées dans ce port dans le cours de la semaine dernière. Les importations ont été rendues possibles par le nouveau tarif.

## ACCIDENT MYSTERIEUX

(De notre correspondant)

Low, Qué., 5 — Les équipiers du train Ottawa-Maniwaki ont trouvé hier soir, gisant sur la voie, entre Low et Venosta, le cadavre d'un inconnu. Le corps ne portait aucune trace de blessures. Le train a amené le cadavre à la gare ici. Le Dr Fontaine tiendra une enquête.

# LES EXPROPRIATIONS

**M. Larin dit que l'échevin Giroux lui a demandé par un tiers une commission de $4,000 pour lui promettre d'effectuer une transaction avec la ville. — Importante dénégation de M. Giroux**

La séance de ce matin a de nouveau porté sur l'achat du terrain Larin destiné par la ville à servir de champ d'incinération.

M. Jos. Therrien premier témoin entendu, déclare qu'il a entendu dire qu'un billet de $4,000 avait été promis à M. Giroux s'il voulait assurer le succès de cette transaction.

M. C. Larin, propriétaire du terrain vendu à la ville, corrobore en partie le témoignage de M. J. Marois, entendu hier après-midi.

Il a suggéré à M. Marois d'aller trouver M. Giroux et de lui dire qu'il lui ferait abandon d'un compte qu'il lui devait s'il voulait bien se charger de lui faire vendre son terrain à la ville. M. Marois a fait la commission. A son retour il a déclaré que ce n'était pas la remise de son compte qu'il voulait, mais la commission de $4,000 qui lui avait été préalablement promise.

A cette déclaration du témoin M. Maris se lève pour protester, mais on le rappelle à lordre.

Le témoin reprend son témoignage, mais M. Marois se lève de nouveau et lance un: "C'est faux", qui lui vaut de la part de la Cour une menace de lui faire quitter la salle s'il persiste à interrompre les procédures.

Me Saint-Germain. — Alors lorsque M. Marois vous a dit que M. Giroux persistait à se faire donner sa commission qu'avez-vous répondu?

Le témoin. — J'ai tout simplement refusé?

—Qu'avez-vous à dire au sujet de la conversation que vous auriez eue avec M. Marois et où ce dernier vous aurait dit que vous vous étiez parjuré, lors de votre dernier témoignage devant cette cour?

—J'ai nié alors et je nie encore aujourd'hui.

M. Giroux appelé à venir rendre témoignage, déclare que les accusations portées contre lui sont absolument fausses; elles n'ont pour seul objet que de jeter le plus grand discrédit sur sa réputation.

Me Desaulniers. — Niez-vous qu'on vous ait offert une commission de $4,000 relativement à la vente du terrain Larin à la ville?

M. Giroux — Je nie qu'on m'ait offert quoi que ce soit.

—Avez-vous payé tout ce que vous deviez à M. Larin.

—Oui, Monsieur, jusqu'à la dernière cent. Si vous le désirez, je peux même produire les reçus que m'a donnés M. Larin.

—N'est-ce pas vrai que M. Marois soit allé vous voir pour vous transmettre la proposition de M. Larin ?

—Oui, il me semble qu'il y a eu quelque chose comme ça ; mais je n'ai rien accepté.

M. l'échevin Letourneau succède à M. Giroux. Il dit qu'il est en lieu de croire que, lorsqu'on a proposé d'acheter le terrain Larin à l'hôtel de ville, il ait pu demander de remettre à plus tard cet achat, afin d'étudier la question; mais il ne se rappelle pas quels sont les motifs qui auraient pu l'engager à agir ainsi.

M. J. Marois est de nouveau appelé à la boite aux témoins. Il répète ce qu'il a dit hier dans son témoignage. Il a bel et bien été envoyé par M. Larin chez M. Giroux pour lui proposer de la part du propriétaire des terrains vendus à la ville de lui faire la remise de son compte s'il voulait bien aider ce dernier à lui faire effectuer cette transaction.

Me Désaulniers. — Alors que vous a répondu M. Giroux ?

Le témoin. — Qu'il se gouvernerait selon ce qu'il croyait être avantageux à la ville.

—Est-ce bien ce que vous avez dit hier dans votre témoignage ?

—Oui, Monsieur.

Me Désaulniers demande alors au sténographe de faire à la cour lecture du témoignage d'hier après-midi. Comme il y a une légère variante, il engage M. Marois à lui dire s'il s'est rappelé après coup le témoignage qu'il vient de vendre et s'il le choisit de préférence à l'autre. Le témoin répond affirmativement.

Puis il demande à la Cour de nier ce que M. Larin a dit concernant les résultats de sa visite chez M. Gi-Giroux.

—M. Larin déclare-t-il, ne m'a jamais parlé des $4,000 qu'il devait donner à M. Giroux s'il voulait l'aider à lui faire faire sa transaction avec la ville. Lorsqu'il tient un semblable langage, il dit des faussetés ou bien il se trompe.

"Quant à la conversation qu'il a eue avec moi, au sujet de son dernier témoignage, elle est authentique, bien qu'il ait dit qu'elle était fausse ce matin. Il l'a avoué lui-même alors."

Puis la Cour s'ajourne à deux heures cet après-midi.

## DELEGATION OUVRIERE

UNE VINGTAINE DE DELEGUES DE MONTREAL EXPOSE AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL PLUSIEURS DEMANDES.—UNE OPPOSITION A LA FRANCHISE DES TRAMWAYS.

(De notre correspondant)

Québec, 5.— La délégation annuelle des ouvriers de Montréal et de Québec auprès du gouvernement a été reçue ce matin par le cabinet provincial.

Les délégués étaient au nombre d'une vingtaine. Leurs demandes sont à peu près les mêmes que l'an dernier.

Ils se sont opposés en plus à l'octroi d'une franchise exclusive à la compagnie des Tramways de Montréal et ont demandé la municipalisation du service de tramway de la Métropole. Ils ont de nouveau insisté sur l'établissement de l'instruction obligatoire et gratuite dans la province et sur l'impression par le gouvernement de cahiers et autres livres d'école pour être distribués aux prix coûtant en attendant la distribution gratuite.

La délégation se composait pour Montréal de MM. J. T. Foster, N. Arcand, D. Lespérance, G.R.Brunet, G. Francq, J. E. Campeau, O. Proulx, J.A.McCleland et pour Québec, de MM. Jos. Morin, Eugène Gareau, Alfred Dorion, Alex. Sansfaçon, Alph. Renaud, Alf. Giguère, O. Fleury, et F. X. Guilmant.

Plusieurs résolutions adoptées au dernier congrès de Montréal ont été soumises au cabinet et exposées chacune, par un des délégués. La première demande soumise a été des amendements à la loi des compensations du Travail afin d'augmenter le montant de l'indemnité et de faire payer les frais médicaux par l'employeur. Les délégués ont ensuite demandé que le gouvernement donne plus de pouvoirs à l'inspecteur en chef des manufactures et fasse disparaître ceux qui émargent à ce budget sans pouvoir travailler afin que ceux qui travaillent soient mieux rémunérés. En matière d'éducation, les ouvriers demandent que le gouvernement se charge de l'impression des cahiers et des autres livres d'école pour les distribuer aux prix coûtants et que l'instruction obligatoire et gratuite devienne loi générale dans la province. Il a aussi été demandé l'annexion de la commission scolaire du quartier Emard à celle de Montréal et la fusion des commissions scolaires de la Métropole.

Les autres demandes de la délégation ont été l'adoption d'une loi de protection pour les employés des théâtres, tant à leur travail que pour les recouvrements de salaires, l'interdiction du travail des femmes dans les poudrières, l'adoption d'une loi pour obliger les propriétaires à tenir dans leurs maisons un régime sanitaire et hygiénique et l'octroi d'une somme de $100 pour permettre de perfectionner et de réformer le musée des appareils de protection contre les accidents du travail.

Les délégués qui ont pris la parole sont: MM. Francq, Arcand, Brunet, Foster, Proulx, Campeau et Mathieu.

Les délégués n'ont eu aucune réponse immédiate naturellement à toutes leurs demandes, le gouvernement les a assurés que celles-ci seront étudiées sérieusement.

L'hon. M. Taschereau a répondu le premier à la délégation.

Le ministre du Travail a relevé dans le rapport présenté par l'exécutif de la province, au Congrès des Métiers et du Travail du Canada, une accusation d'apathie au gouvernement en ce qui concerne les demandes ouvrières. Il prétend que ce n'est pas là le sentiment des ouvriers de la province. Que le gouvernement a fait beaucoup pour eux et il énumère ce qui a été fait jusqu'ici pour rencontrer les désirs de la population ouvrière.

M. Taschereau remarque que rien de bien important n'est compris dans les demandes de la délégation ce qui semble indiquer que le gouvernement a fait quelque chose pour les ouvriers. A tout événement il assure les délégués que le gouvernement verra à ces demandes et fera tout son possible pour plaire aux ouvriers.

Dans sa réponse, le premier ministre a déclaré que personnellement, il était d'opinion qu'on obtiendrait plus par des méthodes poursuivies que par l'instruction obligatoire. Si le peuple est favorable à l'instruction obligatoire, qu'il manifeste son opinion et le gouvernement la leur accordera. Mais le gouvernement croit que la majorité n'est pas prête à subir cette méthode. Quant au coût des livres, la commission scolaire de Montréal étudie le projet de la gratuité des livres ce qui donnerait satisfaction aux ouvriers. Sur la question de l'annexion de la commission scolaire du quartier Emard à la commission de Montréal, le premier ministre dit qu'il importe d'avoir d'abord l'opinion de ces municipalités dont le consentement aiderait beaucoup au projet. Le premier ministre n'a fait aucune allusion à la question du Tramway. La délégation s'est retirée vers une heure et trente.

## LE BOYCOTTAGE DES OEUFS

Washington, 5. — Les œufs seront bannis de la table de presque tous les membres du cabinet, dont les femmes se sont engagées à supporter la campagne de boycottage qui se fait pour en faire réduire le prix. La première qui a approuvé cette campagne est Mme Williams Jenning Bryan, femme du secrétaire d'Etat. Mme Bryan a dit à Mme Ellis Logan, qui est un des chefs de la campagne, que tout ce qui touche le foyer, touche le cœur de la femme, et elle lui a promis de faire tout ce qu'elle pourrait pour faire réussir le mouvement.

## LA FAMILLE DE HUERTA

(Service de la Presse Associée)

Mexico, 5. — On dit que la famille du président Huerta s'est rendue secrètement à Vera Cruz où elle vit dans le calme. Sa présence en cette ville n'est connue que de quelques intimes amis.

Le départ de la famille Huerta de Mexico le 30 novembre, a donné lieu à la rumeur que le président lui-même avait quitté Mexico. La nouvelle a été vite démentie. Le général Huerta avait accompagné sa famille jusqu'à Texcoco, à quelques milles de la capitale, et il est revenu au palais en automobile.

## GREVE SANGLANTE

DEUX BRISEURS DE GREVE BLESSES A COUPS DE REVOLVER A INDIANAPOLIS.

Indianapolis, 5. — Aujourd'hui on a tiré sur deux briseurs de grève qui conduisaient une voiture de la Coburn Transfer Company, dans la rue Washington ouest. Un bon nombre de grévistes et de gens sympathiques à leur cause attaquèrent la voiture et c'est au cours de la bagarre que les deux hommes furent blessés.

Jacobson Field, l'une des victimes, a reçu une balle dans le cou. On croit qu'il va mourir. George C. Williams fut blessé à la jambe. On les transporta à l'hôpital.

Il appert que la voiture en question s'en allait rue Washington lorsque les émeutiers l'arrêtèrent. Field fouetta ses chevaux. C'est alors que plusieurs coups de revolver retentirent et que Field et Williams furent atteints. Les chevaux s'arrêtèrent devant un poste de pompiers. La police apparut tout à coup et dispersa la foule. Elle opéra plusieurs arrestations.

## JUGEMENT, DEMAIN

Demain, à 10 heures 30, M. le juge Demers rendra jugement, dans la chambre 27, dans la cause de Rolland vs Campbell.

## NOUVELLE PROCEDURE

LA CANADIAN NORTHERN TUNNEL CONSTRUCTION COMPANY VEUT AVOIR MAINTENANT LA POSSESSION DE LA PROPRIETE RAINVILLE.

OFFRE DE $77,350.

Les avocats de la Canadian Northern Tunnel Construction Co., changent leurs batteries, dans l'affaire d'injonction de Mme H. B. Rainville, qui voulait empêcher la firme plus haut nommée de continuer ses travaux de creusage sous sa propriété, angle Sherbrooke et McGill. Cette dernière présentait une contre motion en Cour de Pratique, hier, devant M. le juge Beaudin pour que l'intimée fut forcée de cesser son opposition, la requérante alléguant que de ce fait le vie de ses terrassiers, employés au creusement du tunnel de la montagne, était gravement exposée ; cet après-midi, elle présentera une requête à l'effet que la Cour ordonne à Mme Rainville de lui céder immédiatement sa propriété moyennant dépôt des garanties exigées par la loi.

La Canadian Northern Tunnel Construction Company offre $77,350, en vertu de l'article 217 de la loi des chemins de fer. D'après la loi les propriétaires de la propriété ont le droit de demander 50 pour cent de plus que ne porte l'offre de l'acquéreur, le tout devant être fixé par la Cour. Au lieu d'avoir ainsi simplement la propriété du sous sol la compagnie s'emparera de tout le terrain, surface et sous-sol.

La requête de la compagnie est accompagné d'un affidavit de l'ingénieur en chef de la compagnie du Canadian Northern, où il est déclaré que si la Cour n'accorde pas la demande de la compagnie, celle-ci est incapable de continuer ses travaux et la vie de ses employés court des dangers sérieux.

## LES HOMMES DE VILLE-MARIE

**Le comité d'organisation du 225e anniversaire de la Congrégation des Hommes de Ville-Marie a définitivement arrêté le programme de la fête. La cérémonie qui sera sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, aura lieu le 8 décembre prochain, dans l'église Notre Dame et commencera à sept heures et demie précises du soir.**

**Il y aura procession solennelle autour de l'église. Le discours de circonstance sera donné par M. R. Labelle, P.S.S., curé de Notre-Dame. Le choeur de Notre-Dame aidé de quelques artistes des autres maîtrises, exécutera le programme musical sous la direction de M. l'abbé Bouhier, P.S.S.**

**Les places du centre de la nef seront réservées aux délégués des autres paroisses. Les dames ne seront admises que dans le plus haut jubé. Tous les bons serviteurs de la sainte Vierge sont cordialement invités à prendre part à cette brillante manifestation.**

## L'INONDATION AU TEXAS

ON A COMPTE JUSQU'ICI VINGT-SIX MORTS, MAIS ON CROIT QU'IL Y EN AURA D'AUTRES.

(Service de la Presse Associée)

Dallas, Texas, 5. — Des centaines de personnes chassées de leurs maisons par l'inondation se sont réfugiés dans des arbres, dans les terrains bas des environs de Hearne, au centre du district inondé du Texas. Un plus grand nombre attend qu'on vienne à leur secours. On croit que 26 personnes ont jusqu'ici disparu, mais ce nombre augmentera. Des centaines de bêtes ont été noyées et de nombreuses maisons ont été rasées par l'eau.

Dans le nord du Texas, la situation s'améliore, malgré les pluies torrentielles d'hier soir. Dans Waco-Sud, un grand nombre de gens qui étaient rentrés chez eux ont dû se sauver encore, l'eau ayant remonté. On a amené beaucoup de victimes de l'inondation à Calvert, à quelques milles au nord de Hearne. Les sauveteurs disent qu'ils ont vu beaucoup de cadavres flottant dans la rivière Prazos. Des villes demandent des tentes pour les réfugiés.

## INHUMATION AU CIMETIERE

Lundi le 8 décembre, Fête de l'Immaculée Conception, il y aura au cimetière de la Côte des Neiges, à 3 heures p.m., cérémonie d'Inhumation.

Ce même jour, les bureaux de la Fabrique seront ouverts de 1 hr. à 4 hrs. p.m.

## LE BANQUET DU JEUNE BARREAU

Au Windsor, le 13 courant, à 8 heures, aura lieu un grand dîner pour célébrer le 15ème anniversaire de la fondation de l'Association du jeune barreau. Les juges en chef de la Cour d'Appel, de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit, y sont invités, ainsi que le procureur général et le solliciteur général.

## CHEZ LE CORONER

L'enquête sur la mort de John McNeil, de Longueuil, a été tenue ce matin par le coroner McMahon. Après l'audition de plusieurs témoins le jury a rendu un verdict de mort naturelle.

—L'assistant-coroner Biron se rendra demain à la prison de Bordeaux pour tenir une enquête sur la mort d'un prisonnier qui s'est suicidé dans sa cellule.

—Nous relatons dans une autre colonne l'accident survenu, hier soir, à Boucherville. Le coroner McMahon se rendra cet après-midi, dans cette localité pour y tenir une enquête.


# Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

**A CEUX QUI APPRÉCIENT**

les ameublements de style, nous serons heureux de faire voir les jolis sets de salle à dîner "Heppelwhite", Sheraton, Jacobin, Colonial, William and Marry, exposés sur notre premier plancher. Leur style pur, le fini soigné des bois, et leur prix raisonnable, seront certainement appréciés des acheteurs.

Leroux Dugnault & Brault, Limitée

Tél. Est 6819. 637-39 STE CATHERINE EST, angle Beaudry, MONTREAL.

La Compagnie BRODEUR LIMITEE

533 Ste-Catherine Est
1827 Ste-Catherine Est
327 St-Laurent
86 St-Pierre.

**Services à Chocolat Services à Fruits en Porcelaine**

Nous avons un immense assortiment de services à chocolat et à fruits dans une excellente qualité de porcelaine joliment décorée, que nous offrons pour un prix remarquablement avantageux pour la clientèle de nos magasins.

LES SERVICES A CHOCOLAT se composent de six tasses et soucoupes avec chocolatière. Nos prix varient de $2.00 à . . . . . $12.00

SERVICES A FRUITS.— Ces services représentent sept morceaux comprenant bol à fruits avec six assiettes. Nos prix sont de $1.00 à . . . . . $10.00

**La température baisse**

Le froid vous fait regretter la chaleur. Votre maison est-elle chauffée à point. Nous avons le plus grand choix de fournaises et de poêles. Achetez une fournaise appropriée à la grandeur de votre maison. Voyez notre étalage dans nos vitrines. Nous vous vendrons juste ce qu'il vous faut.

FOURNAISES $3.99 EN MONTANT

MAISON ARCHAMBAULT T 949 St-Denis, coin Rachel

NOUS VENDONS DES PIANOS

PHARMACIE Lecours et Lanctot

510 STE-CATHERINE EST Coin St-Denis, Montréal.

Téléphones : Est 4608-833-2770

**Voici l'Hiver**

C'est le temps de se protéger contre les intempéries. Nous recevons un assortiment de GILETS, PLASTRONS et BANDES en chamois et laine.

TEL. EST 4510

Dupuis Frères

Le Magasin du Peuple
447 SAINTE-CATHERINE EST

**Notre Rayon des Jouets est prêt**

Le plus Grand et le Meilleur Etalage de Jouets que nous ayons jamais fait. Amenez les Enfants Visiter ce Département.

D. GAGNON & CIE

Magasin à Rayons

Angle ST-LAURENT et DORCHESTER

**Balais de Blé d'Inde pour Epousseter**

1 lot de 40 douzaines de ces balais de blé-d'Inde, viennent d'être mis en stock, étant un surplus de manufacture. Nous les avons achetés à un prix, qui nous permet de les vendre à moitié prix.

En 3 ou quatre grandeurs: gros, petits et moyens en blé-d'Inde choisis, bien attachés, manche très élégant, prix régulier 25c et 30c.

En vente au choix, à 15c chacun

N.-G. Valiquette LIMITEE

Grand Magasin de Meubles

471-477 Ste-Catherine Est

**C'est le temps pour les Fournaises**

Le changement de température provoque une demande considérable de petites fournaises de salle ou de passage Avez-vous décidé d'acheter la vôtre? Ces fournaises sont faites pour reposer sur des pieds ou pour être placées sur une lourde plaque de fer. Elles brûlent n'importe quelle sorte de combustible, donnent une excellente chaleur et peuvent chauffer toute la nuit. Le corps est en bel acier foncé, les pieds et les rebords, joliment nickelés. Prix, grandeur No. 2, $4.39. Grandeur No. 3, $5.75. Grandeur No. 4, $6.95.

Vallières LIMITÉE

Angle Ste-Catherine et Montcalm

**Robes de Chambre pour Cadeau**

Robes de chambre pour hommes, faites en bon tweed écossais, en couverte et en édredon de fantaisie reversible, bord et garniture en cordé de soie, ainsi que ceinture en corde et glands. Grandeurs assorties. Belle qualité, à partir de

**$7.00, $8.00 A $10.00**


*NOEL! NOEL!*

## CE QUI SE PASSE DANS LES AIRS

Voici le temps où, suivant l'usage antique et solennel, le vieil ami des "moussaillons", Santa Claus, viendra, besace au dos, faire pleuvoir par les cheminées les joujoux gracieux de la Noël.

Santa Claus, pour suivre son siècle, nous arrivera cette année, non pas en teuf-teuf, mais en avion.

Il vient. Le voici. Par une gracieuseté de la maison Goodwin, qui a bien voulu la première annoncer sa joyeuse arrivée, il atterrira demain après-midi, à la demie de la deuxième heure, sur l'immense espace encore verdissant du Parc Mance.

C'est le célèbre capitaine Baldwin, qui nous arriva dans une de ces 80 c. v., mais il ne faudra pas le dire aux petits enfants, lecteurs ; l'illusion est si belle à cet âge charmant.

Que peut leur apporter de joie au cœur vraiment la nouvelle de ce vieux connaissenr qui, depuis quarante ans, se plait à découvrir les secrets qui se content entre terre et ciel ?

Le capitaine Baldwin dit de fort belles choses sur les plaisirs de l'homme-oiseau, qui est né tout là-bas dans la vieille France, mais si les enfants les connaissaient, Santa Claus ne serait plus une réalité pour eux et Santa Claus, Santa Claus c'est si bon, quand on est "moussaillon", de le voir arriver à la Noël.

Donc, pas un mot du capitaine Baldwin, n'est-ce pas ?

Voici le temps où, suivant l'usage antique et solennel.....

## LES EXAMENS DE STENOGRAPHIE

Les examens des sténographes officiels de la cour auront lieu le 13 courant, au palais de justice.

## WAGON INCENDIE

DES PASSAGERS EN DANGER SUR LE TRAIN DE MANIWAKI.

(De notre correspondant)

Eagle, Qué., 5 — Le train de Maniwaki a perdu, ce matin, sur le trajet, un wagon qui a été complètement brûlé. Le feu s'est déclaré dans le réservoir à gazoline servant à l'éclairage du char et s'est communiqué comme un éclair à tout le wagon. Le train stoppa et les passagers purent descendre avec leurs malles. Le feu prit aussi au dernier char mais on parvint à l'éteindre. Le char en feu fut détaché du train et tiré sur une voie d'évitement. Il a brûlé jusqu'aux roues.

## ESPOIR DEÇU !

(Service de la Presse Associée)

New-York, 5. — George Hearn, le marchand millionnaire mort récemment, n'a pas légué sa collection d'oeuvres d'art au Musée Métropolitain tel qu'on le présumait. On vient d'ouvrir le testament de Hearn. Il lègue sa collection à sa femme. A la mort de celle-ci, on vendra la collection.

## APPEL RENVOYE

Toronto, 5. — L'appel de W. D. Lesener, auteur d'une vie de William Lyon Mackenzie, pour le renvoi d'une injonction lui interdisant la publication de cet ouvrage, a été renvoyé par la Cour d'Appel ce matin. L'injonction suit son cours.

Devant le juge Panneton, J. B. Préjent demande de la compagnie des tramways $500 de dommages pour blessures qu'il aurait reçues, rue Windsor, le 13 septembre, alors que le fourgon qu'il conduisait fut frappé par un tramway, et lui, Préjent, projeté contre la chaussée, subissant des blessures qu'il estime à $500.